



L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE
AIX-MARSEILLE I

RAPPORT D'ÉVALUATION

OCTOBRE 1996

TABLE DES MATIÈRES

Organisation de l'évaluation 5

PREMIÈRE PARTIE

L'évaluation de 1988	7
1 - Préambule	9
2 - Le rapport du CNE de 1988 sur l'université de Provence	9

DEUXIÈME PARTIE

Les chiffres-clés	13
-------------------	----

TROISIÈME PARTIE

Le rapport d'évaluation interne	27
1 - Présentation du rapport	29
2 - Relecture et thèmes choisis	30

QUATRIÈME PARTIE

Les composantes	33
1 - La politique et le gouvernement de l'université	35
2 - Premiers cycles Arts, Lettres et Sciences humaines	40

3 - Le premier cycle scientifique	50
4 - Le monde méditerranéen	52
5 - L'UFR des Sciences géographiques et de l'aménagement	58
6 - L'UFR Mathématiques, informatique et mécanique	64
7 - L'institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI)	70
8 - L'UFR Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement	72
9 - Le département Environnement, technologies et sociétés (DENTES)	77
10 - Le télé-enseignement	80
11 - La politique documentaire	86

CINQUIÈME PARTIE

Conclusions et recommandations	93
--------------------------------	----

Postface : Réponse du Président de l'université 101

ORGANISATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation de l'université de Provence était placée sous la responsabilité de **Jean-Marie Vincens** et de **Jean Yoccoz**, respectivement membre et consultant du Comité. **Marie-Paule Payre**, chargée de mission, en a assuré la coordination.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.

William Barkate, secrétaire général de l'université de Provence, a été le correspondant du Comité.

Ont participé à l'évaluation :

A titre d'experts

Georges Bertrand
professeur à l'université de Toulouse II

Alain Boudet
professeur à l'université de Toulouse III

Pierre Couronne
professeur à l'université de Toulouse III

Pierre Guichard
professeur à l'université de Lyon II

Marie-Dominique Heusse
conservateur en chef de la bibliothèque universitaire de Toulouse

Jean-Pierre Kahane
professeur émérite à l'université de Paris-Sud

Jacques Perriault
professeur à l'université de Poitiers

Au titre du Secrétariat général du CNE

Bruno Curvale
chargé d'études

Agnès Leclère
pour la gestion des missions

Marie-Noëlle Soudit
pour la mise en page

André Staropoli
Secrétaire général

Sophie Tanvez
pour la présentation du rapport

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVALUATION DE 1988

1 PRÉAMBULE

1- L'université de Provence - Aix-Marseille I a été l'une des premières évaluées : 1985-88. Les deux autres universités d'Aix-Marseille ont été évaluées plus tard : le rapport relatif à Aix-Marseille II a paru en février 1994 et celui d'Aix-Marseille III en décembre 1994.

Le retour à Aix-Marseille I était dicté par deux raisons. La première était de simple logique, l'ancienneté de la première évaluation. La seconde raison, plus importante, était la volonté du Comité d'avoir une vue d'ensemble de la situation des universités d'Aix-Marseille à des dates proches. Mais comme le président de l'université de Provence souhaitait avoir connaissance des rapports concernant les autres universités avant le début de l'évaluation seconde dans son établissement, un décalage était inévitable.

2 - Pour bien cerner les caractéristiques de l'université de Provence, il faut retracer son histoire. En 1969 les facultés d'Aix-Marseille ont été regroupées en deux universités :

- la Faculté des lettres et sciences humaines, moins la géographie, et la Faculté des sciences, moins ce qui se trouvait à Luminy, ont formé l'université de Provence ;

- la Faculté de droit et des sciences économiques, et la Faculté de médecine et pharmacie plus la géographie et les scientifiques de Luminy, ont constitué Aix-Marseille II. Chaque université se trouvait donc présente à la fois sur les deux sites d'Aix et de Marseille.

En 1973 l'université Aix-Marseille III a été créée. Elle a regroupé le droit et une partie des sciences économiques, l'Institut d'études politiques, l'Institut d'administration des entreprises et une partie des scientifiques d'Aix-Marseille I (un tiers environ). La situation est restée inchangée jusqu'en 1992-1993, date à laquelle la géographie a quitté Aix-Marseille II pour Aix-Marseille I (U1). Le partage des scientifiques entre les trois universités est une caractéristique essentielle de la situation marseillaise avec

une particularité pour Aix-Marseille I : cette dernière est présente sur le site scientifique de Saint-Jérôme qui est dominé par Aix-Marseille III (U3), mais U1 ne peut s'y étendre et n'a pas eu le droit d'y créer un premier cycle (accords Chabbal 1976).

2 LE RAPPORT DU CNE DE 1988 SUR L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE

L'université de Provence, en 1986, regroupe les Lettres et Sciences humaines ainsi qu'une partie des Sciences de l'ensemble marseillais. Son siège est à Marseille (Centre Saint-Charles) et ses implantations principales à Aix (Centre d'Aix) et Marseille (Centre Saint-Charles et Saint-Jérôme).

La première évaluation du Comité national d'évaluation s'est étendue sur trois ans, de 1985 à 1988. La première visite du Comité date de novembre 1985, la dernière visite de décembre 1986, mais le rapport n'était pas encore achevé, de sorte que la postface du président est de novembre 1988 (adoption du rapport par le Comité au début de l'année 1988). L'évaluation a amené la participation de vingt-six experts ainsi que de quatre à cinq chargés d'études et chargés de mission. Entre temps, l'université a changé de président (Guy Pouzard 1981-1987, Jean-Claude Bouvier ensuite).

L'évaluation a été faite alors que l'université (et surtout sa partie littéraire) était en pleine transformation, consécutive à la loi de 1984. Une restructuration complète des UFR était en cours (arrêtés ministériels de novembre 1985 et janvier 1986), faisant passer le nombre de composantes de 15 à 8, Observatoire non compris (de 11 à 5 pour Lettres et Sciences humaines, de 4 à 3 pour les Sciences). L'évaluation a été faite composante par composante sur la base de l'ancienne structure.

Après une assez brève présentation générale, le rapport étudie les Lettres puis les Sciences, se poursuit par les services communs et s'achève par le gouvernement. L'université de Provence se définissait, en 1986, de la façon suivante :

	Aix (Lettres)	Marseille (Sciences)	Total
Etudiants	11 000	4 000	15 000 (mais 18 800 en 1988 d'après le président)
Enseignants	398	404	802
IATOS	173	332	505
Surface (m2)	32 488 *	68 622	101 110 hors BU

* une erreur s'est glissée dans le rapport de 1988 : il fallait lire 32 488 m2 (hors BU) au lieu de 14 905 m2 pour les surfaces Lettres.

On peut rappeler qu'en Lettres 61% des étudiants se trouvaient en premier cycle (57% en Sciences) ; en troisième cycle, les chiffres étaient respectivement de 7 et 10%. Le rapport faisait état de 1 410 DEUG et de 1 120 licences délivrés en Lettres et Sciences humaines (1985) et de 350 DEUG et 360 licences délivrés en Sciences.

Lettres et Sciences humaines

Le rapport est très détaillé et les conclusions regroupées en quatre pages. Les enseignants se répartissent comme suit : (A + B)

Lettres et Arts	91
Langues et LEA	131
Histoire	45
Ethnologie et Sociologie	14
Psychologie et Sciences de l'éducation	34

Les géographes étaient alors à Aix-Marseille I

La gamme des enseignements est très large (par exemple les LEA avec la multiplicité des langues possibles) ; de plus il y avait 29 possibilités de troisièmes cycles, dont 4 DESS en psychologie.

Le rapport d'évaluation insiste sur les points suivants :

- Le caractère encore incertain des structures et du positionnement des disciplines, sous-disciplines, voire des individus. Le rapport évoque la nécessaire métamorphose de la Faculté des Lettres en élément d'une université, doublée de la structuration en UFR au lieu d'UER. La situation était donc très mouvante en 1986.

- L'indigence matérielle et administrative (p. 224) : des locaux conçus pour 5 ou 6 000 étudiants et en accueillant le double, des centres de recherche mal logés, des équipements vétustes, l'absence de secrétariats et de personnels de service. Cela revient à de nombreuses reprises dans le rapport.

- La grande qualité de la recherche : 39 centres dont, selon les catégories de l'époque, 17 unités B1 et 5 équipes recommandées (B1*), 78 chercheurs, semble-t-il du CNRS. Le rapport insiste sur la qualité des recherches dans de nombreux domaines (richesse littéralement débordante des recherches historiques, p. 35), notamment sur le monde méditerranéen, mais note l'effort à faire pour les développer et les faire connaître.

- Avec le système des UV et les multiples possibilités d'options, il est difficile de bien mesurer la tâche d'enseignement dans chaque discipline. Le rapport recommande de

faire un effort de clarification en vue de permettre une meilleure défense contre les règles d'attribution des moyens utilisées alors par le Ministère.

- Enfin, le faible rendement apparent en termes de taux de succès aux examens. C'est l'occasion de dire que les résultats sont meilleurs si l'on retient les présents à l'examen et non les inscrits administratifs.

Sciences

Les enseignants se répartissent ainsi :

Mathématiques	90
Physique	123
Chimie	95
Sciences de la terre	9
Sciences biologiques	78

41 formations de recherche dont 22 B1, 8 équipes recommandées.

Les activités étaient réparties entre Saint-Charles et Saint-Jérôme avec quelques équipes à Luminy.

Le rapport met l'accent sur les conséquences fâcheuses du partage des scientifiques entre les trois universités et sur les problèmes de locaux. Tout développement sur le site de Saint-Jérôme est bloqué en 1986. La question était de savoir ce qu'allait devenir le projet d'implantation à Château-Gombert.

Dans ce cadre général, le rapport insiste sur les disparités entre disciplines et entre équipes de recherche. A côté de très bonnes équipes existent de nombreux petits groupes dont la qualité ne tient qu'à une seule personne. De plus, un pourcentage élevé d'enseignants ne fait pas de recherche. Cela donne des valeurs défavorables aux indicateurs usuels (publications/personne). L'appui du CNRS est faible (moins de chercheurs qu'en Lettres). L'enseignement est excellent dans certaines disciplines (Mathématiques). Les relations avec les autres universités ne sont pas mauvaises mais assez rares, sauf en Biologie et en Sciences de la terre.

Le rapport fait une recommandation d'ordre général : la modulation des services d'enseignement, en demandant à ceux qui ne font pas de recherche de participer davantage à l'enseignement. Cette recommandation s'adresse davantage au Ministère qu'à l'université.

En revanche celle-ci est invitée à restructurer la recherche, de façon à afficher des équipes de taille suffisante et à éliminer de l'effectif retenu ceux qui ne cher-

chent pas. Cette recommandation se retrouvera en 1989 dans le rapport du CNE au Président de la République.

La dernière appréciation reste positive (juillet 1987) : «la partie scientifique d'Aix-Marseille I nous est apparue comme un des bons ensembles scientifiques français et n'a certainement pu que s'améliorer depuis» (p. 310).

Etablissements et instituts rattachés, services communs

Sous ce titre, le rapport analyse des organismes très différents :

- Les BU. L'accent est mis sur le très mauvais état des locaux et sur le manque de place, mais des améliorations semblaient imminentes. L'informatisation était encore peu développée.

- L'institut universitaire des systèmes thermiques et industriels (IUSTI), créé en 1987, dont à l'époque il est difficile de savoir si c'est une école d'ingénieurs stricto sensu. C'est une formation en 3 ans après le premier cycle. L'admission se fait sur dossier et le titre d'ingénieur est délivré.

- Le Centre de télé-enseignement. Les moyens consacrés à cette activité ne sont pas négligeables : en Lettres, 7 postes d'enseignants et 4 000 HETD ; en Sciences, 17 postes et 100 KF d'heures supplémentaires.

Gouvernement et gestion

Le rapport est bref sur ce thème.

Après quelques difficultés initiales, la situation s'est stabilisée avec le principe d'une alternance des présidents, scientifique et littéraire, et l'existence de vice-présidents, l'un pour le Centre d'Aix, l'autre pour Marseille. Les composantes semblent autonomes en matière de politique de recherche, comme elles le sont pour la pédagogie. Les services de scolarité ne sont pas informatisés.

La gestion des ATOS repose sur le statu quo. Peu ou pas de réaffectations entre composantes et a fortiori entre Aix et Marseille. La durée du travail théorique est de 37,5 heures avec 10 semaines de congé, mais certaines composantes semblent loin du compte.

Les ressources proviennent à 57% de la subvention du Ministère, 8% des droits de scolarité, près de 6% des contrats de recherche et près de 35% des collectivités

locales, de la taxe d'apprentissage, des prestations de service.

Le président, dans sa postface, évoque les efforts accomplis depuis plusieurs années pour accroître la rationalité de la gestion et pour développer la mise en commun des moyens d'enseignement et de recherche. Par ailleurs, dans le détail des analyses, le rapport se fait l'écho d'opinions variés : les uns rendent hommage à l'action de la présidence, les autres semblent ne rien en attendre ou regretter sa façon d'agir. L'impression, provisoire, que laisse cet ensemble d'éléments, est que l'université de Provence n'avait pas, il y a quelques années, un mode de gouvernement bien établi. Il semble qu'une très forte inertie tenait aux positions acquises à la base, d'où l'absence de réaffectation des emplois. Mais l'éclatement même de ce pouvoir de la base laissait de la place pour une présidence active, naturellement chargée des dossiers importants, notamment la rénovation des locaux. De même, cette diffusion des pouvoirs devait laisser place aux efforts de rationalisation et d'organisation des services dont parle le président.

La conclusion générale est brève

Elle recommande un rééquilibrage entre Lettres et Sciences, les taux d'encadrement étant trop différents : 1 enseignant pour 10 étudiants, et 1 pour 28, mais la recommandation s'adresse explicitement au Ministère.

Les liens entre les sous-ensembles : le rapport indique ce qui se fait (DEUG MASS, psychologie, audiovisuel) et souligne plutôt que, si une recomposition des universités marseillaises doit être envisagée dans l'avenir, il ne faut rien changer pour l'instant.

C'est aussi le sens de la dernière recommandation, qui insiste sur les effets néfastes du découpage des Sciences.

DEUXIÈME PARTIE

LES CHIFFRES-CLÉS

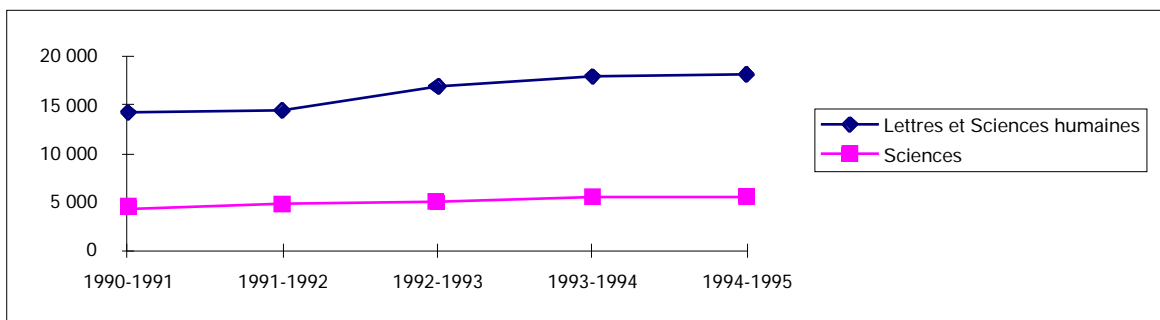
Les inscrits administratifs aux formations habilitées (hors instituts)

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	Evolution depuis 1990-1991
Lettres et Sciences humaines	14 299	14 414	16 906	18 006	18 151	26,9%
Sciences	4 447	4 751	5 014	5 542	5 642	26,9%
Total	18 746	19 165	21 920	23 548	23 793	26,9%

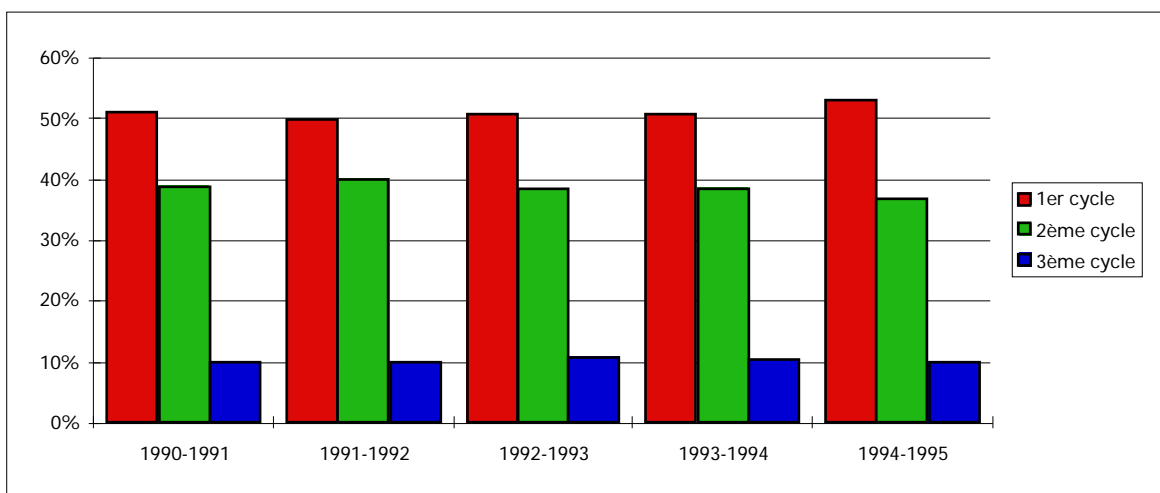
Les effectifs des écoles d'ingénieurs en 1993-1994

	Hommes	Femmes	Total	Dont étrangers
Institut universitaire des systèmes thermiques industriels	221	62	283	26
Institut Charles Fabry	25	2	27	2

L'évolution des effectifs (hors instituts)

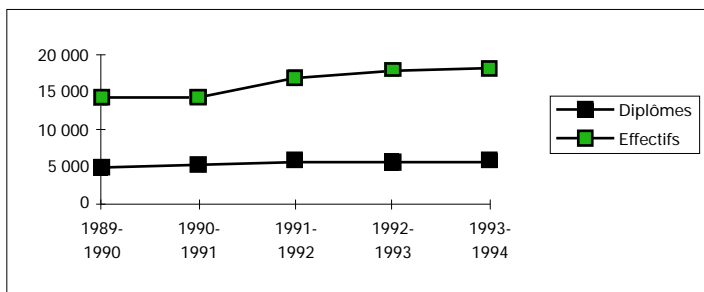


L'évolution du poids relatif des cycles (hors écoles)

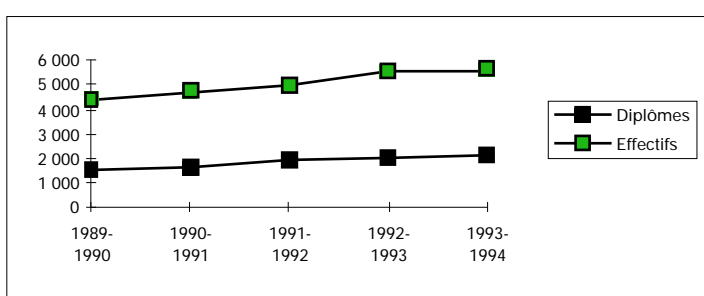


Diplômes habilités délivrés de 1989-1990 à 1993-1994 (hors instituts)

Lettres et Sciences humaines					
	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
Bac + 2	2 164	2 239	2 485	1 848	2 045
Bac + 3	1 591	1 696	1 979	2 098	2 040
Bac + 4	767	860	905	1 131	1 109
Bac + 5	360	391	400	461	516
Total	4 882	5 186	5 769	5 538	5 710



Sciences					
	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
Bac + 2	476	473	522	536	484
Bac + 3	565	635	775	819	944
Bac + 4	339	348	425	481	488
Bac + 5	155	155	217	221	201
Total	1 535	1 611	1 939	2 057	2 117



Les inscriptions pédagogiques aux formations habilitées en 1994-1995

Présentation par grande famille de disciplines, filière et composante

Lettres et sciences humaines	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	Total	Thèses
UFR Psychologie, sciences de l'éducation	1 464	1 474	336	3 274	11
UFR Langues anglo-américaines et germaniques, langues étr. appl.	2 357	1 248	110	3 715	3
UFR Civilisations et humanités	2 740	1 401	587	4 728	26
UFR Lettres, arts, communication et sciences du langage	2 130	1 457	426	4 013	21
UFR Études romanes, latino-américaines, orientales et slaves	1 260	607	134	2 001	20
UFR des sciences géographiques et de l'aménagement	626	205	191	1 022	12
Total	10 577	6 392	1 784	18 753	93
Structure par cycle	56,4%	34,1%	9,5%		

Sciences	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	Total	Thèses
UFR 1er cycle sciences	2 494			2 494	
UFR de mathématiques, informatique, mécanique		1 373	119	1 492	12
UFR Sciences de la matière		721	219	940	27
UFR Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement		725	199	924	34
Total	2 494	2 819	537	5 850	73
Structure par cycle	42,6%	48,2%	9,2%		

Écoles ou filières d'ingénieurs	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	Total	Thèses
Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI)		223	73	296	12
Institut Charles Fabry (ICF)		27		27	
Total		250	73	323	12

IUP	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	Total	Thèses
IUP en génie de l'environnement	114	266		380	
IUP en information-communication-image et son	20	131		151	
Total	134	397		531	

Le corps enseignant hors lecteurs en 1994-1995 (hors IUP et instituts)

	Droit- Economie- Gestion	Lettres et Sciences humaines	Sciences	Total
Professeurs		139	109	248
Maîtres de conférences	5	251	250	506
Assistants	1	10	17	28
Second degré	1	23	12	36
Jouvence (ATER + AMN)		53	42	95
Professeurs associés		1	2	3
Total	7	477	432	916
Crédits PAST *		5	1	6

* Un crédit PAST correspond à un demi-service de professeur des universités

Structure du corps

Rang A		29,1%	25,2%	27,1%
Second degré	14,3%	4,8%	2,8%	3,9%
Jouvence		11,1%	9,7%	10,4%

Les enseignants des IUP et des instituts en 1994-1995

	IUP GE	IUP ICIS	IUSTI	ICF
Professeurs	1	1	9	2
Maîtres de conférences	20		25	12
Assistants	1			
Second degré	1	1	2	
ENSAM				
Jouvence			7	
Professeurs associés				
Total	23	2	43	14
Crédits PAST *	2	3	0	0

* Un crédit PAST correspond à un demi-service de professeur des universités

Structure du corps

Rang A	4,3%	50,0%	20,9%	14,3%
Second degré	4,3%	50,0%	4,7%	
Jouvence			16,3%	

Les ingénieurs, techniciens et personnels administratifs et de service de l'université d'Aix-Marseille I (hors instituts) en 1994-1995

Employeurs	Types d'emplois	Catégories d'emplois			Total
		A	B	C	
État	Statutaires	81,0	114,0	350,0	545,0
	Gagés	2,0	3,0	5,0	10,0
	Objecteurs			11,0	11,0
Établissement	Permanents	2,0	2,0	2,5	6,5
	Vacataires, saisonniers				
	CES			68,0	68,0
	Apprentis				
Grands organismes (CNRS, INSERM, etc)		119,0	18,0	29,0	166,0
Associations	Conventionnés				
	Sans convention				
Collectivités territoriales	Mis à disposition	1,0		2,0	3,0
Entreprises	Mis à disposition				
Total		205,0	137,0	467,5	809,5

Répartition par fonction

	Catégories d'emplois			Total
	A	B	C	
Administration générale	15,0	24,0	86,5	125,5
Gestion financière et comptable	3,0	4,0	15,0	22,0
Gestion du personnel	2,0	9,0	17,0	28,0
Administration de l'enseignement	4,0	10,0	50,0	64,0
Assistance à l'enseignement	16,0	22,0	36,0	74,0
Administration de la recherche	14,0	13,0	17,0	44,0
Assistance à la recherche	136,0	32,0	61,0	229,0
Orientation	3,0	2,0	2,0	7,0
Documentation	2,0	8,0	23,0	33,0
Logistique immobilière	1,0		17,0	18,0
Service intérieur, entretien, gardiennage	1,0	2,0	88,0	91,0
Informatique	4,0	1,0	6,0	11,0
Vie de l'étudiant (MPU, SUAPS, etc)	2,0	9,0	33,0	44,0
Reprographie, PU	2,0	1,0	16,0	19,0
Total	205,0	137,0	467,5	809,5

Répartition par affectation

	Services centraux *	UFR	Écoles	Centre de calcul
Administration générale et communication	113,5	8,0	3,0	1,0
Gestion financière et comptable	22,0			
Gestion du personnel	28,0			
Administration de l'enseignement		62,0	2,0	
Assistance à l'enseignement	6,0	62,0	6,0	
Administration de la recherche		42,0	4,0	
Assistance à la recherche		217,0	10,0	
Orientation	7,0			
Documentation	33,0			
Logistique immobilière	18,0			
Service intérieur, entretien, gardiennage	44,0	47,0	3,0	
Informatique	3,0			7,0
Vie de l'étudiant (MPU, SUAPS, etc)	45,0			
Reprographie, PU	14,0	2,0		
Total	333,5	440,0	28,0	8,0

* services centraux et communs

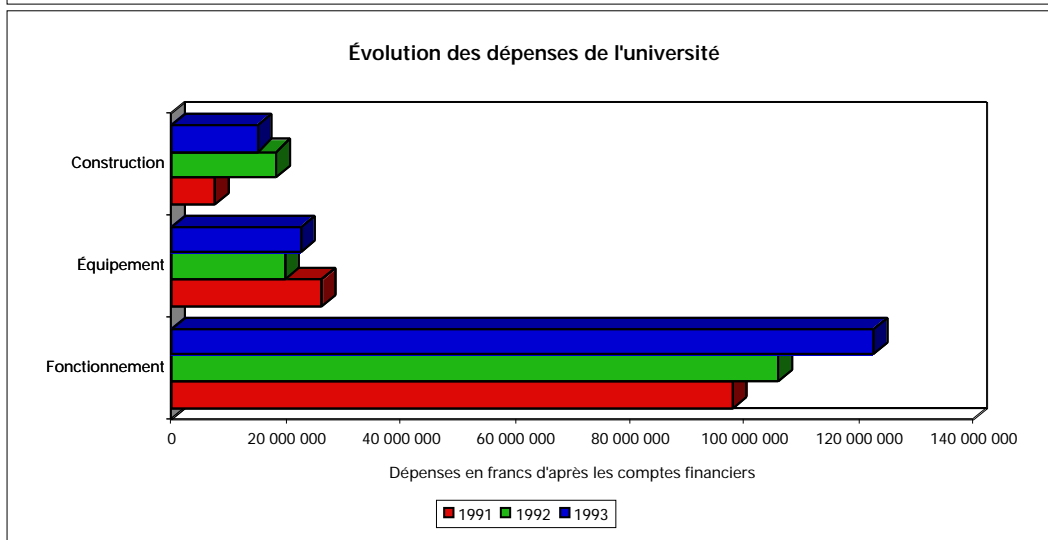
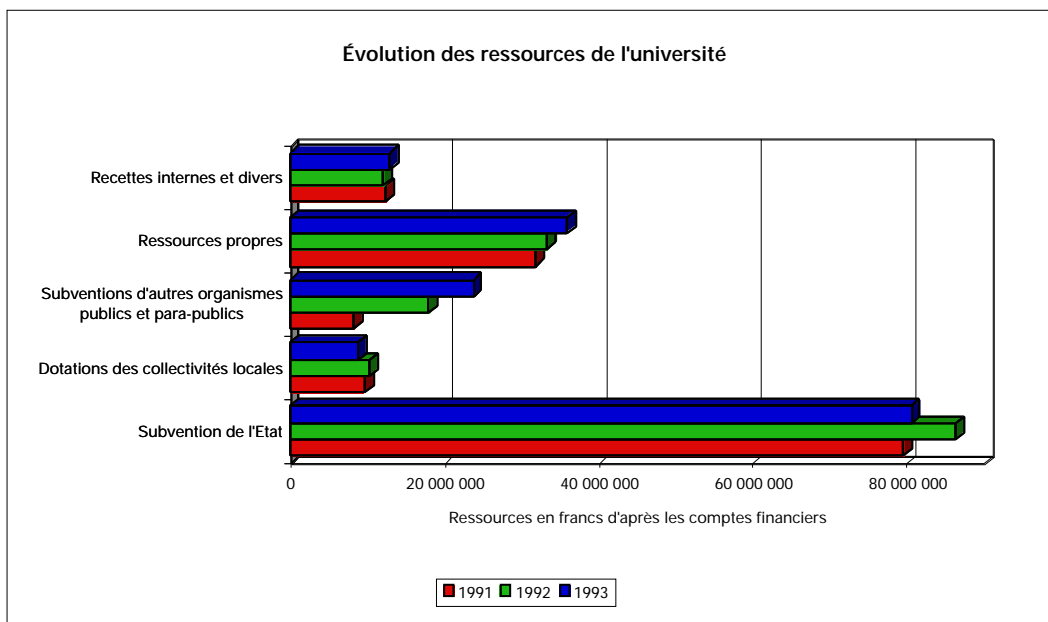
Les ressources en francs d'après les comptes financiers

	1991	1992	1993
Subvention de l'Etat	79 521 351	86 310 245	80 546 335
Dotations des collectivités locales	9 639 641	10 251 429	8 795 199
Subventions d'autres organismes publics et para-publics	8 236 719	17 986 561	23 719 187
Ressources propres	31 778 704	33 338 052	35 810 666
Recettes internes et divers	12 314 119	12 055 004	12 852 994
Total des ressources	141 490 534	159 941 291	161 724 381

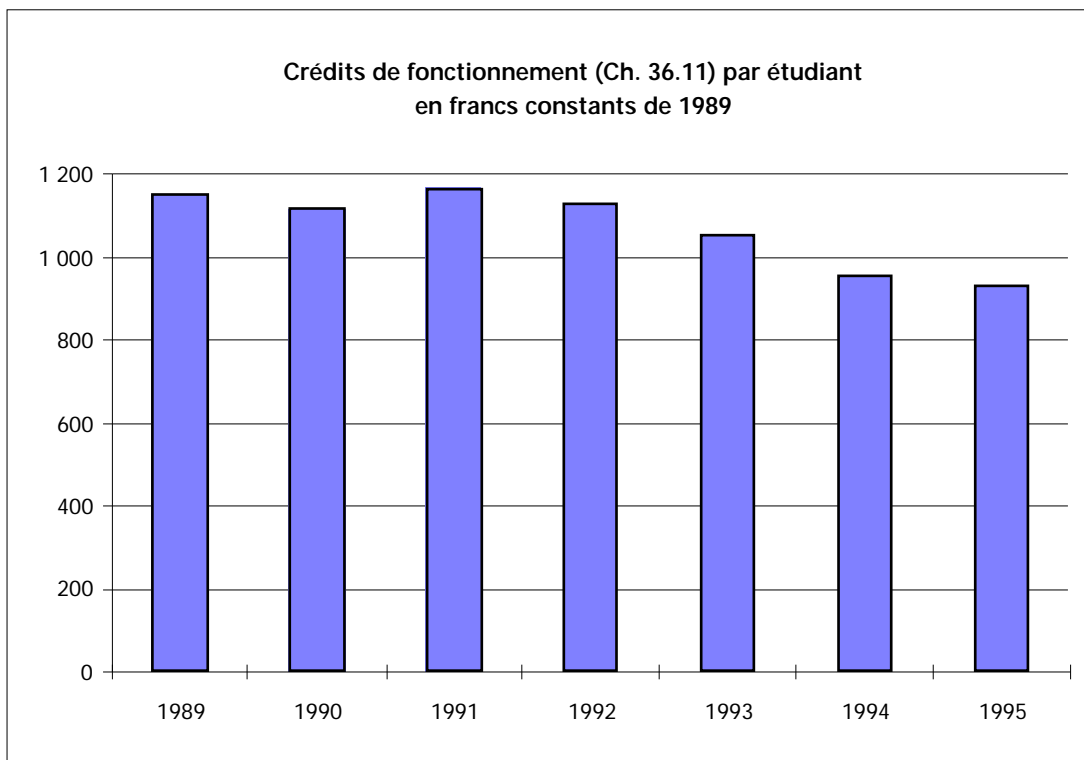
Les dépenses en francs d'après les comptes financiers

	1991	1992	1993
Fonctionnement	98 141 398	106 062 710	122 527 148
Équipement	26 368 690	19 929 319	22 645 040
Construction *	7 732 668	18 271 387	15 033 985
Total des dépenses	132 242 756	144 263 416	160 206 173

* Rénovation du Centre Saint-Charles à partir de 1992



Évolution des crédits de fonctionnement entre 1989 et 1995



Evolution de l'université de Provence de 1985-86 à 1994-95

Etudiants

	1985-1986	1994-1995	Augmentation
Lettres (Aix)	11 023	19 510	+ 76,9 %
Sciences (Marseille)	4 026	6 679	+ 65,9 %
Total	15 049	26 189	+ 74 % soit + 11 140 étudiants

Enseignants-chercheurs

	1985-1986	1994-1995	Augmentation
Lettres (Aix)	398	469	+ 17,8 %
Sciences (Marseille)	404	447	+ 10,6 %
Total	802	916	+ 14,2 %
Heures supplémentaires	22 092 *	56 750 *	soit + 114 enseignants-chercheurs + 34 658 heures

* y compris les heures complémentaires des professionnels.

Surfaces en m2 (SHON) (BU comprise)

Surfaces/année	1985-1986	1994-1995	Augmentation
Lettres	37 625 m2 * (dont BU : 5 137 m2)	46 327 m2 (dont BU : 5 637 m2)	+ 23,1 %
Sciences	73 197 m2 (dont BU : 4 575 m2)	84 224 m2 (dont BU : 4 575 m2)	+ 15 %
Total	110 822 m2 ou 101 110 hors BU	130 551 m2	+ 17,8 %
m2/étudiant Lettres (hors BU)	2,94	2,09	
m2/étudiant Sciences (hors BU)	17,04	11,92	

* soit 32 488 m2 hors BU. Une erreur s'est glissée dans le rapport du CNE de 1988 : il fallait lire 32 448 m2 (hors BU) au lieu de 14 905 m2 pour les surfaces lettres

IATOS

Nombre d'IATOS permanents	1985-1986	1994-1995	Augmentation
Lettres (Aix)	173	210	+ 21,4 %
Sciences (Marseille)	332	322	- 3,1 %
Sous-total	505	532	+ 5,34 %
TUC, CES, Objecteurs	-	91	

Source : Rapport du président de l'université (présentation du bilan et perspectives). CNE-Juin 1995

Evolution de la structure des composantes

Avant 1986	En 1986	En 1994
Lettres et Sciences humaines UER Histoire UER Anglo-américain UER ILGEOS UER LLC romanes et d'Amérique latine UER LLC germaniques UER Lettres UER Arts, Lettres, Expression UER Psychologie UER Sociologie et Ethnologie UER Philosophie UER Recherches méditerranéennes	UFR Civilisations et Humanités UFR LAG-LEA UFR ERLAOS UFR LACS UFR Psychologie, Sciences de l'éducation	UFR Civilisations et Humanités UFR LAG-LEA UFR ERLAOS UFR LACS UFR Psychologie, Sciences de l'éducation UFR Sciences géographiques et de l'Aménagement UFR IUP ICIS CFMI (Art. 33)
Sciences UER Mathématiques UER Physique UER Chimie UER Sciences naturelles Observatoire de Marseille	UFR MIM UFR SM UFR SVTE Observatoire de Marseille	UFR MIM UFR SM UFR SVTE Département d'université IUP Environnement (DENTES) IUSTI (Art. 33) Observatoire de Marseille (Art. 33) ICF (Art. 33)

Evolution du nombre des thèses

	1987			1992	1994	Durée moyenne de leur préparation
	Thèse 3e cycle	Nouveau doctorat	Thèse d'Etat			
Lettres	52	17	26	59	98	5,3 ans
Sciences *	19	23	31	55	83	3,7 ans
Total	71	40	57	114	181	

* IUSTI compris

Offre de formations Lettres 1985-1986

DEUG, Licences, Maîtrises :

- Histoire. Sociologie. Psychologie. Philosophie. Langues. Langues étrangères appliquées (10 langues possibles). Lettres modernes. Lettres classiques. Musique. Arts plastiques. Histoire de l'art et Archéologie.

- Mathématiques appliquées et Sciences sociales (DEUG seulement).*

- Formation des maîtres.

- Formation des musiciens intervenant en milieu scolaire.

Troisièmes cycles, 29 possibilités recouvrant tous les secteurs dont :

- 4 DESS : Psychologie clinique et pathologique ; Psychologie du travail ; Psychologie de l'enfant ; Psychologie de l'éducation ;

- 1 Magistère.

Formations de recherche, 39 dont :

- 17 unités propres ou associées (B1) ;

- 5 équipes recommandées (B1*).

Préparations aux concours d'enseignement :

- CAPES : Education musicale

- CAPES-Agrégation : Histoire, Philosophie, Allemand, Anglais, Espagnol, Portugais, Russe, Lettres modernes, Lettres classiques, Arts plastiques.

- Agrégation : Grammaire.

Diplôme d'université : Langues, Français pour étudiants étrangers ; Animation théâtrale.

* Ces caractères indiquent que ce diplôme n'existe plus en 1994-1995.

Offre de formations Lettres 1994-1995

DEUG, Licences, Maîtrises :

- Histoire. Sociologie. Psychologie. Philosophie. **Ethnologie**^o (licence et maîtrise). Langues (Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais, Russe). **Langues étrangères appliquées** (10 langues possibles). Lettres modernes. Lettres classiques. Musique. Arts plastiques. Histoire de l'art et Archéologie. **Sciences de l'éducation - FLE.**

- Communication et Sciences du Langage.

- Formation des maîtres.

- Formation des musiciens intervenant en milieu scolaire.

- **Géographie - Conception et mise en oeuvre de projets culturels.**

- **Etudes théâtrales.**

- **Etudes cinématographiques et audiovisuelles.**

DEUST : Formation de base au métiers de théâtre ; Métiers de l'animation sociale et culturelle ; Métiers de l'audiovisuel.

MST : Etudes européennes ; Archéologie du patrimoine méditerranéen ; Médiation culturelle.

IUP : Communication ; Image et son ; Génie de l'environnement.

Magistère : Négociation internationale.

Troisièmes cycles, 29 possibilités recouvrant tous les secteurs dont 16 DEA et 8 DESS :

- **Ergonomie cognitive**

- Psychologie clinique et pathologique

- Psychologie de l'enfance et de l'adolescence

- **Analyse pluridisciplinaire des situations de travail (APST)**

- **Consultant dans la fonction publique**
- **Affaires internationales**
- **Connaissance et gestion des terroirs**
- **Paysage et aménagement en régions méditerranéennes.**

Formations de recherche, 33 dont : 7 UMR, 10 URA, 10 EA, 4 JE et 26 DR.

Préparation aux concours d'enseignement :

- CAPES : Education musicale ; **Documentation**
- CAPES*-Agrégation :
 - . Histoire. Géographie. Philosophie. Grammaire
 - . (Agrégation) Allemand. Anglais. Espagnol. **Italien.**
 - Russe. Arabe. Portugais - **Langue d'Oc** (CAPES seulement) - Lettres modernes - Lettres classiques - Arts plastiques. Musique.
- CPE (Conseiller principal d'éducation).

L'université de Provence a créé une Ecole doctorale regroupant l'ensemble des formations doctorales du secteur Lettres et Sciences humaines.

° Ce qui est en gras indique les nouvelles formations par rapport à celles proposées en 1985-86.

* La préparation aux CAPES est assurée, par convention, par l'université de Provence et l'IUFM.

Offre de formations Sciences 1985-1986

DEUG : Sciences des Structures et de la Matière (SSM) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV).

DEUST : Technicien de l'environnement* ; Information scientifique et technique.

Licences et maîtrises :

- Mathématiques. Mécanique. Aéronautique. EEA (Electronique, Electrotechnique, Automatique)
- Sciences physiques. Physique. Chimie analytique et Sciences de l'environnement. Biochimie.
- Neurosciences du comportement
- Sciences de la Terre.

Maîtrise de sciences et techniques :

- Formation d'ingénieurs (anciennement Echanges thermiques)
- Microbiologie industrielle appliquée
- Instrumentation industrielle et capteurs
- Métiers du son et de l'image (ex-diplôme d'université).

Troisièmes cycles :

- 13 possibilités dans le domaine des Mathématiques, de la Physique, de la Chimie, de la Biologie, de la Biochimie, des Sciences de la Terre
- 2 DESS : Electronique, Electrotechnique, Automatique, mention Systèmes électroniques ; Politique démographique dans les pays en voie de développement.

Titre d'ingénieur (systèmes thermiques industriels)

Formations de recherche, 41 dont :

- 22 unités propres ou associées (B1)
- 8 équipes recommandées (B1*).

Préparation aux concours d'enseignement :

- CAPET : A3 (Biochimie : convention avec le lycée technique Marie-Curie)
- CAPES : Sciences physiques
- CAPES-Agrégation : Mathématiques ; Sciences naturelles
- Agrégation : Physique ; Biochimie.

Diplômes d'université : Conseiller conjugal et familial ; Informatique Microélectronique.

* Ces caractères indiquent que ce diplôme n'existe plus en 1994-1995.

Offre de formations Sciences 1994-1995

DEUG :

- Sciences des Structures et de la Matière (SSM), spécialisations chimie, MIM, physique ; préparation au concours d'entrée des ENSI, sciences physiques
- Sciences de la Nature et de la Vie (SNV), spécialisations biochimie, biologie, chimie, environnement.

DEUST : Information scientifique et technique (A-M III)*. Plantes aromatiques, médicinales et industrielles - Matières plastiques.

Licences et maîtrises : **Informatique**. Mathématiques. Mécanique. Aéronautique (maîtrise). **Technologie mécanique. Modules d'informatique DTUP1**. Remises à niveau Mathématiques et Mécanique. Physique. EEA. Sciences physiques. Chimie physique. Biochimie. Sciences naturelles. **Sciences de la Terre. Neurosciences du comportement**.

MST : **Matériaux polymères**. Métiers de l'Image et du son. **Environnement et aménagement des régions méditerranéennes**.

Troisièmes cycles :

- 14 DEA dont **Informatique et Mathématiques** (A-M II, Avignon, Toulon, La Réunion). Mathématiques (A-M II et III). Mathématiques appliquées. Mécanique énergétique. Science des matériaux (A-M II et III). Physique des particules, Physique mathématique et Modélisation (A-M 2, Toulon, Toulouse III, Nice). Rayonnement et Plasmas (INSTN). Physique et Modélisation des systèmes énergétiques (INSTN). Spectrométries et Physico-Chimie structurales. Chimie de l'environnement et Santé (A-M II et III). Biologie cellulaire et Microbiologie (A-M II, Montpellier I et II). Neurosciences (A-M II et III). Ecosystèmes continentaux arides méditerranéens et montagnards (A-M III, Grenoble I, Montpellier II). Paléontologie dynamique, sédimentaire, Chronologie (Dijon, Lyon I).

- DESS : **Instrumentation, Capteurs et Communications industrielles. Mathématiques pour l'ingénieur (A-M II) ; Ecriture et réalisation professionnelle en Images fixes et animées. EEA**

- DES : Sciences naturelles, Sciences physiques, Sciences mathématiques

Préparation aux concours d'enseignement :

- CAPES : Physique-Chimie. Biologie-Géologie. Biotechnologie

- CAPET : Génie mécanique. Mathématiques. Génie biologique.

- Agrégation : Sciences naturelles, option Sciences biologiques ; Sciences de la terre. Sciences physiques, option Physique ; Mathématiques. Mécanique. Génie mécanique

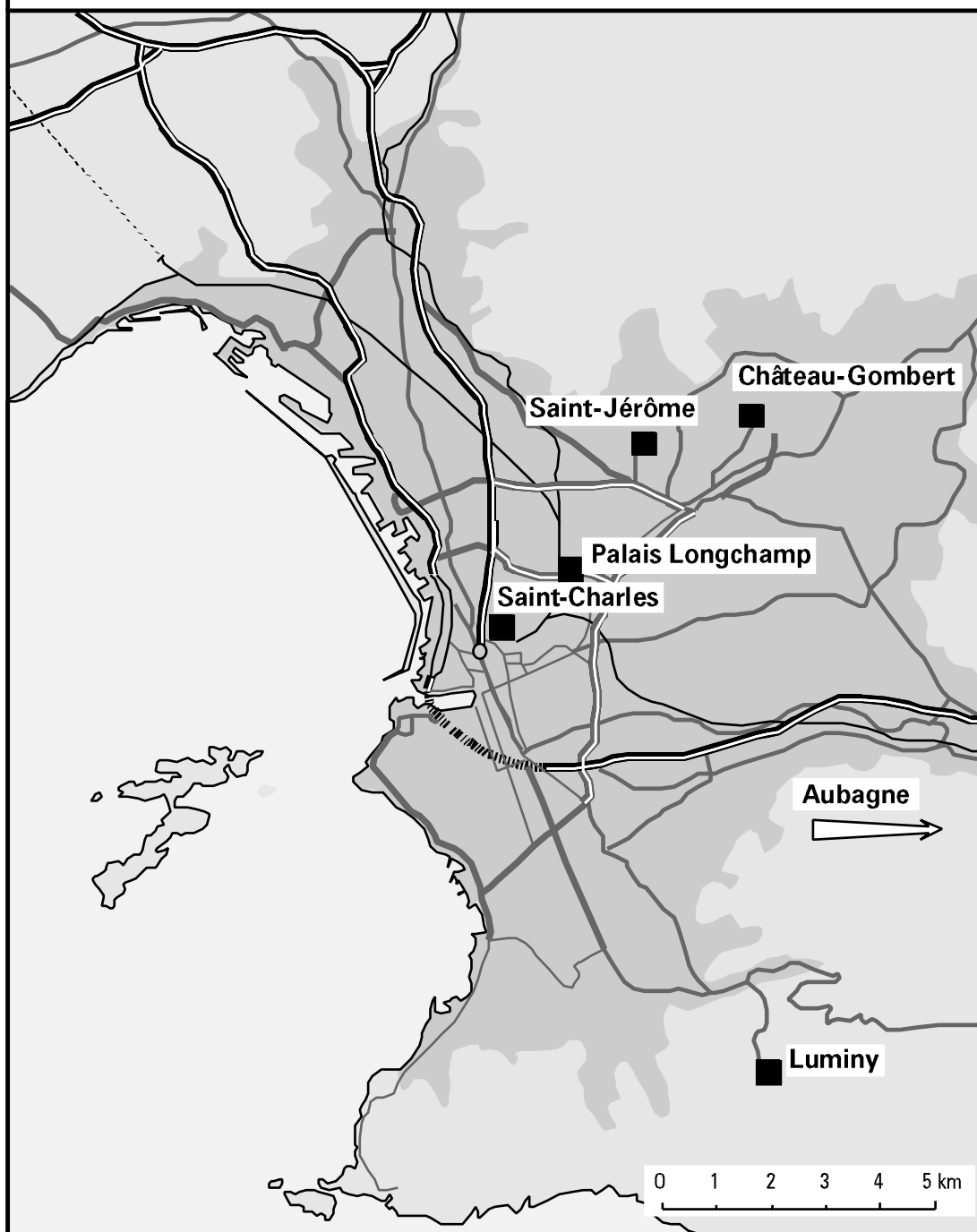
- CAPLP2 : Mathématiques. Sciences physiques.

Formation de recherche, 32 dont : 13 URA, 3 JE, 2 UMR + participation dans plusieurs UPR.

Participation aux Ecoles doctorales : Sciences de la Vie et de la Santé. Sciences de l'environnement. Mathématique. Informatique. Sciences pour l'ingénieur. Ingénierat en micro-biologie industrielle et appliquée, génie biologique. Diplôme d'ingénieur de l'IUSTI (3 options). Diplôme d'ingénieur en systèmes électroniques (DIESE). IUP Génie de l'environnement - IUP Information, Communication, Image et Son.

* Entre parenthèses l'université avec laquelle le diplôme est cohabilité (A-M II : Aix-Marseille II ; A-M III : Aix-Marseille III).

Les sites marseillais de l'université de Provence



Source : université de Provence

CNE 1996

TROISIÈME PARTIE

LE RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

1 PRÉSENTATION DU RAPPORT

Dans un premier document de décembre 1994 intitulé Bilan, le président de l'université s'attachait à répondre aux observations faites par le CNE lors de la première évaluation et il décrivait les principaux changements intervenus depuis 1988.

Le rapport de juin 1995, qui constitue véritablement le rapport d'évaluation interne, est intitulé : Rapport du président de l'université : présentation du bilan et perspectives CNE-Juin 1995.

C'est un document synthétique, centré sur les problèmes généraux de l'université, certains de ces problèmes y étant plus particulièrement étudiés.

Le président avait demandé à chaque composante de constituer un dossier à partir des questionnaires du CNE. Ces dossiers ne sont pas directement utilisés et intégrés dans le rapport d'évaluation interne tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration au début de juillet 1995. Le rapport du président est fortement marqué par l'affirmation de la politique suivie par l'université dans le cadre du plan Université 2000.

Les points principaux sont les suivants :

1) L'introduction insiste sur les conséquences de l'augmentation massive du nombre d'étudiants, passé de 15 000 environ en 1986 à 26 000 en 1994-1995. En comparaison, les effectifs d'enseignants et d'IATOS ont augmenté plus lentement ; il en est de même pour le budget, du moins pour la partie venant de l'État. D'après le rapport, l'État donnait 1 151 F par étudiant en 1989 et 958 F (en francs 1989) en 1994-1995. Le problème des locaux était très grave ; ce qui a été réalisé ou prévu dans le plan Université 2000 a permis d'éviter la rupture et pourrait conduire à des améliorations si le nombre d'étudiants se stabilise.

L'université accueille une proportion considérable de boursiers et elle a, par ailleurs, maintenu le principe de ne pas demander de manière systématique une contribution supplémentaire aux étudiants.

2) Le rapport examine ensuite l'offre de formations pédagogiques ou, plus généralement, la politique à l'égard des étudiants et de la formation :

- En Lettres et Sciences humaines, en raison de la forte progression des effectifs, l'université a limité l'accueil des étudiants venus d'autres académies, du moins pour

la première année de DEUG. Un effort a été fait pour mieux informer et pour améliorer l'accueil avec la création d'un nouveau bâtiment. La procédure d'inscription a été rendue plus facile grâce au Minitel. Le tutorat a été développé et le président estime que les résultats sont satisfaisants.

Les formations ont été diversifiées et la formation professionnalisée renforcée, notamment par la création de nombreux DESS.

- En Sciences, l'offre de formation a été modifiée par la création ou le développement de trois écoles d'ingénieurs, de deux MST et de plusieurs DESS. Les effectifs d'étudiants ont augmenté de 38% en premier cycle et de 57% en second cycle entre 1988-1989 et 1994-1995.

La formation des maîtres est une tradition de l'université et elle a été développée.

3) La recherche. Le rapport considère qu'il s'agit d'un des points forts de l'université, grâce aux efforts de restructuration et de définition d'axes fédérateurs, à la politique du Ministère dans le cadre de la contractualisation, et naturellement grâce à la présence de personnalités de premier plan.

Début 1995, 30 DEA sont habilités dont 16 en Lettres et Sciences humaines et 14 en Sciences. Une école doctorale existe en Lettres et Sciences humaines. En Sciences, l'université participe à quatre écoles doctorales sur l'ensemble des universités d'Aix-Marseille. Les relations avec les grands organismes se sont renforcées.

4) Gouvernement et organisation. Le rapport décrit la politique de modernisation rendue nécessaire par le manque de postes d'IATOS et par l'accroissement des tâches dévolues aux services. La modernisation consiste essentiellement à informatiser les tâches administratives (scolarité gestion financière, gestion du personnel).

5) La politique de site. C'est un aspect majeur du rapport, car la politique de site reflète les orientations essentielles de la politique générale. La politique de logique des sites découle du plan Université 2000 établi sous l'égide du recteur.

L'université de Provence a accepté de déplacer à terme son secteur scientifique de Saint-Charles vers Saint-Jérôme, Château-Gombert et Luminy, à condition d'obtenir des locaux équivalents.

Les locaux libérés à Saint-Charles permettaient d'accueillir des étudiants en lettres et sciences humaines ; ces disciplines s'implantaient ainsi à Marseille.

A Aix, un nouveau site était créé, celui du Jas de Bouffan, accueillant la future Maison méditerranéenne des sciences de l'homme ainsi que des enseignements.

Le déplacement des scientifiques s'accompagnait d'une réorganisation, de façon à donner plus d'unité aux différentes disciplines scientifiques des trois universités.

Le rapport conclut en soulignant que ces déplacements, qui aboutissent à une nouvelle répartition thématique, auront des conséquences à terme sur les structures des universités marseillaises.

6) Enfin divers aspects, les ressources humaines, la vie sur les campus, les services communs et les affaires internationales sont traités sous forme d'annexes.

7) Le rapport a donc choisi de mettre l'accent sur la politique de l'université et n'a pas développé une analyse précise de la situation des diverses composantes. L'effort de synthèse est manifeste, la volonté d'exposer avec force et clarté les grands axes de la politique à long terme de l'université doit être reconnue et approuvée. Le parti qui a été pris ne conduit pas le rapport à analyser les points faibles de l'université, sinon pour dénoncer les pénuries de moyens.

Ce rapport témoigne de la difficulté de l'exercice demandé par le Comité. L'exposé de la politique générale est indispensable et il a été très bien fait. Mais le rapport d'évaluation interne doit également comprendre une présentation précise des composantes qui, dans ce cas, n'a pas été poussée assez loin. Enfin, la réflexion sur les faiblesses de l'université est toujours difficile à mener et plus encore à exposer ; cette réflexion n'apparaît guère dans le document soumis au CNE.

Lettres

1- L'université de Provence n'a pas le monopole de la diversité des disciplines et sous-disciplines, de la multiplicité des filières ni du système des UV. Mais ce qui était peut-être plus marqué qu'ailleurs concernait la diversité des solutions utilisées pour gérer ces multiples éléments. Comment était attribuée la responsabilité de chaque filière ? Comment le système très complexe d'UV optionnelles pouvait-il fonctionner ? Ces modalités d'examen étaient-elles unifiées ?

Ces interrogations sur la manière d'accomplir la mission d'enseignement rejoint les questions sur les effectifs d'étudiants et sur les résultats des examens. Dans sa post-face, le président de l'université de Provence affirme qu'il est «matériellement impossible de donner la proportion exacte d'étudiants d'une génération ayant obtenu le DEUG». C'est malheureusement exact dans beaucoup d'universités, mais il semblait, en outre, qu'à l'université de Provence il était alors tout aussi difficile de donner le nombre d'étudiants réels...

2- Les UFR, en pleine restructuration, ne semblaient pas en mesure de définir des politiques de développement, sinon celle qui consiste à multiplier les filières, les options et à demander les moyens nécessaires.

3- La qualité des recherches dans plusieurs domaines suscite aussi quelques questions. Qu'est-ce qui est fait, et par qui, pour maintenir cette qualité, pour assurer le renouvellement des enseignants capables de continuer l'oeuvre entreprise ?

Sciences

1- L'organisation des enseignements semblait plus solide. On relève cependant que le premier cycle est organisé en dehors des UFR sous l'autorité d'un chargé de mission nommé par le président. Ces DEUG rénovés avaient bénéficié de subventions de la Région.

2- Le jugement porté sur la recherche était relativement sévère et marquait bien les différences inter et intra-disciplinaires. En 1986, les 400 enseignants scientifiques de l'université de Provence n'étaient pas accablés par la masse des étudiants. On peut, comme l'a fait le rapport, s'interroger sur les moyens d'améliorer l'efficacité de l'ensemble.

En conséquence, les thèmes retenus ont été les suivants :

. **Les Premiers cycles Lettres et Sciences** : à la rentrée 1995, en Lettres, l'université était en train de mettre en place un système de modules, la croissance des effectifs a été très forte (environ 6 500 étudiants en 1986 ; 11 000 actuellement) et il paraissait toujours difficile d'obtenir des informations sur les résultats. En Sciences, la structure sera modifiée à la rentrée 1996.

En Lettres

. **L'ensemble des formations de troisième cycle et de la recherche sur le «Monde méditerranéen»** présenté par l'université comme un point fort ; de plus, la

construction d'une Maison méditerranéenne des sciences de l'homme a commencé en 1995 au Jas de Bouffan.

. **L'UFR des Sciences géographiques et de l'aménagement** qui n'avait jamais été évaluée puisqu'elle venait de quitter Aix-Marseille II lors de l'évaluation de cette université.

En Sciences

. **L'UFR Mathématiques-Informatique-Mécanique (MIM)**, présentée comme un point fort par l'université et dont l'installation sur un nouveau site avait commencé (Château-Gombert).

. **L'Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI)**, un exemple de professionnalisation.

. **L'UFR Sciences de la vie et de la terre (SVTE) et le département DENTES**, un ensemble évolutif dont la recomposition est en cours. De plus, il paraissait intéressant de mieux cerner leurs relations avec les autres universités marseillaises.

D'autres questions ont paru intéressantes à étudier :

. **Télé-enseignement** : en raison de la place que l'université estime tenir dans ce domaine.

. **Politique documentaire** : c'est à la fois le souhait du président de l'université qui désirerait y voir plus clair et un élément de l'étude que mène le Comité sur ce sujet.

. **Organisation et gouvernement** : c'est un préalable indispensable à tout rapport. De plus, la question avait été très rapidement traitée dans le rapport de 1986 et des changements assez importants avaient eu lieu depuis.

QUATRIÈME PARTIE

LES COMPOSANTES

LA POLITIQUE ET LE GOUVERNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

La politique

Depuis le Plan Université 2000, l'université de Provence s'est engagée dans une politique à long terme qui s'inscrit dans le contrat de Plan Etat-région, les contrats quadriennaux avec le ministère de tutelle, les accords avec le CNRS et, tout récemment, le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette politique concerne les deux grands secteurs disciplinaires de l'université, mais il est probable qu'elle aura plus de conséquences à long terme dans le secteur des Sciences que dans celui des Lettres. Cette politique, qui a plusieurs objectifs d'importance inégale et dont les calendriers de réalisation ne sont pas semblables, peut être présentée sous trois rubriques :

- locaux, implantations nouvelles et redistribution des activités ;
- professionnalisation des formations ;
- actions sur le premier cycle.

Locaux et implantations

L'université souffrait, et souffre toujours, d'une insuffisance de locaux consécutive à la très forte augmentation des effectifs étudiants, surtout en Lettres. Le développement sur les sites de l'avenue Robert Schuman et des autres implantations à Aix ainsi qu'à Saint-Charles ou Saint-Jérôme à Marseille était très limité, voire impossible.

Il fallait donc de nouvelles implantations, ce qui donnait l'occasion de définir une politique de répartition de l'enseignement et de la recherche dont les conséquences ne pouvaient être toutes prévues et dont la réalisation était soumise à de nombreux aléas, en particulier d'ordre financier. Cette politique fut rendue possible par l'amélioration des relations entre les trois universités d'Aix-Marseille.

C'est en Sciences que la politique est la plus complexe et la plus audacieuse. Jusqu'à ces dernières années il existait trois grands sites scientifiques :

- Saint-Charles, où se trouvait la plus grande partie des scientifiques de l'université de Provence ;
- Saint-Jérôme, où cohabitent les scientifiques d'Aix-Marseille III et les autres scientifiques de l'université de Provence ;
- Luminy, lieu d'implantation des scientifiques d'Aix-Marseille II.

Un nouveau site avait été créé à Château-Gombert, mais sa destinée universitaire n'était pas très claire au départ. L'idée de la création de la technopole de Château-Gombert remonte au début des années 1980 lorsqu'il avait paru nécessaire de faire exister aux marches de la ville «un nouveau quartier de Marseille» qui soit un pôle d'innovation et qui joue à plein son rôle d'accueil des entreprises.

Sur une superficie de 180 hectares situés dans le Nord-Est de Marseille, il avait été prévu de «réaliser une opération de développement économique tournée vers la formation d'ingénieurs, la recherche appliquée, la création et le développement d'entreprises dans des secteurs technologiques de pointe et à évolution rapide» (Article 2, IXe Plan 1984/88).

Par accord entre les universités, il fut décidé que l'université de Provence prendrait la responsabilité de ce nouveau site. Cela permettait une redistribution des activités en vue d'améliorer la cohérence des Sciences dans l'ensemble marseillais, d'autant que l'université de Provence acceptait de déplacer des filières de Biochimie et de Biotechnologie de Saint-Charles à Luminy et à la Timone, où se trouvent l'enseignement et la recherche dans ce domaine (Aix-Marseille II). Par ces jeux de déplacements, Saint-Charles est en mesure d'accueillir une partie des DEUG de Lettres et Sciences humaines, initialement implantés à Aix, et qui sont donc dédoublés.

Cette restructuration des Sciences de l'université de Provence concerne ainsi trois implantations principales et l'opération exige que les échéanciers soient respectés, que les restaurations et réaménagements nécessaires ne prennent pas de retard et que, naturellement, le programme de constructions neuves soit exécuté.

En Lettres, en dehors de ce qui vient d'être dit sur l'implantation du DEUG Lettres à Saint-Charles, l'opération essentielle est celle du Jas de Bouffan à Aix. Il s'agit, dans le cadre d'un programme de construction conçu de manière unifiée, de bâtir une Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme avec l'appui du CNRS et de construire aussi des locaux d'enseignement pour les second et troisième cycles. On prévoit 2000 étudiants en 1996-1997. Cela décongestionnera en partie les locaux de l'Avenue Robert-Schuman. La Maison méditerranéenne permettra des regroupements et devrait accroître la visibilité de l'ensemble très important de travaux qui concerne la zone méditerranéenne.

A l'origine de cette politique il y a sans doute la nécessité d'obtenir des locaux supplémentaires, mais il est clair qu'elle va beaucoup plus loin, en Sciences surtout, quoique la dynamique créée en Lettres ne doive pas être sous-estimée.

Professionalisation des formations

C'est, depuis 1986, une tendance que l'on retrouve dans toutes les universités et qui se traduit ici par la création de DEUST, de MST, de Magistères et de DESS, d'IUP et d'Écoles d'ingénieurs (entre parenthèses, la date de création) :

- DEUST Métiers du Livre (1986)
- DEUST Métiers de l'animation culturelle et sociale (1991)
- DEUST Formation de base aux métiers du théâtre (1991)

- MST Archéologie du patrimoine méditerranéen (1991)
- MST Cultures, Economies européennes (CEE - 1993)
- MST Médiation culturelle (1994)
- MST Environnement et aménagement en régions méditerranéennes (ENVAREM)

- Magistère de négociation internationale (MAGNI) (1985)
- IUP ICIS Information, Communication, Image et son (1992)
- IUP Environnement, Technologie et société (1992)

- DESS Ergonomie cognitive (1987)
- DESS APST Analyse pluridisciplinaire des situations de travail (1989)
- DESS Consultant dans la fonction publique (1990)
- DESS Affaires internationales (1992)
- DESS Connaissance et gestion des terroirs (1993)
- DESS PARME Paysage et aménagement en régions méditerranéennes (1993)

- IUSTI Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (1985)
- Institut Charles Fabry (1993), qui délivre le titre d'ingénieur en systèmes électroniques

Il faut souligner que les filières professionnalisées, si elles veulent réussir, sont conduites à établir des relations intenses avec les milieux professionnels et à pratiquer une régulation des flux. En outre, ce sont des filières coûteuses en enseignement, en gestion administrative, en encadrement. Dans la plupart des cas le ministère de tutelle ne fournit pas la totalité des moyens requis, de sorte que ces filières doivent se procurer des ressources propres, soit auprès des entreprises et des collectivités locales, soit en demandant une contribution, quelquefois importante, aux étudiants. L'université de Provence ayant pour principe de ne rien demander aux étudiants en plus des droits réglementaires, la question est de savoir si cette position, certes respectable, s'accordera avec une politique active de professionnalisation.

Premier cycle

La croissance du premier cycle a été très forte depuis 1986, surtout en Lettres. L'université a mené une politique - inscrite dans le premier contrat quadriennal - visant à améliorer l'accueil et l'orientation des nouveaux inscrits et à lutter contre l'échec : c'est ainsi que différentes mesures ont été prises depuis la construction et l'aménagement des locaux destinés à l'accueil des étudiants jusqu'au tutorat auquel l'université croit pouvoir accorder un rôle notable dans la baisse de «l'évaporation».

Par ailleurs, depuis 1991, l'université a limité le flux d'étudiants en provenance d'autres académies, du moins en Lettres. C'est une des raisons, parmi d'autres, qui explique la stabilisation et même la légère décline du flux de premières inscriptions après le niveau atteint en 1992-1993 : 4 397 inscrits en Lettres, Arts et Sciences humaines, soit une croissance de 34% par rapport à l'année précédente. Nous retrouverons ces questions dans la partie du rapport spécialement consacrée au premier cycle.

Cette brève présentation de la politique de l'université n'avait pour but que d'en faire ressortir les traits les plus importants qui influencent déjà la vie de l'établissement et que nous retrouverons dans les différents chapitres consacrés aux domaines retenus pour cette évaluation. Cette politique est en accord avec les principales recommandations faites par le Comité en 1986 et a été rendue possible par la conjonction de plusieurs éléments :

- la mise en place progressive d'un mode de gouvernement adapté aux caractères de l'université et laissant à ses responsables la possibilité de consacrer du temps et des efforts à la réalisation de cette politique ;
- l'accroissement des moyens matériels et humains accordés aux universités après une période de quasi-stagnation ;
- l'amélioration des relations entre les trois universités d'Aix-Marseille.

Gouvernement

L'université de Provence a dû se donner un mode de gouvernement et un type d'organisation compatibles avec ses caractéristiques

A l'origine l'université résulte de la réunion de deux facultés, l'une à Aix, l'autre à Marseille. Pour se conformer à la loi de 1968, chaque faculté devait éclater en plusieurs unités, composantes de la nouvelle université.

Mais cet éclatement aurait pu être fictif, comme cela s'est fait ailleurs, avec des services centraux réduits et une administration quasi complète pour chacun des grands sous-ensembles. Ce n'est pas le choix qui a été fait, en partie par refus des anciennes structures facultaires.

Une autre solution envisageable consistait à donner une forte autonomie à chaque UER, l'université devenant une fédération lâche de composantes diversifiées. Mais un tel choix exigeait des moyens en personnel administratif que l'université ne possédait pas, et de plus (ou surtout) il supposait que les différentes composantes aient une individualité assez marquée pour acquérir rapidement une identité. Ce n'était pas le cas non plus.

Il n'en restait pas moins que les Lettres comme les Sciences tenaient à préserver leurs intérêts collectifs. Aucun des deux ensembles ne dominait nettement l'autre. Les Lettres avaient plus d'étudiants et moins d'enseignants que les Sciences, mais les départs consécutifs à la création d'Aix-Marseille III ont atténué la disproportion relative aux enseignants.

Le mode de gouvernement devait essayer de concilier ces éléments un peu contradictoires. Depuis l'application de la loi de 1984, il semble que l'université ait réussi à se doter d'un système de «gouvernance» équilibré et souple.

La présidence et l'équipe de direction

Dès le début, le principe de l'alternance des présidents littéraires et scientifiques fut admis et il a été respecté. La présidence et le secrétariat général sont situés à Marseille (Saint-Charles). Au début il n'y avait pas de vice-président chargé du Centre d'Aix.

Depuis la mise en application de la loi de 1984, l'équipe de direction comprend le président, les vice-présidents des trois conseils statutaires et le secrétaire général. L'agent comptable, chef des services financiers, et le chargé de mission aux finances, désigné par le président parmi les membres de la Commission des finances, participent aux réunions de direction.

Les vice-présidents du Conseil d'administration et du CEVU sont aussi les responsables des Centres d'Aix et de Marseille. Le vice-président du Conseil scientifique relève du groupe disciplinaire auquel n'appartient pas le président.

Depuis l'origine, existait à Aix une Commission des affaires locales composée de représentants des UER et d'élus aux différents conseils. Cette commission avait un rôle important dans la répartition des crédits, puis elle a

proposé le nom du vice-président de l'université responsable du Centre d'Aix. Depuis 1988, une Commission des affaires locales existe aussi à Marseille. Le rôle de ces commissions est devenu plus modeste, mais il a paru intéressant de rappeler les attributions originelles de la Commission d'Aix : non seulement elle traitait un ensemble de questions relatives à ce Centre mais, par la désignation du vice-président, elle donnait à celui-ci une légitimité propre qui en faisait le défenseur des intérêts aixois.

L'évolution qui a résulté de la loi de 1984 a permis d'arriver à une formule qui semble meilleure : les vice-présidents en charge des Centres d'Aix et de Marseille ont une double fonction clairement affichée ; chacun gère le Centre dont il est responsable mais, étant en même temps membre de l'équipe de direction de l'université, il n'est pas un simple défenseur des intérêts d'un groupe de disciplines.

La politique de l'université et les relations entre les Lettres et les Sciences

Le soin mis à équilibrer la composition de l'équipe de direction reflète bien la caractéristique fondamentale de l'université de Provence. C'est une juxtaposition de deux ensembles, Lettres et Sciences, qui n'ont pas beaucoup de relations (avec des exceptions comme en géographie physique), mais qui n'ont pas remis en cause la nécessité de vivre ensemble, ni la volonté de réduire les occasions de conflits. Cela apparaît de plusieurs manières :

- la répartition de la subvention de fonctionnement entre les Lettres et les Sciences ne donne pas lieu à des affrontements difficiles ;

- conformément à une recommandation du Comité et au vu de la croissance forte des étudiants en Lettres, un rééquilibrage des proportions d'enseignants a été décidé sur la base de 2/3 des créations de postes au profit des Lettres. Il en est de même pour les personnels administratifs et techniques. Le principe de ce rééquilibrage a été négocié lors de l'élaboration du premier contrat quadriennal. Le tableau ci-après montre l'ampleur du mouvement.

	1990-1991		1995-1996	
	Aix	Marseille	Aix	Marseille
Enseignants de statut universitaire*. Nombre réel de postes	331	410	409	442
Total enseignants, y compris les moniteurs	404	462	530	503
IATOS en nombre, non compris les emplois gagés	175,5	306	200	312

* Professeurs, MC, MA et assistants

Entre 1990 et 1995, Aix a gagné 78 postes de statut universitaire et Marseille 32. La différence est encore plus nette avec les enseignants du second degré et les postes de jouvence. Pour les IATOS, la croissance est beaucoup plus faible puisque Aix a eu moins de 25 emplois supplémentaires et Marseille 6, ce qui n'a permis qu'un rééquilibrage modeste.

Il paraît difficile de ne pas voir, dans cette évolution, l'expression d'une volonté ferme et suivie de la présidence et cela n'aurait pu se faire sans l'acceptation de l'ensemble scientifique.

Par ailleurs une amélioration de la situation des personnels IATOS a pu être réalisée sur la période de six années (1-01-90 au 31-12-95), grâce aux promotions suivantes :

		DPAOS	ITARF	Total ATOS
Promotion de corps (Personnels déjà titulaires)	Par concours	5	31	36
	Par liste d'aptitude	3	31	34
Stabilisation (Personnels non titulaires)	Par concours	9	61	70
	Par intégration	2	10	12
Total		19	133	152

Sur 515 emplois (emplois DPAOS : 211, emplois ITARF : 304), 152 personnes ont pu bénéficier de promotion, soit 30% de l'ensemble.

L'administration

Par principe elle est centralisée, par nécessité elle est répartie entre les deux sites d'Aix et de Marseille. La plupart des grands services, la scolarité, l'intendance, sont ainsi divisés. Les services d'Aix sont dirigés par un CASU, chef des services administratifs et d'intendance, ceux de Marseille sont sous l'autorité directe du secrétaire général. Le service financier est partagé entre les deux sites, mais reste piloté directement par l'agent-comptable. Il n'existe qu'un seul SUIO mais il est divisé, de même que la formation continue, le télé-enseignement, le SCUF-FUP, l'audiovisuel et la mission des relations internationales.

Le vice-président responsable du Centre d'Aix a autorité sur les agents et il dispose par délégation d'un pouvoir sur le site. En matière financière, la délégation donnée au vice-président est limitée aux dépenses inférieures à 10 KF.

La centralisation administrative se traduit notamment par la gestion unifiée des personnels. Comme dans la plupart des universités, la mobilité entre les services et a fortiori d'un site à l'autre, dépend surtout du volontariat.

La séparation géographique peut créer des distorsions temporaires. Par exemple, en matière de scolarité, l'université a généralisé un système de pré-inscriptions par minitel, depuis 1992 pour les premières inscriptions. Ce procédé a été étendu aux ré-inscriptions. Il permet de réduire l'attente et de simplifier l'inscription définitive lorsque les données relatives à l'étudiant sont déjà enregistrées. Tout cela fonctionne bien à Marseille. Pour diverses raisons, Aix a accusé un retard aujourd'hui presque comblé.

L'informatisation de la scolarité, qui a fait l'objet d'un gros effort de la part de l'université, est susceptible de fournir des données bien meilleures que dans la majorité des universités. Nous le verrons à propos du premier cycle.

Etant donné la complexité des structures, la centralisation administrative conduit à certaines lourdeurs. La gestion des jours de congés des IATOS semble ainsi exiger

une profusion de signatures et de transmissions d'un service à l'autre et d'un site à l'autre.

La multiplication des implantations géographiques et la création de nouvelles unités, qu'elles aient ou non le statut de composantes, va accroître encore la complexité de la gestion administrative. Une refonte d'ensemble sera peut-être nécessaire.

Le fonctionnement des Centres d'Aix et de Marseille

Comme dans beaucoup d'établissements, une institution informelle, la réunion des directeurs d'UFR et d'Instituts, autour du vice-président, joue un rôle important.

En matière financière elle répartit la subvention qui revient au Centre selon les critères classiques : par exemple, en Lettres, le nombre d'étudiants, le poids des enseignements (estimé en unités de compte de 1h30 par semaine) et un correctif disciplinaire.

En matière d'enseignement, la réunion des directeurs d'UFR arbitre entre les projets présentés par les UFR. De même pour les postes d'enseignants, un classement local est effectué.

En Lettres, la recombinaison des UFR en 1985-1986 n'a pas été aisée. D'une UFR à l'autre la situation est différente. En règle générale les départements jouissent d'une forte autonomie et l'essentiel de l'activité des UFR passe par eux. L'UFR exerce souvent un pouvoir d'arbitrage et surveille les coûts, par exemple en matière d'heures supplémentaires. Mais il est évident que l'UFR ERLAOS, qui regroupe l'enseignement d'une vingtaine de langues, ne fonctionne pas comme l'UFR de Psychologie dont les départements sont constitués sur la base des sous-disciplines et qui comprend aussi les Sciences de l'éducation implantées à Vitrolles, lesquelles ont une grande autonomie, y compris en matière de formation continue. De même l'UFR Civilisations et Humanités comprend six départements (avec une bibliothèque commune), le plus important étant l'Histoire qui était auparavant une UER à part entière ; mais si elle retrouvait ce statut, que deviendraient les autres départements ?

Il semble fréquent que le vice-président chargé du Centre d'Aix soit directement saisi par les départements qui n'en informent pas toujours le directeur de l'UFR. De même, en matière de recherche, le vice-président du Conseil scientifique est directement sollicité par ceux qui ont des projets de colloques ou autres demandes de moyens.

Ce tissu de relations directes, qui se mêlent aux relations institutionnelles, reflète en quelque sorte la persistance d'un esprit de faculté qui est naturel dans un ensemble où les disciplines et sous-disciplines sont nombreuses et où les départements sont l'expression quasi spontanée des intérêts communs, aussi bien en matière de cursus de formation que de développement de la discipline grâce aux créations de postes.

A Marseille, un rôle très important est également joué par la réunion des directeurs d'UFR (avec, le cas échéant, des responsables de services communs). Il faut bien dire que, dans les Conseils, la représentation des différentes UFR est très déséquilibrée (le résultat des élections) et que seule cette réunion rétablit l'équilibre souhaitable.

Par ailleurs, le rôle des UFR est extrêmement variable. A une extrémité, l'UFR MIM apparaît comme une structure liant fortement ses composantes (mathématiques, informatique, mécanique) dans un projet commun (l'implantation à Château Gombert) et une politique commune. A l'autre, l'UFR SVTE apparaît comme une structure « molle » - ne serait-ce que pour des raisons géographiques - dans laquelle chaque département (il y en a 5) a, ou n'a pas, sa politique.

La vie de l'étudiant

La vie de l'étudiant peut être examinée sur plusieurs plans.

Le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO), créé en 1986, a remplacé la Cellule d'information et d'orientation (CIO). Il possède deux implantations, à Marseille et à Aix. A Marseille des m2 supplémentaires ont pu être dégagés pour accueillir des visiteurs en augmentation constante, étant donné la position centrale de Saint-Charles dont bénéficient non seulement les étudiants de l'université de Provence mais aussi ceux d'Aix-Marseille II et III.

A Aix, 120 m2 neufs ont été installés en 1992 et intégrés au bâtiment de la scolarité, ce qui permet une meilleure signalisation (150 passages quotidiens environ) et facilite le travail avec les services de scolarité, les assistantes sociales et la Commission pédagogique.

A côté des activités traditionnelles d'un SUIO, signalons, depuis octobre 1995, la prolongation de la semaine d'accueil sur un mois d'information et d'orientation dans les UFR et les départements. Signalons aussi la mise en place, dans le Centre d'Aix, depuis 1992, **d'un tutorat**, qui implique une gestion administrative et financière, une assistance documentaire et pédagogique pour 180

étudiants-tuteurs et 30 enseignants responsables. Le tutorat a permis l'émergence d'un réseau d'enseignants-correspondants dans les principales disciplines qui constitue, depuis la rentrée 1995, l'armature d'un «service» de premier cycle transversal aux UFR dont un maître de conférences a pris la tête. De plus, a été expérimentée une opération limitée, sur échantillons bien ciblés, d'observatoire afin d'approcher une analyse coût-efficacité dans quelques formations professionnalisantes.

Toutes ces actions, qui vont dans le bon sens, souffrent cependant - étant donné la conjoncture - de réductions de crédits et d'insuffisance de postes, ce qui est fort inquiétant.

L'amélioration des conditions de vie et de travail. A Marseille, a été construit en 1993 au coeur du Centre Saint-Charles, un nouveau bâtiment regroupant une cafétéria et des salles destinées aux organisations étudiantes. En Lettres et Sciences humaines, cette politique a été axée essentiellement, entre 1986 et 1995, autour des cinq points suivants :

1- la réhabilitation des locaux. Construits en 1965, les locaux d'Aix ont fait l'objet d'une maintenance constante au niveau de la peinture. Les faux plafonds d'origine ont été refaits ainsi que les toilettes (2,3 MF sur la période), de même que les ascenseurs, les amphithéâtres et le grand hall. Un éclairage extérieur a été réalisé sur la totalité du campus. La climatisation de certains locaux a commencé (bâtiments d'accueil, salle du Conseil) ainsi que la réhabilitation, moins visible, de plusieurs structures (chauffage, circuits électro-mécaniques...).

2- la création de structures d'accueil. Une cafétéria gérée par les personnels IATOS a été installée pour ceux-ci, et, sur fonds propres (500 KF), une cafétéria pour les étudiants (1988).

3- la mise à disposition d'outils de travail modernes. L'informatisation totale des services de l'université (services centraux, communs et UFR) s'est effectuée entre 1986 et 1990, ainsi que celle (commencée en 1990) de la Division de l'étudiant où a été créé un système propre qui fonctionne bien maintenant. L'utilisation du minitel pour les inscriptions a facilité la vie du personnel de la Division de l'étudiant. A la rentrée 1995, le standard téléphonique obsolète a été remplacé et l'université a été reliée au système R3T2-Internet (coût : 3 MF, dont 1 attribué par le Ministère).

4- la création d'une assistance médicale de première urgence : un poste d'infirmière (pour 20 000 étudiants !) a été créé en 1992 et un local de 5 m² aménagé.

5- une politique spécifique d'accueil et d'accompagnement des handicapés à l'université. C'est la poursuite de la politique menée dans le secondaire en faveur des handicapés (530 KF du FAVE en 1995). Elle a permis l'aménagement de rampes d'accès, d'un parking spécifique, de toilettes adaptées, d'une signalisation...). Par ailleurs, le SUIO a organisé un accompagnement des étudiants les plus gravement handicapés (conduite, prise de notes...).

Signalons aussi l'action du Comité d'action sociale de l'université de Provence (CASUP) qui a bénéficié de 350 KF en 1995 (dont 175 KF du Ministère) avec un demi-poste administratif à Saint-Charles tandis que le Centre d'Aix n'a ni local ni secrétariat, ce qui pose problème. A la rentrée 1995, le centre de Château-Gombert s'est ouvert et des permanences sont prévues pour Aix en 1996.

Enfin signalons le projet, à l'étude, de Centre culturel universitaire qui regroupe des représentants de la DRAC, du Conseil régional, du Conseil général des Bouches du Rhône, de la Ville de Marseille et de l'université.

2

PREMIERS CYCLES ARTS,
LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES

Etat des lieux

Les effectifs

Comme le montre le tableau ci-après, la croissance des effectifs du premier cycle de l'ensemble littéraire s'est ralentie à partir de 1993. Cela est dû à une légère baisse des premières inscriptions, qui peut être compensée par une réduction de «l'évaporation». Les effectifs du second cycle, eux, continuent d'augmenter en raison du décalage temporel.

Effectifs d'inscrits à l'université de 1991-1992 à 1994-1995 (ensemble littéraire)

	1ère inscrip.	% N/N-1	Transferts	% N/N-1	Réinscrip.	% N/N-1	Total inscr. adm.	% N/N-1	Total inscr. pédag.	% N/N-1
1° cycle										
1991-1992	3276		530		4574		8380		8626	
1992-1993	4397	34,2	775	46,2	4821	5,4	9993	19,2	10232	18,6
1993-1994	4187	-4,8	631	-18,6	5833	21,0	10651	6,6	10776	5,3
1994-1995	4071	-2,8	586	-7,1	5944	1,9	10601	-0,5	10761	-0,1
croissance 1994/1991		+24,2		+10,5		+29,9		+26,5		+24,7
2° cycle										
1991-1992	328		402		4924		5654		7263	
1992-1993	411	25,3	467	16,2	5177	5,1	6055	7,1	7850	8,1
1993-1994	471	14,6	518	10,9	5377	3,9	6366	5,1	8161	4,0
1994-1995	564	19,7	516	-0,4	5439	1,2	6519	2,4	8455	3,6
croissance 1994/1991		+71,9		+28,3		+10,4		+15,2		+16,4

Source : service scolaire Aix-Marseille I, octobre 1995.

Les taux de succès¹ pour l'ensemble des DEUG ont évolué comme suit :

1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
38,9	40,2	38,8	39,2	34,9

Le taux de succès varie d'une spécialité à l'autre. La moyenne sur cinq ans approche de 90% de reçus en DEUG de Musique, alors qu'elle est de 23,5% en anglais et de 24,5% en Histoire des arts ; mais la plupart des taux moyens sont compris entre 40 et 50%.

Les inscriptions dérogatoires ou liées aux régimes particuliers (4 à 7 inscriptions annuelles) représentent environ 18% des réinscrits et contribuent aux succès à peu près dans la même proportion.

L'université s'est engagée dans la réforme des DEUG et l'on trouve, au sommet du Centre d'Aix, une volonté de faire, de mieux faire et de le faire pour les étudiants.

La plupart des enseignants rencontrés sont conscients des défauts de l'ancien régime des DEUG et manifestent le souci d'améliorer l'information, les conditions d'études et les résultats. Un petit nombre d'enseignants dans des disciplines différentes a pris en main la réforme des DEUG et a été un facteur d'entraînement pour les autres qui, pour la plupart, ont adopté ou laissent faire la réforme.

¹ Le taux de succès est calculé de la façon suivante : Nombre de reçus/Nombre de réinscrits

On retrouve ici la preuve manifeste de plusieurs soucis :

- rendre plus homogène la structure des connaissances délivrées dans le diplôme ;
- rendre le diplôme plus lisible pour l'étudiant et pour l'extérieur ;
- éviter que l'étudiant ne construise, par de multiples possibilités de choix d'UV comme il pouvait le faire antérieurement, un diplôme trop éclaté, résultat d'un parcours individuel fait de rumeurs et de facilités ;
- améliorer la gestion des études, des examens, des jurys.

Les anciens DEUG

On comptait, jusqu'à la réforme entrée en vigueur en 1995-1996, vingt DEUG. Le système général était celui des unités de valeur sans compensation ; l'étudiant devait obtenir la moyenne à chaque UV.

La structure de cursus, à savoir l'obtention de six UV, était assez complexe avec une distinction entre la première année et la deuxième année du DEUG, sans qu'il apparaisse clairement si l'obtention de toutes les UV de la première année était une condition nécessaire au passage en deuxième année.

Avec des variantes selon le DEUG considéré, les traits généraux du système étaient les suivants :

- En première année il existait de 3 à 7 UV obligatoires et de 1 à 5 UV à options. Le total d'UV nécessaires pour la première année variait ainsi de 4 (Philosophie : 3 UV

obligatoires et 1 en option) à 10 (Communication et Sciences du langage : 5 UV obligatoires et 5 en option), la moyenne étant de 5,5 UV et la plupart des DEUG en comptant 6 ou 7. Les UV optionnelles pouvaient être choisies dans un ensemble très large qui comprenait notamment, pour la plupart des DEUG, les 135 UV dites «langages fondamentaux».

- En seconde année il existait un tronc commun, propre à chaque DEUG, de 2 à 5 UV et des groupes d'UV, 3 ou 4 groupes pour chaque DEUG ; le groupe comptait lui-même 2 à 5 UV. L'étudiant devait choisir l'un des groupes d'UV admis pour son DEUG. Au total, la seconde année comprenait 3 à 7 UV.

Le nombre d'UV différentes offertes aux étudiants du premier cycle était de 1 444, chiffre donné par l'université, impossible à vérifier.

Tous les DEUG représentaient dix crédits européens par année. Il n'existait que quelques jurys en fin de DEUG qui pouvaient autoriser le passage conditionnel en licence sans que toutes les UV du DEUG aient été obtenues.

Les réorientations d'un DEUG à l'autre étaient fondées sur les UV extérieures à la discipline initialement choisie, soit environ 5% en première année et 20% en deuxième année de ce qui était nécessaire à l'étudiant pour obtenir un autre DEUG.

Les nouveaux DEUG ou la définition d'une cible plus claire à atteindre

Les différences notables des DEUG actuels, mis en place pour l'année universitaire 1995-96, avec l'état antérieur permettent de mesurer la volonté d'une simplification, d'une plus grande clarté pour l'étudiant, et celle de créer à la fois des possibilités de réorientation mais aussi des jurys par niveau. Cette comparaison donne un aperçu des difficultés¹ et des réticences qu'il a fallu vaincre chez certains collègues et de la conviction dont il a fallu faire preuve dans les Conseils de l'université.

Le nombre de DEUG

De vingt DEUG différenciés, on passe aujourd'hui à trois DEUG qui comportent 21 mentions : 3 mentions en Arts, 11 en Lettres et Langues et 7 en Sciences humaines et sociales. La réduction du nombre de DEUG et l'apparition de mentions doit faciliter, en cours et fin d'année, les réorientations entre les mentions d'un même DEUG, à condition que soit diffusée une information claire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

La dispersion des modules

Aujourd'hui, le premier niveau des 3 DEUG comprend 106 modules différenciés : apparemment, on en compte 134 comprenant 81 modules majeurs et 53 modules mineurs, mais certains sont communs à plusieurs mentions, ce qui réduirait leur nombre à 106.

Le nombre de modules nécessaires à l'obtention du DEUG

Le nombre de modules à valider est de 8 modules (4 par niveau) pour les DEUG Arts et Sciences humaines et sociales, de 12 modules (6 par niveau) pour le DEUG Lettres et Langues.

¹- Deux groupes d'enseignants se sont distingués : d'une part les psychologues (psychologie expérimentale et non clinique) et les historiens, très favorables à la réforme ; d'autre part les anglicistes et les enseignants de littérature française, très réticents.

Structure par module du premier niveau des trois DEUG rénovés

DEUG rénové 1995-1996	Volume horaire total	Nbre mod. maj.	Volume modules majeurs	Nbre sous- modules majeurs oblig.	Nbre mod. min.	Volume modules mineurs	Nbre sous- modules mineurs	Nbre sous- modules mineurs oblig.	Nbre sous- modules mineurs option.	Nbre total mod.
DEUG Arts										
Arts du spectacle option théâtre	400	3	280	7	1	120	2	1	2	4
Arts plastiques	440	3	320	3	1	120	3	2	3	4
Musique	480	3	320	8	1	160	3	1	3	4
Vol. horaire moyen 1er niveau	440		306			133				
DEUG Lettres et Langues										
Lettres classiques	450	4	370	5	2	80	2	2		6
Lettres modernes	400	4	320	5	2	80	2	1	1	6
Langues étrangères appliquées	480	5	400	5	1	80	1	1		6
LLC* allemande	420	3	300	6	3	120	3	2+1/5 ou 3		6
LLC anglaise	400	3	280	3	3	120	6	2 ou 3/6+1		6
LLC arabe	406	4	238	7	2	168	5	1/4+x	x	6
LLC arabe débutants	462	4	336	8	2	126	4	1/3+x	x	6
LLC chinoise	448	4	308	9	2	140	2	1/4+1/5	x	6
LLC espagnole	376	4	292	9	2	84	2	1+1/2		6
LLC italienne	400	4	320	4	2	80	2	1/2+1		6
LLC portugaise	378	4	210	6	2	168	3	3		6
LLC portugaise débutants	378	4	294	6	2	84	2	2	x	6
LLC russe	378	4	336	4	2	168	4	3+1/2	x	6
Vol. horaire moyen 1er niveau	432		316			116				
DEUG Sciences humaines et sociales										
Géographie	400 à 432	3	280	4	1	120 à 152	1	1	11	4
Histoire	400 à 432	3	276	4	1	120 à 152	1	1	13	4
Histoire des arts et archéologie	414 à 446	3	276	4	1	120 à 152	1	1	13	4
Philosophie	420 à 452	3	300	3	1	120 à 152	1	1	12	4
Psychologie	400 à 432	3	280	7	1	120 à 152	1	1	13	4
Sciences du lang.	400 à 432	3	280	4	1	120 à 152	1	1	12	4
Sociologie	400 à 432	3	280	6	1	120 à 152	1	1	12	4
Vol. horaire moyen 1er niveau	400 à 432		284			120 à 152				

Source : Guide des études, universités de Provence, 1995-96

* LLC : Langue, littérature et civilisation.

x signifie que l'étudiant a un choix dans une liste non limitative.

Le poids de la discipline principale et des disciplines secondaires

Dans les DEUG actuels ont été définis des modules majeurs obligatoires, qui concernent la discipline de la mention, et des modules mineurs dans lesquels des choix d'autres disciplines sont possibles. La comparaison du premier niveau des trois DEUG et de leurs mentions peut être faite sur trois variables : le nombre de modules, les volumes d'enseignement, la rentabilité des modules et des heures d'enseignement.

Le nombre de modules

Le rapport des modules majeurs et des modules mineurs est variable suivant les DEUG et même suivant les mentions de DEUG. Là encore, le DEUG Arts et le DEUG Sciences humaines et sociales ont une homogénéité manifeste puisqu'ils ont 3 modules majeurs et 1 module mineur.

Le DEUG Lettres et Langues a, en général, 4 modules majeurs et 2 modules mineurs, sauf les mentions Langues étrangères appliquées (5 majeurs, 1 mineur) ainsi que Langue, Littérature et Civilisation allemande et anglaise, qui se distinguent avec 3 majeurs et 3 mineurs.

Les volumes d'enseignement

Il semble que l'obtention d'un diplôme de premier cycle puisse se faire avec des volumes d'enseignement très différents. Pour un même diplôme, et donc un niveau supposé identique de connaissances acquises, les moyens pour l'atteindre sont différents suivant les mentions. Les volumes d'enseignement ne sont pas homogènes dans les DEUG, ni pour leurs mentions, pas plus que pour les modules majeurs et mineurs.

Il est toutefois compréhensible que l'enseignement d'une langue vivante, celui d'une science humaine qui peut comporter des contenus de biologie et de statistique, l'initiation aux métiers de l'animation culturelle ou l'apprentissage d'un instrument, ne puissent pas être conçus de façon analogue.

Les mentions du DEUG Arts ont, en premier niveau, un volume compris entre 400 et 480 h, soit 20% de plus pour la mention Musique que pour la mention Arts du spectacle (moyenne : 440 h). Les modules majeurs eux-mêmes varient dans le même sens de 280 h à 320 h (moyenne : 306 h).

Les mentions du DEUG Lettres ont, en premier niveau, un volume qui varie de 376 h (Espagnol et Portugais) à 504 h (Russe), soit 33% d'écart (moyenne : 316 h). Les

modules majeurs oscillent eux-mêmes entre 210 h (Portugais) et 400 h (LEA). Les modules majeurs sont en moyenne de 316 h pour 432 h de moyenne horaire des différentes mentions du DEUG Lettres, soit 73% du DEUG.

Le rapport entre discipline majeure et discipline mineure n'est pas non plus le même dans les différentes mentions : les mentions Lettres classiques, LEA, Espagnol, Italien et Portugais pour débutants sont entre 77% et 82% pour la discipline majeure, alors que l'Arabe et le Portugais sont seulement à 56%. Cela est-il dû à l'origine des étudiants ? Les autres mentions sont très proches de la moyenne du DEUG, à 70%.

Par contre, la structure du DEUG Sciences humaines et sociales est homogène : le volume des modules majeurs est à peu près équivalent (entre 280 et 300 h), le premier niveau est pour toutes les mentions à 400 h, ou 432 h si l'étudiant choisit le module mineur plus important de la filière Administration (152 au lieu de 120 h).

Les modules majeurs représentent en moyenne 70% à 73% des enseignements du premier niveau dans les trois DEUG alors que, dans la formule antérieure, ils représentaient 95%.

Les modules majeurs eux-mêmes n'ont pas le même volume suivant les DEUG. La moyenne fait apparaître une décroissance de ceux-ci pour le DEUG Arts et Lettres. On observe encore que c'est le DEUG Sciences humaines et sociales qui a les volumes majeurs les plus homogènes (en philosophie, les trois modules majeurs ont 100 h chacun).

Nombre et volume moyen des modules majeurs et mineurs des DEUG

	Volume 1° niveau DEUG	Modules majeurs						Modules mineurs			
		1° mod.	2° mod.	3° mod.	4° mod.	5° mod.	Mod. maj.	1° mod.	2° mod.	3° mod.	Mod. min.
DEUG rénové 1995 - 1996											
DEUG Arts											
Volume moyen des modules	440	80	120	106			306	133			
Nbre modules ttes mentions		3	3	3				3			
DEUG Lettres et langues											
Volume moyen des modules	432	106	92	69	45	40	316	57	51	40	
Nbre modules ttes mentions		13	13	13	11	1		13	12	2	
DEUG Sc. hum. et sociales											
Volume moyen des modules	400 à 432	108	104	72			284	120 à 152			
Nbre modules ttes mentions		7	7	7				7			

Source : Guide des études, université de Provence, 1995-96.

La rentabilité des modules et des heures d'enseignement

La rentabilité d'un module pour l'étudiant est le rapport de l'horaire d'un module et du crédit européen correspondant (European Credit Transfert System, ECTS), mis en place pour valider les acquis universitaires dans le cadre des échanges internationaux. Elle indique le nombre d'heures d'enseignement auquel correspond une unité de crédit européen. L'observation montre qu'une unité de crédit européen peut valoir, suivant les mentions de DEUG, de 6,2 h à 8,6 h d'enseignement. Il s'ensuit que, suivant les mentions, des horaires identiques d'enseignement peuvent correspondre à un nombre différent de crédits européens.

Toutefois, à l'intérieur d'une mention de DEUG, les modules ont, à quelques exceptions près, une rentabilité identique. Sont remarquables les mentions qui ne vérifient pas cette identité : il s'agit des Lettres classiques, des Arts plastiques, de l'Allemand, de l'Arabe (où par exemple, 84 h sont équivalentes à 12 ou 11 crédits européens suivant que l'on est débutant ou non), du Portugais, du Russe. L'homogénéité est presque parfaite dans les mentions du DEUG Sciences humaines (4 mentions sur 7 ont la même rentabilité pour les modules), à une exception près, en Histoire.

La répartition des enseignements entre cours et TD

Il faut une attention soutenue dans la lecture des plaquettes de département pour y trouver la répartition des types d'enseignement : cours et TD. Il faut noter toutefois que certains responsables de DEUG ont profité de la réforme pour accroître le volume de TD. Ce sont les cas

notables d'un module de Psychologie à contenu technique, où les enseignements sont à 50% sous forme de TD, d'un module d'Histoire enseigné uniquement sous forme de TD et par des professeurs. Cela s'est fait à coût constant.

La composition des modules

Il est rare que les sous-modules actuels soient d'anciennes unités de valeur, les enseignements ayant été souvent «repensés», du moins dans le cadre des mentions de DEUG elles-mêmes.

Le volume horaire des sous-modules affiché dans le Guide des études 1995-96 peut être très différent d'une discipline à l'autre.

Certains des sous-modules n'ont pas d'horaires annoncés, ce qui est fort étonnant au vu de la qualité générale de l'information du Livret (le Guide des études de l'année précédente ne mentionnait aucun volume horaire d'unités de valeur). Il s'agit des sous-modules composant les modules majeurs en Arts du spectacle, de la totalité des sous-modules en Musique, d'un module majeur de Lettres classiques concernant la Littérature française, de tous les modules mineurs de l'Allemand, de l'Anglais, de l'Arabe, du flou des modules mineurs en Chinois, du Portugais, des sous-modules majeurs de Psychologie.

Il est encore remarquable que ne soit mentionnée, dans aucun cas, la répartition des enseignements dans l'année.

Le DEUG Sciences humaines et sociales, ainsi que le DEUG Arts à un moindre degré, se distinguent : en effet, toutes les mentions présentent une réduction considérable de l'éventail des choix de modules dits mineurs et

offrent les mêmes choix quelles que soient les mentions. Le DEUG Sciences humaines et sociales a un seul module mineur obligatoire, une langue, et un seul autre module à choisir parmi une douzaine dont un module plus important destiné à la filière Administration, préparatoire aux concours administratifs. On a ainsi cherché à faciliter la gestion de ces modules et les réorientations en fin de première année.

Le DEUG de Lettres et Langues présente une parcellisation de la diffusion du savoir nettement plus grande, aussi bien pour les modules majeurs, qui sont un regroupement d'un plus grand nombre de sous-modules (de 4 à 9 sous-modules), que pour les modules mineurs dans lesquels les possibilités de choix sont importantes et souvent abusivement complexes (Allemand ; l'Anglais a opté pour un regroupement en un seul module de 120 h, avec sous-modules variables). On peut observer ici un transfert de la complexité vers les modules mineurs. Les mentions qui ont le plus grand nombre de sous-modules ne sont pas nécessairement celles qui ont le volume horaire le plus important (Arabe, Chinois, Espagnol, Portugais).

On a ici conservé la multiplicité des choix dans les modules mineurs, ce qui n'est pas pour rendre homogènes les connaissances acquises par les titulaires d'un même diplôme. Peut-on justifier un tel éventail de possibilités pour chercher à satisfaire les curiosités des étudiants sans se préoccuper du coût de la formation ou bien, plus simplement, pour conserver des enseignements à des enseignants ? Il est incontestable qu'une offre plus nombreuse d'enseignements a pour effet de diviser et de réduire les effectifs concernés, ce qui rend la charge pédagogique, si ce n'est plus confortable, tout du moins plus aisée. Où se trouve l'équilibre ?

La compensation intra-modulaire

Les unités de valeur des DEUG ancienne formule pouvaient réunir plusieurs types d'enseignement, cours et TD, et faire intervenir plusieurs enseignants. On peut espérer, sans en être sûr, qu'il y avait une compensation des notes de contrôle des connaissances entre chacun des intervenants.

Dans le DEUG rénové, les notes se compensent sans aucune limite à l'intérieur d'un module. Il est probable que cela nécessitera une coordination tout d'abord par module, a fortiori lorsqu'un module est composé de nombreux sous-modules, eux-mêmes dispensés par plusieurs enseignants (cours et TD). La note de 7 ayant une grande importance pour la compensation inter-modulaire, il est probable qu'une compensation seulement

administrative pour les composantes d'un module sera insuffisante : c'est pourquoi un jury de module se réunira pour les cas proches de cette note.

La compensation inter-modulaire et l'existence d'une note éliminatoire

La rénovation a consisté à institutionnaliser des jurys par mention et par niveau qui se tiendront en fin de seconde session. Ainsi est-on sûr que les résultats de chaque étudiant ayant composé aux différentes épreuves seront discutés par des enseignants au moins une fois par an. Les modules sont compensables entre eux à condition que la note des modules soit au moins égale à 7/20.

En LEA, cette compensation est limitée aux deux modules de chaque langue (entre eux) et aux deux modules du domaine d'application : il n'y a pas de compensation entre langues, ni entre langues et domaine d'application.

Deux observations : d'une part la note d'un module étant elle-même le résultat d'un ensemble de notes, il très fortement probable que le jury de niveau ne sera pas composé de tous les enseignants qui connaissent l'étudiant ; d'autre part, la note de 7 étant éliminatoire du jeu des compensations, c'est l'attribution de la note de module qui revêt une importance stratégique pour le candidat.

En fait, la constitution de modules est clairement, ici, le moyen de réduire le rôle discriminant que pouvait avoir une unité de valeur.

Les réorientations possibles

Plusieurs réorientations sont possibles au cours du premier niveau :

- l'une, au cours du premier mois de cours, permet de changer de DEUG et est utilisée par 5% des étudiants en première année ;
- l'autre, à la fin de la première année, permet de changer de mentions avec validation de certains modules acquis.

Le Guide des études 1995-96 le mentionne explicitement au sein des différentes mentions du DEUG Sciences humaines et c'est le module mineur, s'il est validé, qui est la base de cette réorientation en fin d'année. Les modalités d'inscription autorisent aujourd'hui une réflexion avant l'inscription définitive, particulièrement dans le DEUG de Sciences humaines et sociales.

Il y a en fait trois possibilités de réorientation dans ce DEUG. D'abord, lors de la période d'orientation en octobre, l'étudiant suit obligatoirement 4 disciplines parmi les 7 offertes par ce DEUG. Au terme de cette

période, l'étudiant choisit une discipline majeure et une discipline mineure. Celle-ci peut être modifiée à nouveau en fin de premier semestre. A la fin du premier niveau (première année), l'étudiant peut choisir pour la troisième fois : maintenir son choix de discipline majeure de première année ou la modifier, de préférence en transformant la discipline mineure suivie en première année en majeure de deuxième année. Dans ce cas, l'étudiant suit les trois modules de la nouvelle discipline majeure prévus au deuxième niveau et prend pour huitième module un des enseignements prévus en premier niveau pour cette discipline majeure.

Il n'est rien dit des réorientations possibles dans le DEUG Arts et dans le DEUG Lettres. Il est difficile de les imaginer entre le Théâtre, les Arts plastiques et la Musique, mais est-ce vrai pour les mentions du DEUG Lettres ?

Pourquoi ne sont pas mentionnés les modules qui, une fois acquis, peuvent être validés dans d'autres mentions ? Il faudrait que soient clairement exposées les intersections entre les différentes mentions d'un même DEUG et entre les DEUG. Le Guide des études prévoit que ces informations seront fournies en « temps utile ». Il est regrettable que cela soit fait si tardivement, mais peut s'expliquer au vu de l'ampleur de la tâche entreprise.

Les mesures transitoires entre l'ancien et le nouveau régime de DEUG

Les étudiants en cours d'études subissent le changement de régime du DEUG et doivent valider les unités de valeur, acquises antérieurement, en modules (ou en fractions de modules s'ils n'ont pas acquis toutes les composantes du module) du nouveau régime. Le département de Psychologie avait, à la rentrée de 1995, établi une table de correspondance informatisée entre UV et modules qui a servi à reclasser les étudiants de cette discipline, compte tenu de leur acquis des années antérieures. Ce procédé a pu être utilisé par d'autres départements.

Les effets à attendre

Tout d'abord, pour les étudiants, les effets à attendre sont positifs. L'étudiant bénéficie aujourd'hui de plusieurs périodes de réflexion pour confirmer son orientation. Un mois après la rentrée, à la fin de la période d'orientation, il confirme son inscription dans les modules majeurs, c'est-à-dire dans une filière disciplinaire. A la fin du premier semestre, il confirme son inscription dans les modules mineurs.

La création de mentions dans un DEUG autorise, sous la condition d'avoir des modules mineurs suffisamment importants, la réorientation de l'étudiant qui serait sur-

pris par la discipline qu'il a choisie initialement et qui, pour ne pas perdre une année complète, saurait consacrer l'ardeur qu'il convient pour obtenir ces modules mineurs.

Les modalités d'inscription autorisent aujourd'hui une réflexion avant l'inscription définitive, particulièrement dans le DEUG de Sciences humaines et sociales où il y a, en fait, trois possibilités de réorientation étalées sur la première année.

De plus, en réduisant - pas dans toutes les mentions, toutefois - le choix des modules mineurs, la dispersion que pourrait subir l'étudiant dans son cursus est plus limitée (et, par là même, le coût de la formation). On réduit ses hésitations, ses choix qui, dès qu'ils ne sont pas le résultat d'une volonté déterminée, sont souvent la conséquence d'informations incomplètes dont la rumeur est, le plus souvent, le fondement. Entrent ici une multitude de variables qui n'ont probablement pas un caractère scientifique certain. L'université cherche à pallier ce type d'inconvénients en instaurant le tutorat.

Enfin, en créant les compensations dans un module et entre les modules, on reconnaît à l'étudiant la possibilité d'avoir des faiblesses, mais aussi des goûts pour telle ou telle discipline. Et c'est cet ensemble validé qui permet de lui attribuer un diplôme.

En créant des jurys par niveau, et probablement informellement par module, on réduit l'arbitraire et l'existence des unités de valeur «barrages». Ne pourrait-on mieux expliciter les réorientations possibles et surtout en prévoir entre les différents DEUG ?

Pour les enseignants, on imagine aisément la difficulté, chez certains, à vaincre des réticences de tous ordres pour en arriver à de tels changements qui commencent par la réduction du nombre de DEUG, leur discipline pouvant être reléguée au niveau d'une mention.

En deuxième lieu, les changements surviennent lors des compensations des notes, tout d'abord dans un module. Il apparaît indispensable que les échanges - si l'on peut espérer qu'ils existent déjà entre membres de l'équipe pédagogique d'un module, c'est-à-dire entre enseignants de types d'enseignement différents (cours et TD) - soient étendus aux sous-modules quand il en existe, tout au moins sur le mode d'attribution des notes.

En troisième lieu, dans la compensation générale, les modules majeurs sont confrontés aux modules mineurs qui, comme leur appellation l'indique, ont tout de même un poids moindre dans l'examen. Certaines UFR ont «subi» la décision du CEVU concernant cette question : la

compensation entre la Littérature et le Sport laisse quelque amertume. Il reste que la diversité des performances des candidats sera compensée (à la note minimale de 7 près) et que le monopole de l'attribution d'une unité de valeur va disparaître. Les premiers jurys seront probablement très intéressants à observer. Il est significatif, ici, de relever les mentions de DEUG dont les modules majeurs sont rarement éclatés en sous-modules nombreux et pour lesquels l'attribution des notes reste entre les mains d'un plus petit nombre d'enseignants. Ce n'est pas le cas des modules mineurs, souvent éclatés (DEUG Lettres et Langues), alors qu'ils restent concentrés pour le DEUG de Sciences humaines et sociales.

Il serait injuste, enfin, de ne pas noter la foi que manifestent certains enseignants dans cette réforme à travers une multiplicité d'interventions individuelles et collectives. Certains ont déjà mis en oeuvre la réforme des licences et maîtrises en assumant les modifications d'enseignements et les nouvelles répartitions d'enseignants qu'elles allaient entraîner. Beaucoup de professeurs participent aux enseignements de DEUG, aussi bien en cours qu'en TD. Il arrive aussi, mais plus rarement, qu'ils organisent des soutiens pour des étudiants dont les difficultés ont été repérées et qui sont ensuite suivis avec attention, en prélevant des heures d'enseignement sur des unités de valeur surdotées de deuxième cycle. D'autres encore ont organisé la possibilité de voir les journaux télévisés dans de nombreuses langues étrangères, ce qui connaît un vif succès auprès des étudiants. Un enseignant a construit un didacticiel d'apprentissage d'une langue peu usitée dans la région. Un département a acquis des cabines supplémentaires de langues. D'autres, enfin, ont réfléchi sur l'origine et les projets de tous les entrants dans leur filière, et procédé à une analyse des taux de succès en fonction du nombre d'inscriptions en DEUG.

Ceci, face à un effectif considérable et croissant, dans la plus grande exiguité, avec peu de moyens, relève d'un bricolage, mais témoigne incontestablement d'un intérêt pour les étudiants.

Le coût des formations est diminué dans celles qui, non seulement ont fait l'effort de réduire l'éventail des choix dans les modules mineurs, mais encore les ont mis en commun dans plusieurs mentions, ce qui est le cas du DEUG Sciences humaines et sociales. Il est incontestable que cela va faciliter la gestion du contrôle des connaissances, mais va compliquer celle des emplois du temps. En effet il faudra, pour ces enseignements, trouver des intersections dans les emplois du temps des huit mentions. Même si cela conduit à répéter deux fois le même enseignement, le coût total en sera réduit.

La communication et le tutorat

La communication

Les séances d'information des conseillers d'orientation des établissements scolaires sont organisées depuis dix ans. Les conseillers d'orientation viennent à l'université une journée par an et sont informés par des enseignants et par le service universitaire d'information et d'orientation. Ils sont environ une centaine à se déplacer. Les documents qui leur sont remis sont probablement le Guide des études et celui des départements mais, en matière de statistiques, il doit exister un certain flou.

L'information des bacheliers est organisée depuis quatre ans. Elle est faite avant l'inscription. Environ un millier de futurs candidats se déplacent. On peut imaginer que les informations distribuées sont probablement les mêmes que celles fournies aux conseillers d'orientation.

L'information des étudiants inscrits en DEUG se fait par les séances d'information à la rentrée universitaire. Elles sont organisées depuis dix ans, et s'étaient pendant le premier mois de la rentrée universitaire, ce qui les rendait inefficaces. Depuis cinq ans, elles ne durent qu'une semaine.

Mais ce qui manque le plus, à Aix-Marseille I, relève d'une documentation écrite de qualité sur les filières, ce qui revient à poser un problème d'organisation car il existe un guide général des études et une multitude de guides édités par les départements.

Le Guide des études pour la première année de DEUG est en nette amélioration mais, si la présentation des différents DEUG y est homogène, l'information y est réduite et incomplète. Il présente l'avantage de fournir une vision globale de l'ensemble des filières pour la première année et sera probablement complété avec la mise en place séquentielle de la réforme en second niveau de DEUG.

Les informations fournies par les départements prennent les formes les plus variées : ce peut être un guide sur une filière complète ou bien sur un cycle d'études, ou encore sur un niveau dans un cycle, ou simplement une feuille d'information, plus que réduite, sur des modules optionnels de telle ou telle discipline. Ces documents présentent la particularité d'être de tous formats, de présentations différentes (presque luxueuses ou simples), de typographies diverses (certains, à la limite du lisible tant le caractère est petit), avec des informations disparates, très succinctes ou beaucoup plus complètes, truffées de sigles non développés et de codes. Les modalités de contrôle des connaissances y sont parfois très peu explicitées. L'étudiant doit être plus que perplexe devant

l'image de ce qu'on lui propose, dans tous les cas en quête de certitudes quant aux informations annoncées. La demande d'informations complémentaires doit être considérable.

Ces livrets sont le reflet parfait de l'atomisation de l'enseignement et de la structure organisationnelle : les UFR sont une juxtaposition de départements et uniquement le centre de répartition de moyens de fonctionnement de ces départements. On peut se demander comment fonctionnent les Conseils des composantes et comment y sont appréciées les règles de contrôle des connaissances. Il a été dit, lors de la visite d'évaluation, que les règles de contrôle des connaissances étaient votées par les Conseils (aucune trace laissée). Leur immense diversité, ajoutée à la multiplicité des modules et sous-modules, permet d'en douter.

La recommandation est évidente : que le service central, déjà rédacteur du guide général des études, soit associé aussi à la préparation des guides des départements, selon des modalités qu'il appartient à l'université de définir.

Le guide général des études est relativement complet et clair quant au schéma des études. Certaines informations doivent être reprises dans les plaquettes de département, mais une plaquette de l'UFR ne se justifie pas du fait de la disparité et du nombre des départements ; il y aurait un volume trop important d'informations superflues pour l'étudiant inscrit dans une filière de l'UFR.

Recommandation : L'information doit être délivrée pour une filière dans sa totalité afin que l'étudiant puisse appréhender un cursus complet.

La présentation des informations doit être totalement homogène et comprendre :

- une présentation de l'UFR et du département regroupant : la direction, la scolarité, le secrétariat pédagogique, le service des bourses, des transferts et équivalences, les services techniques, la reprographie, l'information et l'orientation, les bibliothèques, le service culturel, les activités sportives, la médecine préventive, le service social, la formation permanente, les associations étudiantes. Toutes ces informations doivent être nominatives avec indication de la localisation précise, les heures d'accès et les numéros de téléphone. Beaucoup de ces informations, redondantes avec celles du guide général, peuvent être contenues sur deux pages, mais immédiatement disponibles ;

- le calendrier universitaire avec les dates de début et de fin des cours et des TD, les dates d'examen et de congés universitaires ;

- le régime des inscriptions, administratives et pédagogiques, avec les heures d'ouverture des secrétariats centraux et pédagogiques ;

- les principes généraux du régime du contrôle des connaissances des formations enseignées dans l'UFR ;

- les maquettes des différentes périodes et niveaux d'enseignement avec le découpage en modules et sous-modules codifiés, l'intitulé de l'enseignement, sa période, la nature des enseignements (cours, TD, TP) et leurs durées respectives ;

- les programmes d'enseignement avec un niveau identique de détail ;

- les modalités particulières de contrôle des connaissances ;

- les informations détaillées concernant les services communs de l'université : service universitaire d'information et d'orientation, bibliothèques de département et universitaire, centre de formation continue et de télé-enseignement, service culturel, service de médecine préventive, service social et service des bourses, informations utiles (logement, restauration, associations) et adresses utiles (ministères de l'Education nationale, des Affaires étrangères, de la Coopération et du Développement, des Armées, sécurité sociale et mutuelles étudiantes, SUIO des autres universités de la région).

De même, l'information fournie aux futurs bacheliers et aux conseillers d'orientation serait plus efficace si elle était accompagnée de dépliants par cycle dans une filière comprenant le niveau d'admission, la durée des études, les modalités de l'enseignement, les modalités d'examen, les maquettes des différentes périodes et niveaux d'enseignement avec le découpage en modules et sous-modules codifiés, l'intitulé de l'enseignement, sa période, la nature des enseignements (cours, TD, TP) et leurs durées respectives, les stages, la poursuite d'études après le diplôme, les secteurs professionnels correspondant à la filière.

Le tutorat

Il a été mis en place en octobre 1992. Apparemment, tous les enseignants à une exception près (Histoire des Arts) se félicitent de son efficacité et lui attribuent la baisse considérable des effectifs qui ne se présentent pas aux examens en fin d'année ¹.

¹ D'après le vice-président responsable du Centre d'Aix, «l'évaporation, avant le tutorat, était de 50% en Psychologie, Espagnol, Histoire. Avec le tutorat, elle est de 10% en Psychologie, 20% en Espagnol et 40% en Histoire». Ces chiffres ont été vérifiés.

Le tutorat consiste essentiellement à faire acquérir aux étudiants débutants un apprentissage de l'utilisation de l'outil universitaire (prendre des notes de cours, chercher dans les fichiers d'une bibliothèque, préparer un exposé), à leur donner des informations sur les cursus et les réorientations possibles ainsi que sur les débouchés. Dans le département d'Histoire des Arts, cela peut relever de visites de musées. Souvent, les tuteurs sont encadrés par un enseignant titulaire (Psychologie). Dans un seul département (Philosophie), le tutorat connaît une légère dérive vers la répétition de l'enseignement.

Le tutorat est exercé dans tous les départements (à l'exception de l'Histoire des Arts) par les meilleurs étudiants de maîtrise (mention TB) ou de DEA, sélectionnés parfois comme pour un véritable concours de la fonction publique avec deux rapports d'enseignants (Histoire). Dans le département d'Histoire des Arts, le tutorat ne semble pas susciter chez les enseignants un enthousiasme débordant : les tuteurs sont choisis sans sélection.

Un tuteur encadre une vingtaine d'étudiants à raison de deux heures hebdomadaires, pendant 12 semaines. Si des fréquences différentes sont aménagées dans certains départements, le service total n'excède pas 26 h dans tous les départements. Pour 1995-1996, 185 tuteurs ont été recrutés.

3

LE PREMIER CYCLE SCIENTIFIQUE

La structure, examinée en détail dans le rapport d'évaluation de 1988, aura prévalu jusqu'en 1996. Elle sera légèrement modifiée, en principe, à la rentrée 1996 pour satisfaire les requis de la réforme générale des premiers cycles. La philosophie sous-jacente reste la même : une période d'orientation à l'entrée, pour chaque type de DEUG (SSM ou SNV) ; ensuite, une différenciation progressive aboutissant, en fin de deuxième année, aux DEUG MIAS, SM d'une part, SV et ST d'autre part. Les responsables ne paraissent pas convaincus que les modifications seront bénéfiques pour les étudiants (il y avait déjà une capitalisation partielle de bonnes notes).

Le service de premier cycle existe depuis une dizaine d'années. Il apparaît très bien organisé, dirigé par des personnes compétentes et motivées. L'informatisation permet d'obtenir des statistiques variées et fiables.

Les effectifs

Ils sont donnés par le tableau suivant, portant surtout sur les inscrits pédagogiques ; les modules 1 et 3 sont respectivement les modules de départ des première et deuxième années. On constate :

- une croissance modérée des inscriptions, de 2% environ par an en première année, de 4% environ par an en deuxième année ;
- un nombre d'inscrits en deuxième année sensiblement égal, voire quelquefois supérieur, au nombre d'inscrits en première année. Ceci est dû à un flux d'entrants à ce niveau, venant des CPGE, de médecine et pharmacie (Aix-Marseille II), des IUT et STS, les titulaires de BTS ayant beaucoup de difficultés ;
- une différence entre les inscrits administratifs (hors CPGE) et les inscrits pédagogiques, qualifiée de «perte», qui, même si elle a diminué de moitié entre 1989 et 1995, reste importante (13% environ). Il y a encore des jeunes gens qui ne sont intéressés que par la carte d'étudiant, phénomène regrettable sur lequel on a peu de prise ;
- la nette prépondérance, en ce qui concerne le DEUG SSM 2e année, de la filière mathématiques : les étudiants paraissent savoir que cette discipline est une des forces de l'université de Provence.

En DEUG SSM, l'essentiel des entrants est constitué par des bacheliers C (70% en moyenne), avec un peu moins de 20% de bacheliers D. En DEUG SNV, les proportions sont pratiquement inversées : 80% de bacheliers D pour un peu moins de 10% de bacheliers C. Relativement nombreux en 1984-1985, les bacheliers F avaient pratiquement disparu dans les années 1988-1989, pour réapparaître maintenant (au niveau de 5 à 6%). Il n'y a pas d'explication à cette évolution.

Effectifs pédagogiques DEUG

	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Module 1							
SSM	373	414	420	356	406	433	479
Inscrip. adm. (hors CPGE)	526	509	517	473	496	498	550
CPGE	142	258	197	231	286	255	295
Perte (hors CPGE) (%)	29,1%	18,7%	18,8%	24,7%	18,1%	13,1%	12,9%
SNV	330	278	317	274	315	358	318
Inscrip. adm. (hors CPGE)	443	330	366	323	379	426	366
CPGE	25	25	25	35	42	34	55
Perte (hors CPGE) (%)	25,5%	15,8%	13,4%	15,2%	16,9%	16%	13,1%
Total 1ère année	703	692	737	630	721	791	797
Module 3							
Maths	208	198	289	267	318	330	277
Physique			79	97	86		
Sciences physiques	119	158	31	38	42	129	166
Chimie			19	27	34	27	19
Total SSM	327	356	418	429	480	486	462
Biochimie	168	190	159	157	140	190	213
Biologie, Sciences de la terre	139	126	118	143	168	164	149
Total SNV	307	316	277	300	308	354	362
Total 2ème année	634	672	695	729	788	840	824
TOTAL GÉNÉRAL	1 337	1 364	1 432	1 359	1 509	1 631	1 621

Les résultats

Depuis la rentrée 1987, une analyse est faite par cohorte. Il faut en féliciter le service, car une telle donnée est relativement rare en France. Dans l'ensemble des cohortes, il y a évidemment quelques fluctuations, mais les traits dominants sont les suivants :

- en DEUG SSM, le taux de succès (DEUG obtenus par rapport au nombre d'inscrits pédagogiques) est légèrement inférieur à 60% (environ 40% en 2 ans, 18% en trois ans) ;

- en DEUG SNV, le taux de succès est légèrement supérieur à 60% (environ 45% en deux ans, 18% en trois ans) ;

- le taux de succès des bacheliers C est de l'ordre de 75% en DEUG SSM, de 85% en DEUG SNV. Les bacheliers D réussissent raisonnablement en DEUG SNV mais ont des difficultés en DEUG SSM (taux de succès global de 35%, dont la moitié en deux ans) ;

- les jeunes filles réussissent mieux que les garçons : en DEUG SSM, 68% de succès pour les jeunes filles contre 54% pour les garçons ; en DEUG SNV, 70% pour les jeunes filles contre 52% pour les garçons. L'assiduité - car l'origine de cette différence doit être recherchée dans cette direction - paie.

Au total, on peut dire que près de 2 étudiants sur 3 entrants obtiennent leur diplôme au bout de 2 ou 3 ans. Dans le cadre de ce critère, l'université de Provence occupe un rang très honorable dans les universités françaises.

Diplômant de 450 à 500 étudiants par an, le premier cycle alimente très correctement le deuxième cycle de l'université : les diplômés restent en général dans la même université.

Les problèmes

Les locaux sont convenables. Les enseignants étant administrativement rattachés aux UFR, ce sont ces dernières qui répartissent entre les individus les charges globales exprimées par les responsables du premier cycle. Il ne semble pas qu'il y ait des difficultés particulières pour obtenir une participation raisonnable du cadre A (90% des professeurs acceptent une fraction de leur service dans ce cycle). S'il n'y a pas de problèmes qualitatifs, il y a une certaine tension sur le plan quantitatif, les effectifs par groupes (de TD, TP) ou par cours ayant fortement augmenté depuis 1986.

Une partie des difficultés financières en travaux pratiques pourrait être résolue par une mise en commun (centre de ressources disciplinaires) : c'est ce qui a été fait en chimie, et

partiellement en physique. C'est ce qui devrait être fait dans le secteur des sciences de la vie. Beaucoup plus délicate est la question des personnels enseignants et techniques, question cruciale si l'on veut faire évoluer ces travaux et les moderniser. Or, avec la règle actuelle d'une heure et demie de TP pour une heure équivalent TD, il y a une dévalorisation regrettable pour cet aspect essentiel des sciences expérimentales, et les maîtres de conférences ont tendance à fuir. Le problème n'est pas particulier à l'université de Provence : la Conférence des présidents d'université devrait l'examiner.

Conclusion

Le premier cycle scientifique de l'université de Provence est dans un état très satisfaisant étant donné les contraintes générales.

4 LE MONDE MÉDITERRANÉEN

Qu'est-ce-que la « méditerranéité » ?

C'est par une association des spécialistes des pays arabes avec d'autres enseignants intéressés par la Chine, le Japon et le Brésil qu'a pu être organisé, à Aix, en 1985, un magistère de négociation internationale, « formation unique en France et en Europe par ses caractéristiques et ses objectifs ». Cet exemple montre bien qu'il serait absurde de contester, au nom « d'une vocation méditerranéenne » exclusive, d'autres orientations fortes, éventuellement complémentaires plutôt que concurrentes.

Il faut dire aussi que le fait d'avoir les pieds dans la Méditerranée, ou des racines méditerranéennes, ne confère pas forcément un brevet de « méditerranéité ». On

peut, semble-t-il, étudier le latin, le grec ou l'arabe sans manifester une particulière ouverture à une dimension méditerranéenne qui ne réside pas, ou pas seulement en tout cas, dans un objet d'étude, si « méditerranéen » soit-il. Étudier l'épigraphie arabe n'est pas, en soi, « méditerranéen » surtout si le champ de recherche se trouve au Yémen. En revanche, nouer de multiples relations sur le pourtour méditerranéen, aider, en Syrie, à la conception du musée d'épigraphie arabe de Bosra, former des étudiants tunisiens ou marocains qui, leur thèse soutenue à Aix, commencent à occuper des postes de chercheurs ou d'enseignants dans leurs pays, paraît correspondre à un profil véritablement « méditerranéen ».

C'est dire que, si l'on approfondit un peu les choses, il n'est pas aisé d'isoler de l'ensemble des activités universitaires une « méditerranéité » bien identifiable. Quant bien même il serait possible de quantifier celle-ci, de dire par exemple que 40% ou 60% des activités de l'université sont tournées vers la Méditerranée, on ne voit pas bien au nom de quels critères on pourrait souhaiter un renforcement - ou une diminution - de la proportion constatée.

Une université méditerranéenne ?

L'université de Provence affiche ses ambitions méditerranéennes : dans la « politique de sites » qu'elle défend fermement, les formations intéressées en tout premier lieu par les « Civilisations du pourtour méditerranéen » doivent se regrouper au Jas de Bouffan autour de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme en construction.

Les huit unités concernées se disent dans leur majorité « méditerranéennes » (cf. tableau ci-après).

	Nbre de chercheurs et enseignants-chercheurs	Nbre de doctorants
UMR 9958 TELEMME "Temps, espaces, langages, Europe méridionale-Méditerranée"	50	
URA 1251 LAMES "Lab. méditerranéen de sociologie"	10	40
URA 1346 LEMC "Lab. d'ethnologie méditerranéenne et comparative"	10	10
UMR 9965 LAMM "Lab. d'archéologie médiévale méditerranéenne"	10	>20
URA 164 LAPMO "Lab. d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale"	>20	40
UMR 107 IREMAM "Inst. de recherches sur le monde arabe et musulman"	50 dont 25 CNRS	20
UMR 9968 "Centre Camille Jullian et recherches d'Antiquités africaines"	30	
URA 167 "Centre Paul-Albert Février"	<10	

Si l'on se place du point de vue des disciplines et des domaines de recherche, on est bien obligé, en dépit de ce qui a été dit précédemment, de mettre à part ceux qui ne sont pas «méditerranéens» par nature, comme les spécialistes d'anglais ou d'allemand, les francisants intéressés par le domaine caraïbe, ou les enseignants-chercheurs et chercheurs déjà évoqués qui travaillent sur les langues et les civilisations du Sud-Est asiatique ou sur l'Islam d'Afrique noire.

On sent parfois chez quelques-uns d'entre eux un léger agacement à l'évocation trop insistante d'une «vocation méditerranéenne» de l'université, qui peut leur sembler refermer des perspectives qu'ils voudraient plus ouvertes (la lettre d'information de l'Institut d'histoire comparée des civilisations - IHCC-JE 184 - porte en sous-titre «Deux continents, trois océans»).

Dans les faits, la balance ne penche pas toujours en faveur d'une option méditerranéenne : ayant à choisir il y a trois ans entre divers candidats à un poste d'histoire de l'art musulman, la commission de spécialistes a préféré un spécialiste des zones orientales non arabes de l'Islam à des candidats plus orientés vers le pourtour méditerranéen. Il est évidemment impossible à l'évaluateur, qui ne peut que constater ce choix, de faire la part des déterminants qui y ont conduit - considérations scientifiques, pédagogiques, ou souci de diversifier et d'élargir les domaines de recherche. En ce qui concerne la recherche, la décentralisation plus ou moins «autoritaire» et administrative à Aix d'une direction de recherche CNRS consacrée au domaine byzantin n'a, semble-t-il, en dépit de la «méditerranéité» apparente de cette initiative, guère donné de résultats positifs pour l'instant, faute de structures locales et d'intérêts susceptibles de l'accueillir et de la soutenir. Un cours est cependant prévu, en 1996, sur le monde byzantin médiéval.

On comprend facilement la position ambiguë de certaines disciplines. Les hispanisants, par exemple, sont tout naturellement désireux de développer leurs enseignements et leurs recherches en direction du domaine latino-américain de langue castillane ou luso-brésilien (EA 854- Centres aixois de recherches latino-américaines et luso-afro-brésiliennes, CARLAM/CARLUB).

Dans un secteur différent, si l'on fait l'inventaire des collaborations scientifiques avec les centres étrangers qu'entretient l'UFR Lettres, Arts, Communication et Sciences du Langage qui regroupe les francisants, on ne constate pas d'orientation particulièrement méditerranéenne : l'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Afrique noire, attirent plus l'attention que les pays latins voisins ou le Maghreb (quelques contacts avec l'Espagne, le Maroc et la Tunisie).

La place des littératures de langue d'Oc est très effacée par manque de moyens. La question de contacts possibles entre les spécialistes de provençal et le foyer catalan que représente Barcelone paraît incongrue étant donné la situation actuelle en potentiel enseignants, alors qu'il y aurait peut-être là une dimension intéressante dans une perspective d'«Europe des régions», où les différents particularismes pourraient se comparer, aussi bien s'associer que se relativiser et se «dédramatiser» réciproquement.

Comme l'a rappelé fort justement un géographe, la Méditerranée est le domaine par excellence du discontinu, des micro-régions à forte personnalité, souvent dressées hargneusement contre un voisin, volontiers ressenti - et parfois à raison - comme dominateur et impérialiste. Les douloureux événements de l'ex-Yougoslavie en fournissent un bon témoignage, mais aussi le problème corse ou le problème berbère. Il y a probablement là une ligne de réflexion intéressante pour les responsables des instances «méditerranéennes» de l'université de Provence.

La Méditerranée n'est pas une priorité pour les chercheurs dont la préoccupation est d'abord méthodologique, comme les géographes spécialistes d'analyses spatiales (DEA «Structures dynamiques et spatiales, Evaluation et modélisation des territoires», cohabilité avec les universités d'Avignon, Montpellier III, Nice - Sophia-Antipolis et dont cette dernière a la responsabilité), pour qui le domaine méditerranéen ne peut être qu'un lieu d'application comme un autre des méthodes qu'ils étudient et des analyses qu'ils développent. Pour d'autres géographes, au contraire, l'aire méditerranéenne est un ancrage fort, bien que non exclusif, des recherches aussi bien en géographie physique qu'humaine. Un DEA s'intitule «Espaces méditerranéens et relations Nord-Sud». Les sujets de thèses de doctorat de géographie humaine, qui y ont été déposés dans l'année universitaire 1994-1995, sont au nombre de 18 et se répartissent géographiquement de la façon suivante : Afrique noire/pays tropicaux : 6 ; Provence : 5 ; Algérie : 4 ; Italie : 1 ; Milieu méditerranéen : 1 ; France : 1.

Le cas des sociologues et des psychologues est un peu différent. Leurs méthodes échappent, par définition, à un éventuel tropisme méditerranéen mais leurs champs de recherche peuvent évidemment se situer dans l'environnement régional proche ou un peu plus éloigné.

Le laboratoire méditerranéen de sociologie, qui travaille en particulier sur le thème «Villes et territoires» et sur la métropolisation de Marseille, affirme par exemple, dans son rapport 1995, que son souci, ces deux dernières années, a été de renforcer ses collaborations internationales, «voire de les réorienter sur l'aire méditerranéenne».

La lecture du rapport montre que les collaborations nationales et internationales existantes étaient jusqu'ici relativement peu méditerranéennes. Au chapitre des activités internationales sont cités les pays suivants : Pologne, Portugal, Tchécoslovaquie, Royaume-Uni, Canada, Espagne, Italie et Turquie. Une orientation méditerranéenne un peu volontariste est réaffirmée en conclusion : «Le projet scientifique fédérateur dans les années qui viennent est une vaste étude sur les représentations de l'économie dans les différents pays de la Méditerranée, avec des bases comparatives dans quelques pays européens non riverains».

Mais il n'y a pas non plus, chez ceux qui s'attachent à des disciplines a priori plus concernées par les civilisations méditerranéennes, de regroupement univoque autour d'un thème «méditerranéen» ressenti différemment selon les sensibilités et les orientations. En dehors même des chercheurs intéressés par une aire franchement non-méditerranéenne comme l'Afrique sub-saharienne, il est frappant de constater une certaine distanciation d'une partie des arabisants par rapport à une Méditerranée des rivages, dont ils craignent qu'elle ne fasse négliger les vastes civilisations maîtresses des arrière-pays. C'est une inquiétude qui paraît jusqu'à un certain point justifiée. Dans le domaine de l'Islam occidental, du côté des pays arabes aussi bien qu'en Europe, il est certain que, dans une perspective justement «méditerranéenne» dont on ne saurait contester les bonnes intentions «conviviales» et le désir de rapprochement des peuples, on s'hypnotise parfois exagérément sur des faits, sans doute intéressants mais quelques peu «marginiaux» au sens propre du terme, comme le statut des minorités, les relations commerciales et humaines, ou même la transmission du savoir de l'Orient à l'Occident, au détriment d'une étude plus ingrate des évolutions profondes des civilisations, nécessaire cependant si l'on veut atteindre l'«altérité» des grands empires qui se sont, au cours de l'histoire, partagé les terres environnant la Méditerranée.

L'université d'Aix et la décolonisation

Il faudrait sans doute, pour bien comprendre la complexité du rapport aixois à la Méditerranée, tenir le plus grand compte de l'histoire, et des histoires particulières de chacune des composantes de l'université, ce qui n'est pas facile étant donné les contraintes de l'évaluation. Prenons l'exemple du domaine historique.

Globalement, semble-t-il, le «méditerranéen» de l'université de Provence a été, dans les décennies 1950 à 1980, dominé fortement par le fait colonial et immédiatement post-colonial en Afrique du Nord. De la décennie qui suit l'indépendance algérienne datent les publications pério-

diques prestigieuses que sont l'Annuaire de l'Afrique du Nord (édité depuis 1962 par le Centre d'Etudes nord-africaines, lui-même fondé en 1958), la Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée (depuis 1966), les Antiquités africaines (depuis 1967). Significatif de cette phase serait, semble-t-il, le parcours de Paul-Albert Février qui, après sa thèse sur le développement urbain en Provence dans l'Antiquité et au Moyen Age (1964), travaille et enseigne au Maghreb, s'oriente vers l'histoire de l'Afrique du Nord antique, puis revient à Aix, où il donne un dernier éclat à cette tradition d'études nord-africaines (Approches du Maghreb romain, 1989-1990). On pourrait presque considérer que sa disparition prématurée est symbolique du dépérissement - plus progressif - de cette orientation.

Cet exclusivisme franco-maghrébin s'est progressivement dissout au cours des deux dernières décennies, sous l'effet des évolutions politiques d'abord, du vieillissement de la génération «coloniale» ensuite, de l'évolution des mentalités enfin, sans qu'il soit facile de dire auquel de ces facteurs il faut accorder la priorité. Les relations Nord-Sud à travers la Méditerranée passaient, en priorité, par le dialogue franco-algérien. L'évolution des rapports entre l'Algérie indépendante et la France a progressivement réduit à presque rien ce système de relations, un moment stimulé de façon sans doute un peu artificielle par un certain nombre de rapatriements d'Afrique du Nord à Aix, suivant immédiatement ou à relativement court terme l'indépendance. Des étudiants du Maghreb ont sans doute continué à venir étudier à Aix, pas seulement dans les disciplines arabisantes (dans le cas du DEA «Développements et changements dans les modèles culturels et les formes de socialisation» déjà évoqué, par exemple les deux sujets de thèse sur le Maghreb déposés en 1994-1995 concernant le Maroc). Quelques collaborations ou liens ponctuels se sont maintenus ou éventuellement développés, pas forcément dans les secteurs où les relations étaient antérieurement les plus affirmées (un accord récent entre les sociologues d'Aix et l'université de Constantine a été évoqué ; il existe un accord interuniversitaire avec l'université de Rabat ; des enseignants associés et invités venus d'Algérie sont encore enregistrés pour les dernières années, surtout en psychologie). Globalement, toutefois, la rupture ne pouvait qu'être marquée, et il n'a pas semblé que les liens anciens avec l'Algérie aient été vraiment remplacés par des rapports nouveaux avec d'autres pays du sud de la Méditerranée.

Les psychologues, par exemple, avaient des rapports suivis avec l'UFR de Psychologie d'Alger. Ceux-ci se sont interrompus après l'arabisation de l'enseignement des sciences humaines en Algérie et il n'y a pas eu de réorien-

tation vers d'autres pays du Maghreb. Un psychologue qui a enseigné cinq ans à Alger entre 1967 et 1972 regrette cette évolution. En laissant de côté d'autres rapports avec des pays du nord de la CEE (Belgique), dans le domaine méditerranéen les collaborations internationales actuelles se sont développées avec le Portugal (convention avec l'Institut supérieur de Psychologie appliquée de Lisbonne, permettant chaque année la venue à Aix de plusieurs étudiants portugais de troisième cycle) et l'Italie (PhD européen piloté par la Sapienza de Rome). Il faut signaler aussi l'implantation, en collaboration avec l'université de Perpignan, d'un laboratoire européen de Psychologie sociale à Barcelone, implantation favorisée par la Chambre de commerce de cette ville, avec un appui financier de la CEE. L'évolution est significative d'une certaine réorientation des activités en direction d'un «arc nord-méditerranéen» dont la réalité est apparue à plusieurs reprises au cours de ces entretiens d'évaluation (ainsi en géographie, en histoire contemporaine,...).

Dans d'autres domaines, ce que l'on constate à Aix ne fait que refléter un paradoxe plus généralement français : ainsi n'y-a-t-il, pas plus là qu'ailleurs, de médiévisme «maghrébiniste» dans un domaine où, pourtant, la tradition française a été particulièrement brillante.

Du Nord-Sud à l'Ouest-Est

Dans la génération qui est en place actuellement, en dehors même des ruptures conjoncturelles qui viennent d'être évoquées, un mouvement de distanciation par rapport au trop exclusif dialogue franco-maghrébin antérieur est historiquement tout à fait perceptible et sans doute compréhensible. Il est très visible dans le secteur des arabisants et historiens arabisants, où la plupart, pour ne pas dire tous les enseignants-chercheurs et chercheurs qui occupent actuellement des postes à Aix, se sont orientés vers des terrains de recherche extérieurs au Maghreb : l'Égypte principalement, secondairement la Syrie ou d'autres pays arabes ou musulmans, y compris la Turquie.

A l'université de Provence, la rupture avec l'époque coloniale et post-coloniale ne s'est pas faite sans remous. Les plus importants ont affecté les sciences de l'Antiquité et l'histoire contemporaine. En 1978, l'Institut d'Archéologie méditerranéenne qui regroupait les archéologues antiquisants se scindait pour former le Centre Camille Jullian et les laboratoires «Archéologie méditerranéenne» et «Antiquités africaines». En 1985, une scission de la Maison de la Méditerranée donnait également lieu à la création de deux instituts différents : d'une part l'IREMAM orienté vers le monde arabe, d'autre part le GS 26 «Nord

Méditerranée» s'intéressant à l'arc nord-méditerranéen. Dans le rapport d'évaluation de 1988, s'exprimait, à propos de cette dernière scission, l'inquiétude suivante : «Puissent les rives méthodologiquement distinguées dans la recherche méditerranéenne à U1 ne pas se muer en rives immuablement opposées de la Méditerranée elle-même vue de l'université de Provence !» (p. 42).

Il faudrait pouvoir remonter de dix ou vingt ans en arrière pour suivre l'évolution des sujets de recherche, dont le nombre s'est certainement beaucoup accru dans les divers secteurs de l'aire méditerranéenne, et évaluer correctement les tendances. Actuellement, à en juger par les thèses déposées en 1994-1995, le sud de la Méditerranée ne tient une place importante que dans le secteur des études arabes et arabisantes (troisième cycle «Etudes arabes et civilisation du monde musulman» : 7 thèses en 1994-1995) ; 5 thèses de géographie humaine sur 18 portent sur l'Algérie ; 3 thèses de préhistoire portent sur le Maroc et la Mauritanie ; les 8 thèses du troisième cycle «Histoire des Outre-Mers : Identités, Colonisations, Indépendances» portent toutes sur l'Afrique noire et le Viet-Nam. Aucune des 9 thèses antiquisantes ne porte sur la rive sud de la Méditerranée. Si l'on en juge par ces chiffres, la place des pays du sud de la Méditerranée est modeste dans la recherche aixoise, la faible représentation du Maghreb «francophone» étant particulièrement frappante. Pour 1994-1995, on relève les chiffres suivants : 5 sujets sur 18 en géographie, 2 sujets sur 7 en études arabes, 3 sur 6 en préhistoire, 2 sur 14 en sociologie, 1 sur 9 en anthropologie, 0 dans les différentes périodes de l'histoire (2 sujets d'histoire contemporaine ont été comptés en études arabes).

Il ne semble donc pas que les inquiétudes des évaluateurs de 1988 relativement à une «coupure» entre nord et sud de la Méditerranée aient été infondées. Dans un contexte géopolitique où, comme l'écrit fort justement Robert Ilbert, «la Méditerranée, plus que jamais, est redevenue frontière» («La nécessaire Méditerranée», *Terres Marines*, n° 9, avril-mai 1995, p. 7), la dimension «Nord-Sud» est peut-être actuellement à Aix plus sensible dans les perspectives des chercheurs orientés vers l'Asie ou l'Afrique noire que dans les axes méditerranéens.

Les formations constituées sur les nouvelles bases se sont orientées, en ce qui concerne l'aire méditerranéenne, selon une logique propre plus est-ouest que nord-sud. Le pôle nord-méditerranéen s'est consolidé en une grande UMR TELEMME dont le champ de travail est «étiré de Gibraltar à Salonique», avec une préoccupation récente pour le principal foyer conflictuel de cette zone (la «Question adriatique»). Sans exclure de ses perspectives le rapport Nord-Sud en Méditerranée (par

exemple, participation à l'École doctorale de la Communauté des universités méditerranéennes (CUM), colloque «Méditerranée, mer ouverte de la fin du XVe siècle à l'aube du XXIe», septembre 1995), il est évident que les travaux portent fondamentalement, selon la définition même de la formation, sur l'«arc méditerranéen» du nord et ses extensions le long de la côte européenne de la mer (par exemple, le programme n° 1 de la formation, intitulé «Villes et territoires en Méditerranée à l'époque contemporaine» s'est-il intéressé au Midi méditerranéen français, à Rome, à Valence, à Salonique, et aux îles européennes (Corse, Crète)).

Le pôle sud-méditerranéen, quant à lui, bénéficiait de la forte infrastructure de l'IREMAM. Dans ce cadre, l'orientation vers les pays de la Méditerranée orientale relevée plus haut s'est renforcée, et s'est traduite dans le changement de titre de la Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, devenue en 1988 la Revue du Monde musulman et de la Méditerranée. Parallèlement se produisait un affaiblissement inquiétant du potentiel de recherche sur l'ouest méditerranéen. Alors, par exemple, que le domaine berbère était l'un des points forts des activités de cet ensemble, il est actuellement en très nette «perte de vitesse», faute de renouvellement des compétences. Même le prestigieux Annuaire de l'Afrique du Nord connaît des difficultés. A l'autre extrémité chronologique de l'histoire nord-africaine, le projet ambitieux d'Encyclopédie berbère n'avance pas aussi vite qu'on pourrait le souhaiter, en dépit de l'énergie que lui consacre son fondateur et de l'intérêt de cette publication francophone. Il appartient pourtant à la seule ligne de recherche et de liaisons maghrébines qui semble s'être maintenue sans trop souffrir des ruptures intervenues : celle qui inclut les travaux de Préhistoire et Anthropologie méditerranéennes, titre d'une revue dont le troisième numéro vient de paraître (le quatrième est sous presse), publiée par le LAPMO. On ne peut que souhaiter que cette formation «concernée identiquement par les rives nord et sud de la Méditerranée» puisse développer normalement ses activités dans le cadre de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

Vers une «synergie» Antiquité-Moyen Age ?

Dans le rapport sur les études méditerranéennes remis en 1992 au ministre de la Recherche par Robert Ilbert, les études relevant des sciences de l'Antiquité n'avaient pas été prises en compte «puisque par définition ces disciplines sont presque exclusivement méditerranéennes». En tant que telles, elles ont été au contraire incluses dans cette évaluation. Mais, à moins d'accepter en bloc

comme «méditerranéen» tout ce qui relève de ce secteur, et de n'avoir plus rien à dire, c'est justement dans ce domaine qu'il est le plus nécessaire de distinguer ce qui l'est en quelque sorte par nature, et qui ne relève pas véritablement de cette évaluation - qui ne porte pas sur la «scientificité» des disciplines considérées - de ce qui manifeste une volonté d'ouverture méditerranéenne.

Dans la recherche antiquisante, la consolidation et l'épanouissement du Centre Camille Jullian et recherches d'Antiquités africaines, tout à fait légitimes compte tenu de la qualité des recherches qui s'y poursuivent, ont eu pour base des travaux essentiellement menés sur la Gaule narbonnaise (même si les intérêts individuels de plusieurs chercheurs les portent vers d'autres lieux, en particulier la Grèce). En revanche, l'autre point fort de la recherche aixoise, les Antiquités africaines, s'est sans doute maintenu et présente une façade de publications encore brillante mais n'a guère pu se développer. Les responsables de ce dernier secteur s'inquiètent, sur un mode humoristique qui n'exclut pas le sérieux de leur préoccupation, d'un étiolement «en profondeur» de la recherche antiquisante sur l'Afrique du Nord et du non renouvellement de leurs effectifs.

Les deux centres viennent de se réunir et l'on peut espérer que cette opération se traduise par une revitalisation du second. L'ouverture sur l'espace méditerranéen de l'ensemble ainsi constitué, au-delà de recherches programmées très centrées - et c'est normal - sur Marseille et la région, est en effet surtout visible dans les opérations scientifiques et relationnelles menées dans le cadre du thème n° 6 (l'Afrique) de la nouvelle UMR 9968 : travaux sur le littoral tunisien, travaux sur la céramique africaine de Marseille et de Carthage, et même, dans une perspective de valorisation de la recherche, échanges entre établissements secondaires français et tunisiens.

L'évaluation a permis de connaître l'expérience tout à fait novatrice et peut-être porteuse de nouvelles formes de relations universitaires intra-méditerranéennes qui s'est amorcée dans le cadre d'un programme MEDCAMPUS avec la Sapienza de Rome, l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger et l'université de Marrakech. La responsable de ce programme a eu aussi le mérite de proposer une MST «Archéologie et patrimoine méditerranéen», dans le cadre de laquelle une place importante doit être faite à l'accueil d'étudiants venant de la rive sud de la Méditerranée (pour tenter de maintenir ou renouer à cette occasion des liens avec l'Algérie).

L'orientation marquée des Antiquités africaines vers la Tunisie se retrouve dans les fouilles engagées depuis quatre ans par le LAMM sur le site de la basilique

d'époque vandale et byzantine de Jedidi, en collaboration avec un chercheur des mêmes Antiquités africaines. Cette initiative, complétée par des actions en Italie, s'est insérée dans une perspective nettement affirmée dès 1978 avec le premier colloque sur la céramique médiévale méditerranéenne. Il s'en est suivi une belle série de rencontres, toutes publiées, animées principalement par les archéologues médiévistes d'Aix, à Rabat, Mértola, Sienna..., la dernière ayant eu lieu à Aix en novembre 1995 associée à une remarquable exposition et à une publication sur la céramique méditerranéenne médiévale. Dans un domaine sans doute limité, une véritable communauté méditerranéenne de chercheurs s'est constituée progressivement ; le fait n'est pas si fréquent et mérite d'être signalé. C'est peut-être à travers de telles «synergies», sans doute difficiles à mettre en oeuvre, que peut passer une «méditerranéité» effective.

La Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)

A l'initiative de quelques enseignants aixois, au premier rang desquels se trouve actuellement Robert Ilbert, auteur du rapport ministériel de 1992 sur la recherche méditerranéenne, le thème méditerranéen est, avec l'appui des instances dirigeantes, progressivement passé au premier plan des préoccupations universitaires, et une Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (dont Robert Ilbert est le directeur) est en train de se construire à Aix. Elle abritera la plupart des centres de recherche concernés disciplinairement.

Il serait évidemment ridicule de prendre position sur l'opportunité d'un projet où se sont investies de telles énergies et de telles compétences. Se répandre en éloges - mérités - sur cette initiative n'aurait pas grand sens non plus. On acceptera volontiers le jugement de R. Ilbert sur «la nécessaire Méditerranée» qui est à l'arrière-plan de la constitution de la MMSH. C'est maintenant à travers cette institution que passera la politique méditerranéenne de l'université. Ce n'est pas non plus au CNE de dire ce que devront être les relations entre la MMSH et les autorités universitaires. L'évaluation peut, en revanche, porter un regard extérieur, peut-être utile, sur la situation actuelle, et tirer de ce qui précède, et qui ne correspond qu'à quelques idées préalables, quelques remarques et suggestions en guise de conclusion.

La Méditerranée n'est pas, en tant que telle, un «thème de recherche», mais bien plutôt un possible espace de rencontres. Entrent alors non pas en conflit ni en opposition, mais en contraste, un souci de scientificité qui ne garantit pas la «méditerranéité» des démarches, et une

ouverture vers des rencontres interculturelles qui, de son côté, n'apporte pas par elle-même la scientificité dont l'université reste garante.

Une perspective méditerranéenne ne peut exclure de se pencher sur les «Andalousies» conviviales ou syncrétiques, en partie réelles et en partie mythiques, qui ont marqué l'histoire de cette aire géographique. Sans doute, «en reconstituant ces sociétés (de contact) et en essayant de comprendre comment elles ont été possibles, et surtout comment elles ont pu fonctionner, on apprend aussi à regarder le présent» (R. Ilbert, *Terres marines*, avril 1992, n° 1, p. 10). Mais elle doit s'attacher aussi à l'approfondissement de la connaissance des identités différentes, voire opposées ou hostiles, qui constituent l'autre dimension de l'histoire méditerranéenne.

La «méditerranéité» des démarches se juge surtout à la mise en communication de chercheurs déjà formés, et peut-être surtout en formation, provenant des divers pays du pourtour de la mer. Le développement spontané des échanges entre les pays de l'«arc nord méditerranéen», étendu aux zones moins favorisées ou franchement conflictuelles de la zone turco-balkanique, doit sans doute être soutenu, mais il ne peut manquer de se faire par son propre dynamisme. Pour beaucoup d'enseignants et de chercheurs de la rive sud, au contraire, le contact avec les universités européennes, la possibilité de sortir de temps à autre du sous-développement dramatique - bibliographique en particulier - de leurs universités, de maintenir, dans un contexte d'arabisation, le contact avec les langues occidentales, sont des enjeux capitaux. Les initiatives du type CUM ou MEDCAMPUS devraient être, à cet égard, systématiquement favorisées.

On ne fera pas aux responsables de la politique méditerranéenne de l'université de Provence l'injure de penser qu'ils ne sont pas conscients de ces problèmes et de ces nécessités, parfaitement exposés dans le rapport sur les Etudes méditerranéennes, déjà cité. Mais peut-être, sans négliger évidemment les dimensions est-méditerranéennes, un observateur extérieur peut-il insister à nouveau sur la nécessité - pas seulement à Aix, malheureusement - d'un effort particulier en direction du Maghreb qui, dans ses dimensions berbère aussi bien qu'arabe, tend à devenir, comparativement à ce qu'il a été, le parent pauvre de la recherche française, pour ne pas dire une zone franchement sinistrée, alors même que dans le Maghreb l'usage courant et aisé du français et des langues européennes est, dans le domaine des lettres et sciences humaines, en rapide déclin.

Une initiative très heureuse des francisants d'Aix est à souligner : l'organisation d'un enseignement destiné aux étudiants étrangers de maîtrise, DEA et thèse de toutes

les disciplines, destiné à les aider dans leurs difficultés d'expression, rédaction et conceptualisation. Mais cet enseignement n'est pas très fréquenté et actuellement (à la différence de ce qui se constatait il y a quelques années) les enseignements pour étudiants étrangers comptent très peu d'étudiants arabophones, maghrébins et orientaux, et servent surtout aux étudiants en perfectionnement du nord de l'Europe et des États-Unis.

S'il est évidemment souhaitable que le pôle méditerranéen en train de se constituer s'inquiète, comme il a commencé à le faire par le regroupement disciplinaire sur un même site, de remettre en contact les rives dissociées de la Méditerranée, on peut se demander s'il ne doit pas être attentif aussi à garder le plus de liens possibles avec les autres secteurs universitaires, susceptibles également de participer aux échanges culturels intra-méditerranéens, et à favoriser le renforcement de ces liens le cas échéant.

Préambule

Le changement d'université fut un événement difficilement vécu, mais aujourd'hui en grande partie surmonté, et qui appartient au passé même si l'on note de nouvelles tendances centrifuges au sein de la communauté des enseignants-chercheurs.

Le 1er septembre 1992, après de longs débats et quelques conflits de personnes, l'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement de l'université d'Aix-Marseille II demandait, à la suite d'un vote difficile, son rattachement à l'université d'Aix-Marseille I (université de Provence), demande soutenue par les autorités de tutelle. Sans avoir à refaire l'histoire d'une crise complexe, on peut se limiter à une série d'observations qui ne sont pas sans importance pour comprendre la situation actuelle et l'évolution possible de cette composante.

L'université d'Aix-Marseille II est un assemblage assez hétérogène qui regroupe les UFR de la Santé, les scientifiques de la faculté de Luminy, les sciences économiques... La géographie s'y était rattachée pour des raisons complexes, pas toujours clairement avouées, où des motivations scientifiques (attrait des géographes physiciens pour les disciplines et les laboratoires scientifiques, meilleure dotation budgétaire...) se mêlaient à des considérations personnelles.

La situation à Aix-Marseille II :

- une université très décentralisée («balkanisée» dit-on), où les UFR jouissent d'une grande autonomie de fonctionnement reconnue dans leurs statuts et où il n'y a pas de projet d'ensemble auquel les géographes pourraient adhérer ;
- une UFR de géographie autonome, mais marginalisée du fait de sa petite taille, qui bénéficie d'un budget jugé intéressant ;
- l'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement était installée, dans le Centre d'Aix, dans des locaux gérés par l'université de Provence et éprouvait certaines difficultés d'ordre administratif, en particulier pour l'utilisation des amphithéâtres et des salles de cours communs ;
- les grands projets des géographes, menés en 1992, étaient en majorité pensés ou réalisés en association avec l'université de Provence (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, MST Aménagement-Environnement).

Les conditions du passage à l'université de Provence :

- l'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement, en changeant de rattachement universitaire, a maintenu son implantation géographique. Elle est restée dans les mêmes locaux, ce qui a singulièrement limité la portée du changement et grandement facilité la continuité du service. Non seulement la gestion des locaux a été améliorée, mais l'UFR a pu bénéficier d'une plus grande souplesse de sa tutelle ;
- l'UFR des Sciences géographiques et de l'aménagement est donc, aujourd'hui, gérée sur place par l'université de Provence, ce qui facilite tous les contacts administratifs (dans le cadre d'Aix-Marseille II, il y avait une décentralisation poussée - scolarité et service financier propres à l'UFR) ;
- l'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement a conservé son statut de composante relativement autonome dans le cadre de l'université de Provence, mais elle évolue maintenant dans un établissement beaucoup plus centralisé («dirigiste» disent certains). Une adaptation paraît indispensable, mais les contacts humains avec la vice-présidence, qui gère les sciences humaines et sociales, sont suivis et bons.

Ceci a entraîné deux incidences défavorables :

- une attribution budgétaire moins importante, spécifique d'une université de Sciences humaines et sociales ;
- un surencadrement hérité, pour les mêmes raisons, d'Aix-Marseille II et qui perturbe l'actuelle politique de recrutement (cf. infra.).

Conclusion provisoire :

- le rattachement et ses difficultés appartiennent aujourd'hui au passé, même s'il subsiste encore un peu d'amertume chez certains. Les plus dynamiques d'entre eux ont tourné la page. Les IATOS paraissent, quant à eux, pleinement satisfaits. Les étudiants ne se posent pas la question ;

- il reste malgré tout un problème dont on a volontairement différé la solution : l'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement est une unité de petite taille au milieu de très grosses composantes. Elle ne pourra pas le rester longtemps (département autonome ou rattachement à une autre composante ?) ;

- avec les nouveaux projets scientifiques ou pédagogiques (campus du Jas de Bouffan, implantations de la géographie physique à Saint-Charles etc.), on assistera à une nouvelle forme d'éclatement entre, d'une part, la recherche et la pédagogie, d'autre part, la géographie physique et la géographie humaine, ce qui risque à nouveau de perturber l'édifice péniblement mis en place. Cette tendance menace d'autant plus la géographie aixoise que celle-ci, par penchant naturel, risque de se dissoudre dans les nouvelles structures de recherche et de formation interdisciplinaires (Instituts d'environnement et d'aménagement).

Structure

En changeant d'université, l'UFR a conservé ses statuts de 1989 qui lui accordent une assez grande autonomie. C'est ainsi qu'elle est dotée d'un Conseil pour la pédagogie et d'un Comité scientifique. Elle est dirigée par un Conseil de 25 membres et par un directeur élu. En fait, le Conseil pour la pédagogie et le Comité scientifique n'ont plus de raison d'être dans le nouveau cadre juridique et administratif de l'université de Provence et ils ne fonctionnent pas.

Le directeur, assisté d'un bureau, dirige effectivement l'UFR en s'appuyant sur un Conseil des enseignants, qui se réunit régulièrement et paraît bien fonctionner. Il a l'inconvénient de marginaliser les personnels non enseignants et les étudiants, qui s'en plaignent modérément. Avec beaucoup de dévouement, le directeur, tout nouvellement élu et proche de la retraite, a accepté cette fonction pour rendre service à la communauté. Il s'appuie sur les responsables pédagogiques et, tout particulièrement, sur l'ex-administrateur de l'UFR, qui demeure la «mémoire» de l'UFR et la «personne-ressource».

Dans l'état actuel il s'agit bien d'une direction de transition. Mais transition vers quoi ? L'UFR n'est pas organisée en départements, mais elle est gérée par des commissions spécifiques qui ont une réelle activité (bibliothèque, cartothèque, informatique, laboratoire de géographie physique, relations internationales). Il faut y ajouter le Comité de rédaction de la Revue Méditerranée. L'UFR est représentée au CA de l'université.

Le secrétariat de l'UFR a noué de bons contacts avec l'administration centrale et les dossiers paraissent traités dans une bonne entente, en grande partie grâce au travail de la secrétaire. En dépit de quelques dysfonctionnements liés à l'inadaptation des statuts, on peut considérer que l'UFR présente une unité de gestion correcte mais fragile (départ à la retraite du directeur, départ de la secrétaire dans une autre université).

Personnels

Il est difficile de parler de politique de recrutement, comme de recrutement tout court, dans la mesure où cette UFR est, dans le cadre de l'université de Provence, considérée comme surencadrée et qu'elle n'a bénéficié d'aucun recrutement récent en dehors d'ATER et d'allocataires - moniteurs. Il y a même eu des suppressions de postes de PR ou de MCF au moment des départs à la retraite et au cours du contrat d'établissement (1992). L'UFR est ainsi passée de 10 professeurs de rang A à 8.

La situation, à la rentrée 1995, est la suivante :

- déséquilibre entre les corps de catégorie A et B : 8 A pour 17 B,
- vieillissement prononcé du corps A (départs à la retraite),
- 3 supports d'ATER et 3 moniteurs.

Il faut noter la grande difficulté pour encadrer les nouvelles filières professionnalisées et assurer l'encadrement doctoral. L'observation de la pyramide des âges des enseignants, en 1996, permet de remarquer la superposition des corps de catégorie A et B : 50% des A ont plus de 59 ans et seulement 2 de catégorie B ont moins de 50 ans. Enfin, l'insuffisance du «vivier» local est réelle. La prévision des départs à la retraite est de 5 départs de catégorie A d'ici 1999 sur 8 et de 7 départs de catégorie B d'ici 1999 sur 17.

Le recrutement professoral ne paraît pas assuré sur place pour certaines filières spécialisées (géographie tropicale).

Cette question complexe, et tout particulièrement le rééquilibrage entre les catégories A et B, devrait être traité pour partie au sein de l'université par des transferts de postes. Il est ici particulièrement important de consolider le corps A en quantité comme en qualité (nouvelles filières).

Répartition de la charge d'enseignement

Enseignement en premier cycle (par service enseignant)

	Cours	TD	Pourcentage
Catégorie A	16%	2%	18%
Catégorie B	9%	28%	37%
ATER		98%	

Du point de vue de la répartition des services on note que le corps A, tout en étant présent en DEUG, y consacre moins de 20% de son service (ce qui paraît peu, mais n'est pas négligeable quand on le compare à la situation dans d'autres universités).

. Les intervenants extérieurs

Par tradition, la géographie est très ouverte sur l'extérieur et les intervenants extérieurs sont nombreux et diversifiés. Ils interviennent sous forme de conférence ou de séminaire dans la plupart des formations spécialisées (DESS, IUP etc) qui sont très largement interdisciplinaires. On y rencontre de nombreux représentants des administrations ou des collectivités territoriales concernées par l'aménagement et l'environnement. Il faut souligner la présence d'un enseignant extérieur, paysagiste de l'École de Versailles, qui assure la gestion du DESS Paysage.

Gestion des personnels et des emplois

Cette UFR, du fait de son ex-autonomie statutaire à Aix-Marseille II, a conservé l'habitude d'effectuer un «auto-contrôle», assuré par la direction et un secrétariat, qui paraissent très impliqués et très vigilants. Par ailleurs, l'état de tension pédagogique ne permet pas beaucoup de fantaisie ou de laxisme. L'existence d'un petit groupe de responsables semble donner une bonne cohésion à l'ensemble.

Parmi les enseignants, en 1994-95, on compte 8 professeurs, 16 maîtres de conférences, 1 assistant, 2 ATER et 2 moniteurs, soit 29 emplois. Pour les enseignants, il y a la nécessité de renforcer le corps A sur des profils spécialisés (par exemple en géographie tropicale), et de résorber une partie du corps B (le problème est relatif au fait qu'il y a peu d'habilitations en voie d'achèvement et surtout qu'existe une insuffisance notoire de «vivier»).

Parmi les IATOS, on compte 13 ATOS et 3 ASU, dont 2 à mi-temps. L'UFR comporte un nombre d'ATOS bien supérieur à celui de la plupart des UFR de géographie de même taille. En fait, c'est un héritage assez difficile à gérer du fait du vieillissement des personnes, de leur absence de formation ...et de leur cessation progressive d'activité (2 sur 3 des ASU travaillent à mi-temps). De plus, comme partout, la différence de statut entre IATOS et ASU est assez mal vécue.

La rencontre menée par l'évaluateur a concerné 10 IATOS sur 13 dans un bon climat. En dehors des récriminations habituelles, et justifiées, concernant l'absence de promotion et la diversité des statuts, ils apprécient le changement d'université (qui n'a pas modifié leur lieu de travail), la proximité de leurs collègues IATOS et de la Commission paritaire de l'université. Ils sont assez bien tenus au courant des affaires de l'UFR, mais regrettent que le Conseil des enseignants remplace de fait le Conseil d'administration de l'UFR où ils sont représentés. Leurs tâches sont souvent fragmentées et leur travail assez isolé dans les différents laboratoires (cartographie, documentation, bibliothèque, informatique). Derrière cette façade apparemment consensuelle, il existe en fait des situations individuelles qui, au moins sur le plan de la gestion des carrières et de la formation professionnelle, relèvent de la difficile gestion universitaire habituelle qui dépasse de beaucoup cette UFR de géographie.

Chercheurs et ITA

C'est certainement l'un des gros points faibles de cette UFR et des petits laboratoires qui lui sont liés : il n'y a qu'un directeur de recherche et 3 ITA affectés à l'URA 903 CAGEP. Nous verrons par ailleurs que la liaison formation-recherche pose problème. Pour la gestion des personnels comme d'un point de vue plus général, il faut noter la bonne liaison établie entre la direction de l'UFR et l'adjointe administrative du directeur, qui assure par ailleurs un lien suivi avec l'administration universitaire.

Moyens

L'UFR dispose d'environ 2 100 m² de locaux avec les dégagements et utilise, à la demande mais de plus en plus difficilement du fait de la pression démographique des étudiants, des salles de cours et des amphithéâtres banalisés. L'UFR dispose en priorité de huit salles de cours : trois d'entre-elles ont un équipement audiovisuel (sur le budget de l'UFR). Les locaux de l'UFR relèvent de trois types d'utilisation :

- des bureaux de petite dimension (14 à 30 m²) pour l'administration et les enseignants (2 - 3 par bureau) ;

- des laboratoires spécialisés (géographie, télédétection, cartographie, photothèque, informatique) notoirement insuffisants, encombrés de matériels divers et qui ne permettent pas de travailler dans des conditions correctes ;
 - une bibliothèque (réservée aux étudiants à partir de la licence) et une cartotheque (consultable par tous les étudiants et enseignants-chercheurs) dont la richesse des fonds n'est plus utilisable mais qui jouent encore un rôle essentiel à l'UFR.

L'état de ces locaux n'est pas très bon et ils ne sont pas très conviviaux.

Il existe une double insuffisance des locaux :

- les locaux «de service» que l'UFR gère directement sont un héritage du passé (surface totale insuffisante, com-

partimentage en petites salles, etc.). On ne peut pas y envisager une réelle organisation de l'espace (cf. informatique ou télédétection). Les salles de cours banalisées mises à la disposition par l'université sont insuffisantes en nombre et en contenance (salles des étudiants de 80 alors que les groupes sont de 100).

- le changement d'université n'a en rien amélioré la situation du point de vue des locaux, d'où l'examen de solutions extérieures, soit pour la recherche (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix), soit pour l'enseignement (DEUG à Marseille).

Ressources

Etat des recettes (en milliers de francs)

	1993	1994	1995
Fonctionnement			
Subvention université	124 755	146 200	171 100
Autres subventions :			
- Reversements IUP	50 703	76 917	53 700
- IUFM	23 200	23 200	23 200
- Contrats	20 000	37 947	76 900
- Conseil général	39 600	190 497	
- Université A-M II	81005	52 438	
Contribution étudiant	123 720	184 882	206 000
Sous-total	462 983	521 579	454 000
Equipement			
Equipement université	62 800	85 000	40 000
Equipement IUP	166 873		12 000
Cadre de vie	15 000	15 000	
Sous-total	244 673	100 000	52 000
Total	707 656	621 579	506 000

Deux problèmes sont à évoquer : la baisse continue des recettes de 1993 à 1995 et la question - épineuse - de la «contribution étudiant». A la suite d'un vote du Conseil de l'UFR, en 1988, il a été décidé de demander une «contribution pédagogique» facultative à chaque étudiant inscrit (150 F en DEUG et 250 F en licence). Cette contribution est perçue au moment de l'inscription pédagogique, apparemment sous le contrôle de la régie de recettes. La justification, d'ordre strictement pédagogique, se fonde sur la spécificité de l'enseignement de la géographie qui réclame des moyens supplémentaires pour les excursions, les photocopies de cartes et les services statistiques, les prêts extérieurs de la bibliothèque (en particulier pour les cartes), l'accès à l'informatique en libre service etc.

Cette «contribution étudiante», de 206 KF en 1995, fait plus que doubler la subvention de l'université (171 KF). Les étudiants élus rencontrés lors de l'évaluation ont évoqué l'existence de cette «contribution pédagogique» dont il contestent la légalité. Face à la pénurie, ils l'acceptent dans la pratique sans l'admettre dans son principe. Il y a là un point délicat que tout le monde s'efforce de ne pas transformer en brûlot.

Il faut souligner une relative importance des subventions diverses en 1993 qui disparaissent pratiquement en 1995, ce qui entraîne une baisse générale des recettes. Le budget de l'UFR est géré sur place par le directeur et la secrétaire sous le contrôle du Conseil d'UFR.

Services

La scolarité

De façon classique, l'inscription administrative est effectuée par l'université et l'inscription pédagogique par l'UFR. Les étudiants se plaignent de la longueur de la période d'inscription qui se déroule pendant le mois d'orientation. L'université de Provence souffre d'un excès de centralisation administrative que l'on retrouve un peu dans tous les domaines, mais qui est très marqué en ce qui concerne la gestion de la scolarité. Le système informatique est jugé insuffisant et mal adapté.

L'UFR est actuellement en pleine réforme du DEUG et il est bien difficile de porter une appréciation sur un ensemble en cours de construction, déjà perturbé par l'augmentation des effectifs. L'UFR a mis en place un enseignement de géographie pour les historiens : 110 h de cours et 367 h de TP.

La bibliothèque

L'UFR gère une bibliothèque de 186 m² avec une bibliothécaire, une commission de la bibliothèque, sans lien administratif et informatique avec la bibliothèque universitaire.

On y trouve des ouvrages généraux et spécialisés avec de bonnes références et des consultations commodes. Cette bibliothèque a été bien alimentée dans la mesure où elle jouait le rôle d'une BU jusqu'à son rattachement à l'université de Provence. Pour des raisons de nombre, cette bibliothèque ne reçoit plus les étudiants du DEUG qui doivent s'adresser à la bibliothèque générale de l'université.

En géographie, où l'on ne peut pas dissocier la bibliothèque de la cartothèque et de la photothèque, la cartothèque est riche et assure un prêt de cartes aux étudiants de tous les cycles. Ce service, inappréciable mais coûteux du fait de l'usure rapide des cartes, est l'une des justifications de la contribution étudiante. La photothèque gère un patrimoine intéressant, mais elle n'est pas en mesure de fonctionner autrement que pour quelques enseignants et étudiants-chercheurs. Le financement est en partie assuré par la «contribution étudiante» (cf. supra).

La formation continue

L'UFR n'est pas directement engagée dans ce type d'activité bien que des enseignants y participent à titre individuel. Les formations professionnelles (DESS, IUP, etc.) accueillent quelques étudiants en formation continue.

Formations

Formations assurées par la composante

L'UFR propose, en 1994-95 :

- une filière de géographie complète du DEUG aux concours ;
- une participation à des filières professionnelles interdisciplinaires (MST Etudes européennes ; 2 DESS : Paysages et aménagement en régions méditerranéennes et Connaissance et gestion des terroirs ; IUP Génie de l'environnement) ;
- un enseignement de la géographie spécifique pour les historiens et autres optionnaires par le biais de groupes de TD spécifiques justifiés par des problèmes d'emploi du temps.

	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle
Effectifs	626	205	191
Pourcentage	61,3%	20%	18,7%

DEUG Sciences humaines et sociales, option géographie

Le DEUG est actuellement en pleine réforme :

- en première année, la rénovation est en place (mise en place de modules de 120 h avec tutorat et un mois d'orientation) ; en deuxième année, la rénovation est en cours de mise en place ;
- le DEUG est à 70% Géographie («la mineure» est à 30% seulement).

On constate un doublement des effectifs du DEUG de 1991 à 1995.

Licence de géographie

Elle comprend des UV Optionnelles (dont l'Histoire pour la préparation aux concours). Les effectifs et les taux de réussite sont les suivants :

	1991-1992	1992-1996	1993-1994	1994-1995
Inscrits	121	138	197	188
Reçus	61	57	96	93
Taux de réussite	50,4%	41,3%	48,7%	49,4%

L'accroissement des effectifs est important et pose des problèmes (groupes de TD de plus de 100) ; le taux d'échec est assez élevé : de l'ordre de 48-50%. La qualité de l'enseignement paraît satisfaisante même si les étudiants se plaignent d'une certaine dispersion, en particulier entre géographie humaine et géographie physique et de peu de relations avec les équipes de recherche.

Maîtrise de géographie

L'enseignement en maîtrise, fondé sur un mémoire, est plus ou moins rattaché aux laboratoires de recherche. Il reste un point fort qui donne, avec la licence, son assise à la discipline. Les effectifs s'accroissent : 75 en 1991-1992, 117 en 1994-1995.

Professionnalisation des formations

Un effort important et positif est mené :

- le DESS Connaissance et gestion des terroirs est cohabilité avec l'université de Franche-Comté, bien inséré dans le dispositif professionnel : Université du Vin, BRGM et surtout INAO (Institut national des appellations d'origine) ;

- le DESS Paysage et aménagement en régions méditerranéennes est organisé avec le concours de la Fédération française du Paysage et l'École nationale supérieure du Paysage de Versailles ;

- la MST Etudes européennes (10% de géographie) ;

- l'IUP Génie de l'Environnement (participation des géographes à la filière Environnement et Société).

Il existe une bonne professionnalisation de ces filières qui font une large place à la formation pratique grâce à des stages. L'insertion des étudiants est assurée par ces différentes formations qui sont de petite taille, mais paraissent bien insérées dans le tissu économique avec la participation directe de professionnels. Elles sont encore de création trop récente pour les évaluer, mais on peut affirmer qu'il y a une recherche de contacts suivis avec les professionnels et une étude de débouchés... étroits mais réels. Quelques étudiants sont en formation continue.

Recherche

Le CAGEP (Centre aixois de géographie physique)

- **URA CNRS 903** - est un laboratoire reconnu par le CNRS, recréé en janvier 1995 et rattaché à la section 31 du CNRS. Il regroupe des géomorphologues et des climatologues (autrefois rattachés à Grenoble). Il n'a pas de personnel CNRS rattaché. C'est une équipe d'accueil du DEA Milieux physiques méditerranéens.

Cette équipe va s'installer dans de nouveaux locaux à Saint-Charles, à Marseille, où elle aura des contacts étroits avec des scientifiques des sciences de la terre et des moyens informatiques. Elle utilise un petit laboratoire de

géomorphologie et la salle d'informatique. Ses travaux scientifiques sont reconnus aussi bien en karstologie qu'en climatologie. Son départ marque une rupture irréversible entre la géographie physique et la géographie humaine à Aix I et on peut prévoir qu'elle aura des conséquences négatives sur la formation.

Le CEGETREM-TELEMME : l'équipe de géographie humaine «Espaces méditerranéens et Relations Nord-Sud» est, depuis 1994, intégré dans l'UMR CNRS 9958 TELEMME «Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale et méditerranée». Elle figure dans le programme «Villes et Territoires en Méditerranée à l'époque contemporaine».

Le CEGETREM, qui regroupe la majorité des enseignants-chercheurs de l'UFR, n'a pas de personnel CNRS rattaché. L'équipe doit s'installer dans la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme du Jas de Bouffan. Elle s'éloigne ainsi du centre de l'UFR et de la formation.

Le CTIG - Centre de traitement de l'information géographique

est une ex-équipe recommandée de petite taille (4 enseignants-chercheurs) qui ne participe pas au projet TELEMME et à la délocalisation sur le campus du Jas de Bouffan. Les enseignants qui le composent jouent un rôle important dans l'utilisation pédagogique de l'informatique et de la télédétection. Il a présenté une demande de création d'UPRES.

Un conseil scientifique, qui figure dans les statuts de l'UFR, ne fonctionne plus. Une école doctorale Lettres et Sciences humaines regroupe l'URA 903 et TELEMME. Le CTIG se rattache à l'École doctorale «Structures et dynamiques spatiales» (Avignon, Nice etc.)

Il faut remarquer que les équipes de recherche se délocalisent, les unes à Marseille, les autres au Jas de Bouffan, ce qui n'est pas bon pour l'enseignement. Deux équipes sont reconnues par le CNRS mais sans aucun personnel de cet organisme. De plus il faut noter un certain flottement dans la nouvelle organisation de la recherche car il s'agit le plus souvent de regroupements administratifs qui ne sont porteurs d'aucune dynamique scientifique, si ce n'est pour le CEGETREM. Les départs à la retraite compliquent et affaiblissent cette organisation. On voit mal comment la recherche pourrait «tirer la formation» vers le haut.

L'UFR et son environnement

L'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement vient de se doter d'une commission des relations internationales. Du point de vue de l'enseignement, il existe

4 réseaux Erasmus actifs qui concernent une dizaine de pays européens et une vingtaine d'étudiants. Des relations bilatérales se sont développées avec Tubingen et Ottawa, ainsi qu'un programme MEDCAMPUS.

Du point de vue de la recherche, sont menées 4 actions intégrées et la participation, individuelle, à de nombreux programmes de recherche, surtout méditerranéens (Archeomédés, Minerve etc.) Les géographes souhaitent participer aux activités internationales de la future Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

Des relations suivies sont entretenues avec de nombreux autres établissements français, en particulier de la région méditerranéenne, dans le cadre des DEA, DESS, Ecoles doctorales et équipes CNRS (Cf. rubriques correspondantes).

Des relations avec les collectivités territoriales, dans le cadre de l'IUP et des DESS, se maintiennent, ce qui permet une assez bonne insertion locale et régionale. L'UFR des Sciences géographiques édite, par l'intermédiaire d'une association loi 1901, une revue spécialisée Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens : elle compte 250 abonnés, un système d'échanges fonctionne, et elle bénéficie de subventions de l'université (10 KF), mais pas du CNRS. Les numéros thématiques intéressants sont vendus grâce à une bonne promotion (encarts publicitaires etc.).

Conclusion

L'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement de l'université de Provence est un bon exemple de ces composantes provinciales, qui doivent à la fois gérer un riche mais lourd patrimoine et s'ouvrir sur leur environnement local et régional en proposant de nouvelles formations et de nouvelles directions scientifiques.

Aujourd'hui, on peut considérer que l'UFR est en quelque sorte «au milieu du gué» :

- elle a réussi à surmonter les difficultés liées à son changement d'université ;
- elle rénove sa pédagogie en restructurant son DEUG et en créant des filières professionnelles qui sont déjà performantes ;
- elle s'efforce, plus difficilement, de réorganiser ses laboratoires de recherche mais les projets retenus paraissent manquer de cohésion ;
- la Provence et la Méditerranée ne sont pas des mondes finis. Une ouverture extérieure est déjà sensible sur l'Europe. Elle devrait être confirmée.

Tous ces problèmes, bien réels, paraissent cependant secondaires devant la difficulté de gérer le quotidien : augmentation des effectifs étudiants, vétusté, exigüité des locaux, insuffisance notoire des recrutements.

L'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement de l'université de Provence vient de franchir une étape difficile. Elle le doit au dynamisme de quelques-uns. Pour faire face aux nouvelles questions qui se posent (réforme du DEUG, changement de son identité administrative, éparpillement de ses composantes internes, etc.), elle a besoin d'un soutien attentif et spécifique de la part de son université.

6

L'UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE ET MÉCANIQUE

Préambule

L'UFR MIM a connu un changement énorme en dix ans : rajeunissement, nouvelles directions de recherche, meilleure structuration, dynamisme et esprit pionnier dans la nouvelle implantation à Château-Gombert, développement de l'informatique comme outil et comme objet d'étude, dans la recherche et dans l'enseignement. Tous les enseignants et chercheurs rencontrés lors de l'évaluation sont satisfaits et fiers de leur nouvelle installation. Ce sentiment est partagé par les IATOS et les étudiants de second cycle (le premier cycle est resté à Saint-Charles), mais d'autres sentiments y sont mêlés : le déracinement et l'impression d'exil pour certains, la mise en cause des conditions de vie et de travail pour d'autres.

Il se pose déjà des problèmes aigus : la disproportion entre le parc informatique et sa maintenance, le gardiennage et le stationnement, les salles de travail pour les étudiants et leur bibliothèque. Ils s'ajoutent aux maladies chroniques : le manque d'IATOS, la surcharge des enseignants, le faible nombre de chercheurs du CNRS, les difficultés de communication dans Marseille. Un problème de fond surgit à propos de la croissance des effectifs étudiants en licence et de la stagnation du nombre de diplômes obtenus, mais aussi sur la raison d'être de l'enseignement et son rendement.

La direction de l'UFR et la présidence de l'université sont conscients des problèmes. Il y a des projets pour construire, dans Château-Gombert, un véritable campus universitaire. Les constructions en cours pour la mécanique et les ressources qu'offre l'Institut méditerranéen de technologie (IMT) peuvent apporter des éléments de

solution à certains problèmes de campus (gardiennage, aménagement, vie étudiante) mais peuvent aussi, si l'on n'y prend garde, les aggraver (stationnement). La première urgence est d'avoir un ingénieur système pour les serveurs et le réseau informatique. Une réflexion de fond s'impose entre enseignants et étudiants, qui sont demandeurs, sur les contenus, les formes et les buts des enseignements ; cela n'est particulier ni à Marseille ni à l'UFR MIM, mais l'UFR MIM, avec son dynamisme et ses traditions, est un excellent laboratoire pour une telle réflexion.

L'héritage du passé

Les rapports au CNE de 1986 avaient signalé des atouts précieux : l'excellence de l'enseignement, la constitution de la bibliothèque comme outil commun de recherche, l'attention des mathématiciens au développement de l'informatique, la juxtaposition des mathématiques et de la mécanique, avec de gros outils de recherche en mécanique. L'activité d'enseignement était apparue très bien organisée, avec le souci d'adapter l'enseignement aux nouvelles techniques et aux besoins sociaux, traduit par une réforme du premier cycle et de la licence, l'introduction de l'informatique, le télé-enseignement, la formation continue, les diplômes d'université, l'ingénierie mathématique. L'activité scientifique, orientée par de fortes personnalités dont certaines étaient proches de la retraite, était multiforme, avec de bonnes équipes en pleine vigueur (analyse complexe, théorie des nombres) des séminaires actifs et réguliers (algèbre), des équipes essaimées (géométrie), finissantes (logique), naissantes (informatique), adolescentes (probabilités, analyse numérique).

Parmi les atouts, il faut aussi indiquer l'attention de l'université de Provence pour le secteur MIM, depuis sa naissance, et le contexte urbain et scientifique : Marseille comme grande ville, le potentiel des trois universités, le pôle de Luminy avec le Centre de Physique théorique (CPT), le Centre international de rencontres mathématiques (CIRM), le soutien du CNRS, l'implantation de la Société mathématique de France (SMF), et le pôle de Château-Gombert avec le soutien des pouvoirs régionaux et de la Chambre de commerce.

Les rapports de 1986 mettaient également en lumière de graves problèmes. L'UER était entièrement implantée à Saint-Charles, où les locaux étaient exigus et ne permettaient aucune extension. Les surcharges d'enseignement étaient énormes. La recherche manquait de visibilité, avec une unité associée au CNRS, commune aux trois universités, qui faisait figure de fourre-tout. Les

mathématiciens marseillais avaient des lieux de travail très éloignés les uns des autres : Saint-Charles, Saint-Jérôme, Luminy. Saint-Charles occupait la position la plus centrale et la plus liée à la ville, Luminy était mieux soutenu par le CNRS, Saint-Jérôme était tout petit. L'informatique, lancée par les mathématiciens, nécessitait un développement autonome et, déjà, pour répondre à ses besoins naissants, ceux des mathématiciens, en postes en particulier, se trouvaient sacrifiés. Les perspectives étaient assez sombres, l'organisation de la recherche accusait un retard par rapport à celle de l'enseignement, et à différents égards (bibliothèque, informatique), les mathématiciens semblaient victimes de ce qu'il y avait de plus valable dans leur politique.

La situation actuelle et les perspectives

Le changement est considérable, mais il y a de nouveaux problèmes. On distinguera quatre sujets.

L'implantation à Château-Gombert

Le projet qui date de 1989 consistait à installer la recherche, le troisième cycle et le second à Château-Gombert, en gardant le premier cycle à Saint-Charles, tout près de la gare. Le succès est, dès l'abord, éclatant. Le Centre de mathématiques et d'informatique (CMI) est un beau bâtiment, au pied des Préalpes, très clair, très étudié, avec la bibliothèque de recherche placée comme une perle en son centre, et un très bon équipement informatique, pour la recherche et pour l'enseignement, le câblage du réseau ayant été réalisé en même temps que la construction, de manière fonctionnelle et économique. Les bureaux sont exigus et souvent partagés (5 doctorants dans 20 m²). Mais il y a des postes de travail dans tous les bureaux, la bibliothèque est agréable, les chercheurs occupent largement l'espace et ils sont présents. Les amphithéâtres et salles de travail sont corrects. Les étudiants disposent de deux salles de Macintosh, deux salles de PC, une salle de terminaux X servis par un DEC 5500 sous Ultrix, et ils sont présents dans ces salles.

Cependant, le CMI est déjà sous-développé et trop petit : pas assez de personnel, plus d'étudiants que prévu, pas de possibilité d'extension sur place.

La question la plus urgente est posée par la maintenance du parc informatique. Actuellement, la maintenance incombe à une enseignante et c'est un étudiant volontaire qui ouvre les salles de travail, le matin à 8 heures. La priorité, exprimée par toute l'UFR, est la création d'un poste d'ingénieur système. Une seconde priorité, criante, est le gardiennage, mais l'insuffisance est par-

tout. Le personnel de la bibliothèque de recherche est réduit à une personne : la bibliothécaire. Pour la bibliothèque des étudiants, qui n'est pas sur place mais à l'IMT, il n'y a aucun personnel de l'UFR MIM ni de l'université de Provence ; le bibliothécaire appartient à Aix-Marseille III. Le personnel administratif a dû se partager entre Saint-Charles, où se trouvent les enseignements de premier cycle, et Château-Gombert ; il est très dévoué mais on sent la surcharge.

Les effectifs de licence ont crû considérablement et les enseignements de second cycle se sont diversifiés. Même si les plans avaient vu large en 1989, en particulier pour les salles de travail à équipement informatique, ils sont dépassés. Le foyer des étudiants est dans un triste état. La bibliothèque de l'IMT est belle et assez spacieuse, les étudiants du CMI peuvent s'y inscrire et beaucoup la fréquentent, mais il y a très peu de livres de mathématiques et très peu de livres de culture générale. Les étudiants du CMI, dont le regard plonge depuis le premier étage sur la bibliothèque de recherche, la considèrent spontanément comme la «bibliothèque de luxe», le paradis interdit.

Mais cette bibliothèque même est à l'étroit : pas d'extension prévue en sous-sol ; une toute petite, possible dans une salle attenante. De façon générale, le CMI ne paraît pas avoir d'extension possible sur place.

L'accès à Saint-Charles était et reste facile par train, métro et bus. L'accès à Château-Gombert, tout au nord de Marseille, est malaisé par les transports en commun. Les parcs à voitures sont insuffisants, les problèmes de stationnement se sont aggravés et risquent de s'aggraver encore avec la mise en service des bâtiments de mécanique.

Quelles sont les perspectives ? Globalement, le sentiment d'isolement sera rompu si une masse critique universitaire s'installe à Château-Gombert. Tout à côté du CMI s'achève la construction de deux bâtiments, où se rassembleront respectivement tout l'enseignement et une partie de la recherche en mécanique. Les locaux d'enseignement sont vastes. Dès la mise en service se poseront, en grand, des questions à résoudre en commun : vie étudiante et vie sociale, restauration, parcs à voitures, transports, et d'abord, sans doute, gardiennage et sécurité. C'est dans ce cadre que l'UFR MIM doit chercher à résoudre certains des problèmes du CMI.

Des menaces pèsent actuellement sur l'IMT, bel institut qui se trouve à 200 mètres du CMI et qui abrite la bibliothèque des étudiants, en raison de son statut et de son financement. Des locaux de l'IMT vont d'ailleurs être libérés par la mécanique. Les universités marseillaises ne peuvent pas se désintéresser de l'avenir de l'IMT. Dans

l'optique d'un vaste campus universitaire à Château-Gombert l'IMT, qui abrite déjà l'Ecole supérieure de mécanique de Marseille (ESM2), l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM), le Centre de rencontres et d'échanges en modélisation pour l'ingénierie scientifique (CREMIS) devrait avoir un rôle reconnu.

L'optique d'un véritable campus universitaire peut amener à voir de façon dynamique le lien à la ville et la région.

La recherche et ses tendances

Au niveau des moyens, l'équipement informatique est excellent. La bibliothèque est bonne et bien branchée sur le réseau national, mais on y sent la trace de la pauvreté originelle : des oeuvres complètes de première importance (Poincaré) sont absentes, la collection des bulletins de la SMF vient seulement d'être complétée (par un don), les abonnements posent problème comme partout, les photocopies sont chères. La gestion est rigoureuse. Le personnel fait défaut pour la maintenance informatique, pour la bibliothèque, et en général pour l'administration et la maintenance du CMI.

Les structures en mathématiques sont en mouvement. La plus importante est le **Laboratoire d'analyse, de topologie et de probabilités (LATP)** qui coïncide avec l'URA 225 du CNRS. Il regroupe la plus grande partie des mathématiciens actifs et déborde largement les trois sujets de son titre. L'analyse a perdu des forces (départs) et en a gagné (recrutements, A-M III). La topologie est jeune et bénéficie d'apports extérieurs. Les probabilités sont également jeunes et actives, avec maintenant deux chargés de recherche. Une équipe d'algèbre maintient la présence du domaine, avec un séminaire, des publications et des élèves. Tel est le noyau. Un morceau, l'équipe de dynamique stochastique et algorithmique, s'en est détaché et se trouve dans une position inconfortable : il est supposé rejoindre le LMD (Laboratoire de mathématiques discrètes), le CNRS est d'accord mais le LMD n'en veut pas. Contentieux marseillais à régler ; l'activité de cette équipe est bonne, son orientation intéressante et il serait mauvais de laisser la situation se dégrader. Par contre, un autre morceau, qualifié aujourd'hui de jeune équipe, devrait rejoindre le LATP au sein de l'UMR demandée au CNRS ; elle s'occupe, dans un va-et-vient avec la mécanique, de problèmes non linéaires, modélisation et analyse numérique. Une petite équipe, Sys Dys, menée par deux chargés de recherches à l'INRIA, vient de s'intégrer au LATP, en s'implantant chez les mécaniciens à l'IMT et non au CMI ; elle s'occupe de milieux aléatoires, sujets aussi de recherches de l'équipe de probabilités, en liaison avec les utilisateurs et le traitement numérique.

Le LAMP est donc en mouvement, avec des liens forts à l'extérieur et un rôle moteur à l'intérieur du CMI. Le directeur du LAMP est aussi responsable de la recherche pour l'UFR.

L'autre structure forte est le **Laboratoire d'informatique de Marseille (LIM)** qui coïncide avec l'URA 1787. Il s'est créé récemment (1994) et, comme son nom l'indique, il regroupe toute l'informatique de Marseille. Le point de départ est Luminy et A-M II. Le responsable à A-M I et au CMI dirige une équipe de logique. Le rapport scientifique du LIM pour la période 1994-1995 est impressionnant à tous égards. D'après ce rapport, les 2/3 des effectifs sont à Luminy, 1/3 au CMI. Il insiste sur la politique scientifique à mener avec les mathématiciens et sur la nécessité, pour les deux communautés, de collaborer et d'harmoniser l'encadrement de la recherche et les activités de recherche proprement dites.

Hors le LAMP, complètement implanté au CMI, et le LIM, implanté au CMI pour un tiers, le **Laboratoire de mathématiques discrètes (LMD)**, laboratoire propre du CNRS, implanté à Luminy, accueille à titre individuel plusieurs enseignants-chercheurs de l'UFR MIM travaillant en mathématiques discrètes. Les rapports entre LAMP, LIM et LMD vont conditionner le développement à venir de la recherche en mathématiques et informatique à Marseille. Il existe d'autres îlots de recherche et des chercheurs isolés, qui ne le sont toutefois pas complètement puisqu'ils constituent une entité dont le responsable est le directeur de l'UFR MIM. Il faut signaler la recherche menée à l'IUFM en didactique des mathématiques, avec le souhait que les mathématiciens ne la perdent pas de vue.

L'exemple de coordination le plus spectaculaire est l'**Ecole doctorale de mathématiques** de Marseille, qui groupe mathématiques et informatique, associe les trois universités marseillaises et celles de Toulon, Avignon et la Réunion. L'Ecole doctorale a la charge de quatre DEA (mathématiques, mathématiques appliquées, mathématiques discrètes, informatique) et elle organise au CMI un colloquium et des conférences de haute vulgarisation. Le flux des thèses est très satisfaisant (25 en 1995 au seul CMI). Comme ailleurs, des contrats assurent le financement des recherches d'une bonne partie des thésards ; c'est systématique en informatique ; l'avenir professionnel au-delà de la thèse n'est pas garanti.

Par rapport à 1986, la recherche a fait un bond en avant, et s'est structurée avec souplesse, on y sent la présence de jeunes, les sujets se sont renouvelés. La coordination marseillaise connaît des heurts mais elle est en cours. L'implantation du CMI à Château-Gombert est un atout.

L'avenir dépend largement du nombre et de la qualité des recrutements. Le profil des âges montre la nécessité de fixer des jeunes : au LAMP, sur 33 professeurs et maîtres de conférences, 10 ont plus de 50 ans, 10 ont entre 46 et 50 ans, 11 ont entre 30 et 45 ans, 2 ont moins de 30 ans. Les recrutements des dernières années, joints aux affectations de chercheurs du CNRS et de l'INRIA, ont été pour beaucoup dans le dynamisme actuel, et d'excellentes possibilités de recrutement se présentent à tous les niveaux. Cela vaut également pour le LIM.

La réflexion à mener sur l'enseignement

L'UFR MIM est très impliquée dans l'enseignement à tous les niveaux. Elle est bien organisée, avec une commission d'enseignement et une responsable qui tient un excellent état de bord.

Hors télé-enseignement, l'évolution comparée des inscrits et des diplômés en licence de mathématiques se présente ainsi depuis 1991 (les inscrits ayant crû de 123% entre 1991 et 1995) :

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Inscrits	191	261	317	385	426
Diplômés	112	126	141	129	
Taux de réussite	58,6%	48,2%	44,4%	33,5%	

Cela est inquiétant. Le responsable de licence tempère la brutalité des chiffres par quelques indications qualitatives sur la situation réelle de certains étudiants inscrits, mais il a parfaitement conscience du problème et il évoque, dans la plaquette d'information 1995-1996, la contradiction entre les objectifs : obtenir un taux important de réussite aux examens, prendre en compte les différents débouchés, et maintenir les enseignements à un niveau élevé. De façon judicieuse, «il est demandé aux étudiants de réfléchir à ce problème individuellement, collectivement, et par le dialogue avec les enseignants».

Cette réflexion et ce dialogue, sur tous les problèmes intéressant leurs études et leur insertion sociale, est justement ce que demandent les étudiants aujourd'hui. Ils réfléchissent vraiment, même s'il leur arrive d'avoir des solutions fausses (anonymat des copies d'examen), et ils sont à la fois très francs, très ouverts et réfractaires à la démagogie.

La licence mérite une attention particulière, mais dans le contexte des autres enseignements. Sa spécificité négative est de ne pas faire place à des travaux personnalisés,

comme les projets en DEUG et les Travaux d'étude et de recherche (TER) en maîtrise. Ces travaux personnalisés, au cours desquels les étudiants travaillent sur un thème, écrivent et présentent un rapport, demandent beaucoup aux enseignants, dont les charges sont élevées, mais sont très appréciés autant des étudiants que des enseignants.

Le DEUG SSM est resté à Saint-Charles, avec une équipe administrative minimale. Quelques bureaux sont affectés aux équipes d'enseignement, les bureaux individuels se trouvant au CMI. La mise en place de la filière MIAS (Mathématiques, Informatique et Applications aux Sciences) se heurtera au défaut d'enseignements en informatique ; contrairement à la situation d'il y a dix ans, les mathématiciens n'enseignent plus l'informatique. La capacité d'accueil (420, avec des groupes de 30) est dépassée. L'organisation d'un rattrapage, avec DEUG en 3 ans, et les projets, permettent une bonne maîtrise des échecs et de «l'évaporation».

Le DEUG SNV est moins chargé (320 inscrits). Les mathématiques y sont enseignées pendant les deux ans, et les enseignants sont satisfaits de l'intérêt des étudiants.

Les services d'enseignement de mathématiques en premier cycle sont assurés aux trois quarts par des professeurs et maîtres de conférences, et pour le reste par du personnel non titulaire. Les étudiants se sentent probablement peu liés à l'UFR ; alors que la participation aux élections de janvier 1996 était importante en second cycle, elle était nulle en premier cycle. La politique de l'UFR est à la fois d'assurer le DEUG et de ne pas couper l'UFR ; elle est bien réalisée de la part des enseignants, mais la coupure géographique est un fait pour les étudiants.

Une réflexion s'impose sur la finalité des enseignements de mathématiques. Selon un professeur, il s'agit là d'une perpétuelle interrogation. L'expérience des projets, une enquête à venir sur le devenir des étudiants dont va se charger une collègue à la retraite, l'organisation peut-être d'une méthode d'évaluation de l'enseignement qui ne se borne pas au rendement en termes diplômes/inscrits, permettront sans doute de dégager le rôle actuel et à venir des mathématiques dans la formation intellectuelle, les changements à introduire et les nouvelles expériences à tenter. La question se pose aux plans national et mondial. Marseille peut être un bon laboratoire pour une telle réflexion.

Les informaticiens ont, pour leur part, beaucoup réfléchi à la finalité de leur enseignement dans le DEUG MIAS. Ils insistent sur la nécessité de lier culture générale et savoir-faire, de montrer qu'il y a des fondements à la base des pratiques. Eux aussi s'investissent dans le pre-

mier cycle ; un seul des membres permanents n'y intervient pas. Le problème est leur insuffisance numérique.

Le télé-enseignement est une tradition marseillaise dont la finalité est assez clairement définie, qu'il s'agisse du DEUG, de la remise à niveau en vue de la licence, de la licence ou de la maîtrise. Les effectifs inscrits sont importants (628 au 16 janvier 1996), le taux de réussite n'est pas très élevé, mais il importe de juger de l'impact autrement que selon ce critère ; par exemple, la tentative de se remettre à niveau pour la licence de la part de PEGC ou de titulaires de DUT ou de BTS devrait être valorisée et évaluée selon ce qu'elle apporte réellement à la formation des individus.

En dehors de la licence de mathématiques, le second cycle et son articulation sur les débouchés offrent une gamme très étendue, qu'il s'agisse de mécanique, d'informatique ou de mathématiques. Il faut signaler l'échec de la maîtrise de mathématiques discrètes, organisée en commun avec A-M II ; il y avait là une tentative intéressante, et il faudrait connaître l'opinion de tous les acteurs. A part cela, l'impression générale est celle d'une bonne organisation et d'un grand dynamisme.

Les enseignements de mécanique ont été partiellement regroupés à l'IMT depuis 1989. Ils seront abrités dès le début de l'année 1996 dans UNIMECA (Centre interuniversitaire de mécanique et de technologie mécanique), par convention entre A-M I, A-M II et l'IUFM. Ils comportent deux filières principales : technologie mécanique et formation des maîtres (275 étudiants), et mécanique (360 étudiants + 160 élèves de l'Ecole d'aéronautique de Salon). En gros, A-M I assure les licences, A-M II les maîtrises, l'IUFM (avec l'aide de PRAG) la préparation aux concours (CAPET, CAPLP2, agrégation). La filière mécanique comporte deux maîtrises (mécanique, aéronautique) et se prolonge par un DESS de technique de l'espace et un DEA de mécanique, assuré par A-M II et l'Ecole supérieure de mécanique (ESM2), implantée à l'IMT. La filière de technologie mécanique aboutit aujourd'hui à l'IUFM, et peut-être dès septembre 1996 à une filière d'ingénieur ; la demande en est faite conjointement par l'ENSAM, A-M I et A-M II. Ni les réalisations ni les projets ne manquent.

En informatique, les enseignements de maîtrise ont commencé en 1992 et le flux de sortie est de 30 à 35 par année. Ils sont bien structurés et débouchent sur le DEA (déjà 5 thèses de la première promotion), les écoles d'ingénieurs et le DESS dans d'autres universités. Un DESS de génie informatique est demandé pour la rentrée 1996. L'enseignement le plus ancien, qui date de 1983 et est subventionné par le Conseil régional, est une formation diplômante appelée «Informatique scientifique et

technique» (IST), qui comporte 1 200 h dont 360 en entreprise et s'adresse aux salariés dans le cadre de la formation continue. Il offrait encore récemment une formation professionnelle rapide aux étudiants issus du DEUG. Aujourd'hui c'est le rôle des IUT et des BTS, et d'ailleurs les débouchés au niveau bac + 3 se sont réduits. On sent dans ce secteur, riche d'expérience, le besoin d'un second souffle. Au niveau bac + 5, la demande de DESS est très soigneusement préparée et argumentée. On constate donc que le rush sur l'informatique est terminé, que les effectifs sont raisonnables et les enseignants très attentifs aux débouchés.

En mathématiques, il y a deux maîtrises (mathématiques et ingénierie mathématique) et, parallèlement, la préparation du CAPES à l'IUFM ; également deux DEA, et, parallèlement, la préparation de l'agrégation au CMI ; et un DESS de mathématiques pour l'ingénieur. Les maîtrises ne posent pas du tout le même problème que la licence ; les TER, travaux personnels organisés dans les options, permettent en particulier un meilleur contact entre enseignants et étudiants. Les contenus évoluent, de manière très intéressante, vers des mathématiques « charnues ». On a noté le faible rendement de la préparation à l'agrégation ; les effectifs d'inscrits étaient excessifs et seront réduits ; il faut s'interroger sur l'impact, positif ou négatif, sur les étudiants non reçus. De bons étudiants, à l'issue de la maîtrise et aussi du DESS, se dirigent vers des écoles d'ingénieurs. L'un des grands projets de l'UFR est de constituer une école de modélisation sur place, qui articulerait mathématiques et mécanique et pourrait se joindre à l'ESM2 et à l'IMT ; l'expérience de l'ENSIMAG de Grenoble est une incitation, la situation de Marseille et l'intégration à la techno justifient l'enthousiasme de l'UFR pour ce projet.

Même si ce tableau est incomplet, il montre que la réflexion à mener sur l'enseignement est bien une préoccupation constante de l'UFR MIM. Les étudiants de second cycle ont entrepris de leur côté une réflexion sur les problèmes du CMI et sur les problèmes généraux de l'université, avec un regard neuf, quelquefois naïf, toujours stimulant. Ils demandent les moyens de poursuivre cette réflexion, la direction de l'UFR leur a répondu favorablement. Il y a là une nouvelle dynamique possible, avec la perspective que les réflexions des uns et des autres se confrontent et s'étaient mutuellement.

La nécessité d'une coordination marseillaise pour un nouveau développement

Marseille est une grande ville où la circulation est difficile. L'actualité a mis en évidence ses traminots, mais tout le système de transports en commun mérite examen et ne peut échapper à l'attention des pouvoirs locaux. La

création des trois universités ne s'est pas faite sans douleur, le pôle de Château-Gombert s'est constitué avec d'autres appuis que celui de Luminy ; les pouvoirs régionaux, la Chambre de commerce, la municipalité, le CNRS y sont impliqués de façon différente. Les implantations de Saint-Charles, Luminy, Saint-Jérôme, Château-Gombert donnent un sentiment d'écartèlement. Les mathématiques et l'informatique, présentes partout, sont particulièrement écartelées.

D'un autre côté, elles sont très solidaires. L'Ecole doctorale de mathématiques de Marseille en est l'exemple. Il y a interaction et aide mutuelle des mathématiciens du CMI et de Luminy (dernier témoignage : le don à la bibliothèque du CMI, dont il a été fait état, vient de Luminy), et plusieurs mathématiciens partagent leur temps entre A-M I, A-M II et A-M III. C'est encore vrai des informaticiens, liés historiquement à Luminy, et fortement implantés dans le CMI. Les mécaniciens donnent l'exemple de la coordination avec UNIMECA et leurs grands laboratoires communs, une nouvelle interaction se constitue à Château-Gombert entre mécaniciens et mathématiciens.

La multiplicité des structures de recherche et d'enseignement est une richesse mais elle présente un risque. Quant il s'agit de négocier avec l'Etat, les pouvoirs régionaux, le CNRS et les autres établissements de recherche, l'industrie, les écoles, la ville, il est nécessaire de développer des projets et des actions coordonnés. C'est aussi le moyen d'éviter des frictions internes.

Un texte de présentation du LATP par lui-même se termine ainsi : « Il nous paraît important que le développement des mathématiques à Marseille se fasse de façon équilibrée entre le nord et le sud. Les collaborations entre les deux pôles doivent se développer. Nous sommes déjà réunis - avec les informaticiens - au sein d'une école doctorale. Nous souhaitons la mise en place à Marseille d'une structure fédérative, qui permette un regroupement de tous les mathématiciens, et qui favorise les actions « transversales » qui traversent les spécialités ».

Il conviendrait maintenant de connaître l'opinion des autres parties. Il semble que le développement des mathématiques à Marseille, ainsi que celui de l'informatique et de la mécanique, mérite attention et soutien à tous les niveaux, qu'il a déjà fait ses preuves, qu'il est prometteur, et qu'il exige, à bref délai, un nouveau mode de coordination entre les principaux acteurs.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SYSTÈMES THERMIQUES INDUSTRIELS (IUSTI)

Cet Institut n'est pas la seule manifestation de la volonté de l'université de Provence de s'ouvrir sur le monde économique. Il y a d'autres créations récentes (IUP, Institut Charles Fabry). Mais l'IUSTI est un exemple de parcours réussi, à méditer pour les autres.

Dans le rapport d'évaluation de 1988, le CNE avait noté une MST Echanges thermiques «remarquablement organisée, très fortement structurée par un très bon laboratoire associé». Ceci est maintenant une école d'ingénieurs, appréciée au plan national. Le développement a donc été particulièrement rapide. La raison de ce succès est une symbiose entre une Ecole et un grand laboratoire, si étroite qu'il est difficile de discerner à qui elle profite le plus. L'Ecole fournit de bons étudiants et de bons doctorants. Les contrats de recherche mènent aux stages d'ingénieurs et à des embauches, le tout dans une atmosphère très active qui attire les enseignants.

En 1985, l'IUSTI est créé avec habilitation de décerner un titre d'ingénieur spécialité «Systèmes énergétiques et transferts thermiques», et l'URA 1168 est restructurée. En 1986, l'IUSTI devient un institut interne (article 33) de l'université. En 1991, le diplôme est élargi, avec deux mentions supplémentaires «Composés industriels non conventionnels» et «Systèmes d'instrumentation industrielles et capteurs», prenant en compte la création d'activités de ce type en provenance d'autres laboratoires de l'université. En 1993, tout en intégrant une composante à Sophia-Antipolis, le laboratoire prend le nom de Laboratoire de recherche de l'IUSTI et devient, en 1995, une unité mixte de recherche (UMR 139). A la rentrée 1996, l'IUSTI et son laboratoire, jusqu'à maintenant étroitement logés sur le campus de Saint-Jérôme, en partie dans des bâtiments préfabriqués, devraient migrer dans des locaux neufs (environ 8 000 m²) sur le site de Château-Gombert.

La recherche

On ne s'attardera pas sur cet aspect : la transition d'une URA à une UMR témoigne de la confiance du CNRS dans ce laboratoire. Le dernier avis de la section compétente du Comité national, en 1994, était le suivant :

La section 10 apprécie très favorablement l'activité de recherche de l'URA 1168 dont la production scientifique de qualité montre le rayonnement et la diversité des missions remplies par l'unité. Elle encourage l'unité à poursuivre sa structuration et son ouverture sur la base de ses domaines de compétences reconnus.

La section 10 donne un avis favorable à la demande d'UMR confortant l'implication du CNRS et s'inscrivant dans une perspective coordonnée locale et nationale en émergence associant l'enseignement supérieur et la recherche.

A cet avis, on peut ajouter :

- le fait que, dans le schéma national (rapport COST Thermique), Marseille a été retenu comme un des pôles nationaux de la recherche en thermique (avec Paris, Poitiers et Nancy) ;

- que le laboratoire compte, en 1995, 47 enseignants-chercheurs, 13 chercheurs CNRS, 9 ingénieurs de recherche, 16 ITA-ATOS et près de 60 doctorants ;

- que le budget total en 1995 (6 810 KF) est alimenté à la hauteur de 686 KF par le MESR, de 1 054 KF par le CNRS et de 5 070 KF par les contrats, ce qui illustre une très étroite relation avec le monde économique (EDF, CEA, CNIM, Aérospatiale...). Il y a une très forte proportion de doctorants sur contrat ; le nombre d'allocataires MESR (3) est insuffisant et mériterait d'être accru.

L'enseignement

Les effectifs

Ils sont donnés par le tableau suivant qui illustre la croissance de l'Ecole :

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
1ère année	34	33	36	52	77	94	85	71	73	75
2ème année	38	38	33	42	52	76	90	75	77	71
3ème année		33	37	30	40	52	76	89	75	78
Total	72	104	106	124	169	222	251	235	225	224

L'essai, tenté en 1991, d'augmenter les recrutements en première année (1994) n'a pas pu être maintenu à cause de l'insuffisance des locaux actuels.

Dans les nouveaux locaux de Château-Gombert, deux schémas de développement prévoient des promotions de 130 à 180 respectivement en l'an 2000, suivant l'état du marché de l'emploi. Le développement implique, bien entendu, au moins le maintien du potentiel d'encadrement, et si possible quelques créations d'emplois.

Le recrutement

Il se fait sur dossier et entretien. En 1995, ce sont 750 dossiers qui ont été déposés pour 75 entrants. Il est envisagé, lorsque les promotions croîtront, de recruter pour moitié par concours, en se rattachant à un système déjà existant. Il y a quelques entrées au niveau de la deuxième année, avec la maîtrise de mécanique.

Actuellement, les élèves de l'Institut viennent pour 47% des CPGE, 23% des premiers cycles A, 23% des IUT, 3% des STS et 4% du second cycle (licence). Il y a 47% d'élèves originaires de la région PACA, 20% de la région Rhône-Alpes, 10% de la région Ile-de-France, 21% d'autres régions et 2% d'étrangers : le recrutement tend à devenir national.

Le cursus

Le cursus normal est classique : culture scientifique générale en première année et ensuite, spécialisation progressive suivant les trois options. Les stages de troisième année commencent à être raisonnablement distribués sur le territoire national : 53% en région PACA, 24% en Ile-de-France, 10% en Rhône-Alpes, 8% dans les autres régions et 5% à l'étranger. Beaucoup sont de type recherche-développement.

Un trait marquant du cursus est la proportion élevée (la moitié) des élèves de troisième année qui suivent en même temps le DEA de mécanique énergétique, cohabilité avec les universités de Nice et de Corse, mais avec responsabilité à l'IUSTI. Les effectifs de ce DEA sont maintenant importants (environ 60) dont une douzaine de Nice et de Corse, 6 titulaires de la maîtrise de mécanique, et plus de 40 élèves-ingénieurs. Parmi ceux-ci, et c'est un autre fait remarquable, une quinzaine préparent une thèse : la formation par la recherche n'est pas ici un vain mot.

Le devenir professionnel

Les problèmes sont, aujourd'hui, ceux de toutes les écoles d'ingénieurs, d'où la prudence dans les projets d'extension, d'autant plus que l'Ecole est encore très jeune et n'a pas eu le temps de stabiliser son image de

marque. Beaucoup de diplômés restent dans la région (42%), 20% vont en Ile-de-France, 16% en Rhône-Alpes, distribution qui reflète le recrutement et la distribution des stages. La réputation s'établit ; près de la moitié des embauches se fait dans des entreprises où un ingénieur IUSTI a déjà été recruté.

Le corps enseignant et le personnel IATOS

Avec ses 38 enseignants (10 professeurs, 24 maîtres de conférences, 2 PRAG et 2 ATER), le corps enseignant présente une dimension satisfaisante, compte tenu de l'activité recherche : peu d'heures complémentaires sont assurées par ces enseignants. Par contre, et c'est normal, un bon contingent d'heures (2 500) est assuré par l'extérieur (environ 70 personnes, aisément trouvées dans le milieu industriel).

Le corps enseignant permanent a été bâti à partir des UFR Physique (Sciences de la Matière) et Mathématiques-Informatique-Mécanique (MIM) et 14 recrutements, en grande partie externes. Les liens avec le reste de l'université restent forts, par des échanges de service encore nombreux.

Le personnel IATOS est insuffisant, mais ceci est malheureusement un problème général. De plus, leurs compétences, réelles, ne sont pas toujours traduites sur le plan salarial.

Budget et situation administrative

Bien qu'en principe l'IUSTI bénéficie de l'article 33, l'Ecole continue à être subventionnée à travers l'université. Etant donné l'imbrication des locaux actuels dans ceux de l'université, cela pouvait encore paraître normal. Quant l'IUSTI sera dans ses locaux propres, isolés du reste, entraînant des frais supplémentaires et une absence totale d'accès aux services généraux de l'université, la situation méritera d'être sérieusement reconsidérée.

Par rapport à d'autres écoles d'ingénieurs marseillaises (en particulier l'ESIM, qui dépend de la Chambre de commerce, et pratique des droits d'étudiants libres), l'IUSTI n'est pas une école riche.

Le contexte local

Le développement, réussi, de l'IUSTI et son implantation à Château-Gombert sont un aspect important de la politique de l'université de Provence au cours des dix dernières années. L'objectif visé est la création, sur ce site de Marseille Nord-Est, d'un pôle important en Mécanique-Energétique.

La première opération universitaire a été le transfert de l'UFR MIM sous la forme du CMT. Le rapport d'évaluation de 1988 recommandait un renforcement des liens entre cette UFR et les aspects expérimentaux (en partie représentés par l'IUSTI) : la proximité géographique sera favorable.

La deuxième opération est le transfert de l'IUSTI de Saint-Jérôme à Château-Gombert.

La troisième, déjà amorcée, est le transfert de la mécanique (qui implique Aix-Marseille I sur le plan administratif, mais le Centre de Saint-Charles sur le plan enseignement). Une partie est déjà réalisée, sous la forme de l'Ecole supérieure de mécanique de Marseille (ESMM). Une autre pourra l'être quand les locaux (dits UNIMECA) seront disponibles. Par contre, il faut absolument réaliser (les difficultés ne sont que financières !) le transfert de l'unité mixte de recherche UMR 138 IRPAE : Institut de recherches sur les phénomènes hors d'équilibre. Malgré la séparation géographique actuelle Saint-Charles/Saint-Jérôme, les liens sont déjà étroits ; ils ne pourraient que se renforcer. Cela fait, l'implantation universitaire à Château-Gombert serait suffisante, aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, pour que le sort de l'IUSTI ne soit plus lié à celui de l'Institut méditerranéen de technologie (IMT), GIP associant la Chambre de commerce et des établissements publics, qui abrite une école d'ingénieurs mais dont l'avenir n'est pas très clair.

Conclusion

Le succès de l'IUSTI est évident. L'école d'ingénieurs a été favorable au développement de la recherche, mais l'existence d'un puissant laboratoire de qualité a permis de nouer avec l'industrie les liens indispensables requis pour une formation réellement professionnelle. Dans le contexte d'une politique de site, à la fois agressive et raisonnée, cet atout a été très bien mis à profit.

Généralités

Il faut, bien sûr, évoquer tout d'abord une des singularités des universités marseillaises, qui est la segmentation de la composante «Sciences» entre les trois établissements principaux : Aix-Marseille I, Aix-Marseille II, Aix-Marseille III.

L'université Aix-Marseille I, à laquelle appartient l'UFR SVTE, est une université pluridisciplinaire qui comprend essentiellement des Lettres et des Sciences, mais les Sciences sont également développées dans les deux autres universités. Cette situation particulière présente un grand nombre d'inconvénients et il est clair que devant les incohérences, les anomalies qui dans certains cas sont observées, il faut à terme envisager une politique vigoureuse de restructuration. Cette politique a été amorcée sous la forme de ce qui a été appelé «politique de site» visant à regrouper l'ensemble des composantes scientifiques appartenant à un champ thématique donné sur certains sites. Elle ne se prolonge pas cependant par une réorganisation structurelle entraînant le regroupement de ces différentes composantes dans une UFR donnée ou dans une université particulière. A titre d'exemple des éléments pénalisant qu'entraîne le découpage actuel, on peut citer : la qualité hétérogène de certains diplômes qui conduit les étudiants à établir des parallèles entre les DEUG B qui sont délivrés dans l'université A-M II, et ceux qui sont délivrés à l'université A-M I ; l'éloignement des sites de recherche de certains sites d'enseignement, qui retentit à la fois sur la qualité des enseignements et sur les difficultés, pour les enseignants, de rejoindre matériellement leur lieu d'enseignement à partir de leur lieu de recherche (certains ont évoqué des trajets de plus de 2 heures aller-retour). Ces découpages se traduisent également par une interpénétration permanente des activités d'enseignement et de recherche : locaux loués, ou cédés, à une université dans le cadre général d'un campus appartenant à une autre université, structures de recherche à composantes multiples appartenant à plusieurs universités, ou plusieurs UFR, ce qui aboutit à une lisibilité extrêmement complexe de la situation et qui paralyse certainement des évolutions constructives dans les domaines de la pédagogie et de la recherche.

L'UFR SVTE bénéficie actuellement de locaux réhabilités (cette réhabilitation de locaux anciens a été effectuée de façon efficace). Le déplacement d'un certain nombre de laboratoires dans le cadre d'opérations de relocalisation a libéré, en particulier, des surfaces qui appartenaient à l'ancien Institut de biochimie et permet d'envisager l'accueil d'autres groupes dans une optique de meilleure cohérence et de regroupement.

Au-delà du Conseil d'UFR, existent une commission d'enseignement et une commission recherche. La Commission d'enseignement est chargée de la planification, de la coordination des activités d'enseignement. La Commission de recherche est en charge de responsabilités symétriques dans le domaine de la recherche.

Au plan des effectifs totaux, l'UFR comprend 25 professeurs, 81 maîtres de conférence, 15 directeurs de recherche et 29 chargés de recherche rattachés à des formations dépendantes de l'UFR. Au-delà, on peut comptabiliser 9 ATER et 2 PRAC. Il est intéressant d'évaluer la répartition des enseignants-chercheurs entre différents types d'unités : 19 enseignants-chercheurs (professeurs et maître de conférences confondus) appartiennent à des unités dépendantes du CNRS, 32 appartiennent à des équipes reconnues par le Ministère (équipes d'accueil ou jeunes équipes). En revanche, et ceci est un point inquiétant au niveau de la reconnaissance de cette UFR en matière de recherche, 52 personnes dépendent d'équipes universitaires. Il y a donc des équipes uniquement reconnues par l'université. On peut dire, globalement, que la moitié des enseignants-chercheurs de cette UFR n'appartiennent pas à des formations reconnues nationalement. C'est un point faible de cette UFR qu'il faut souligner et qui devrait être corrigé.

Activités pédagogiques

L'UFR a la responsabilité d'enseignements de type traditionnel (de premier, deuxième et troisième cycles) et d'enseignements plus spécifiques qui feront l'objet d'un paragraphe séparé.

L'UFR est déployé sur cinq sites : Saint-Charles, Saint-Jérôme, La Timone, Luminy, Aubagne, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de communication et d'organisation. L'UFR s'est engagée dans ce qui est appelé la politique de site, c'est-à-dire le regroupement sur certaines localisations de composantes scientifiques appartenant au même domaine. Ainsi, elle a implanté certaines de ses équipes (microbiologie, biochimie en particulier) sur les campus de Luminy et de la Timone. Elle va regrouper des équipes de paléontologie, qui étaient actuellement en médecine, au nord de Marseille, sur le campus Saint-Charles.

Par rapport à la précédente expertise du Comité national d'évaluation, une évolution significative a consisté dans le détachement de l'UFR d'une filière professionnelle : l'IUP Génie de l'Environnement, qui est devenu un département d'université autonome. Les relations entre l'UFR et l'IUP sont maintenues grâce à la participation d'enseignants-chercheurs des deux structures à des formations de la structure voisine. Cette scission n'est pas sans engendrer certaines difficultés.

A Luminy, l'UFR SVTE s'est engagée dans la construction des nouveaux bâtiments pour l'école d'ingénieurs de microbiologie. A Saint-Jérôme, le très fort pôle Neurosciences, qui est entièrement rattaché à l'UFR SVTE, poursuit son développement.

Au niveau des enseignements, le DEUG Sciences de la nature et de la vie, avec 463 étudiants en première année et 363 en deuxième année, constitue l'un des points forts de l'UFR. Une soixantaine d'enseignants s'y investissent sur les 122 que comporte l'UFR.

En ce qui concerne le second cycle, la filière Sciences naturelles reste la plus importante numériquement : 206 étudiants en licence, 76 en maîtrise. Elle constitue un passage privilégié vers les concours d'enseignement secondaire pour lesquels l'université est bien placée : ceci concerne en particulier la préparation au CAPES et à l'agrégation. La préparation au CAPES s'effectue dans le cadre de l'IUFM d'Aix-Marseille et comprend 14 universitaires du Centre Saint-Charles et 2 professeurs agrégés de lycée. La préparation à l'agrégation fait appel à des formateurs venant de Saint-Charles (pour 19 d'entre eux) et Saint-Jérôme (pour 17 d'entre eux), 3 professeurs agrégés sont intégrés à l'équipe. Les effectifs de préparation à l'agrégation sont en moyenne de 32 étudiants, 21 inscrits à Saint-Charles, 11 à Saint-Jérôme. Ils sont environ de 18 étudiants pour le CAPES. Les résultats sont de niveau moyen.

La filière Biochimie, qui comprend 86 enseignants en licence et 100 en maîtrise, est dans une phase de restructuration avec A-M II.

La filière Neurosciences est une filière très structurée qui comprend une licence et une maîtrise de Neurosciences. Cette licence et cette maîtrise sont proposées à l'habilitation dans le secteur des sciences et non pas celui des sciences humaines, comme cela est souhaité. Les enseignants de neurosciences de l'UFR SVTE participent, au-delà de cette licence et de cette maîtrise de neurosciences qui est leur point fort et qui est une spécificité marseillaise tout à fait reconnue, à de nombreux enseignements relevant des maîtrises et licences de psychologie. Ils signalent la lourdeur de ces enseignements dans un contexte où le nombre d'étudiants va croissant et où, en parallèle, les enseignants voient leur nombre diminuer. C'est une situation qui ne semble pas spécifique à l'université d'Aix-Marseille I, que l'on retrouve dans de nombreux contextes, mais pour laquelle il faudrait avoir une analyse globale claire, car il s'agit vraisemblablement là, à terme, d'une source potentielle de conflits graves. Il faut le répéter : cette licence et cette maîtrise de neurosciences constituent un des points forts de l'UFR SVTE.

La filière Sciences de la Terre a été restructurée en cohabitation avec A-M III. La licence et la maîtrise de Sciences de la Terre sont délivrées dans le cadre de co-habilitations. Ce sont des formations à effectifs relativement petits.

Il faut noter l'absence criante, dans le dispositif universitaire d'A-M I, d'une formation solide et d'enseignants-chercheurs qualifiés dans le domaine de la biologie et de la physiologie cellulaire, qu'il s'agisse du secteur animal ou du secteur végétal. Les collègues de neurosciences participent à des enseignements de physiologie animale, mais il ne semble pas que le tissu scientifique de l'UFR comporte des spécialistes de la physiologie cellulaire végétale et de la biologie moléculaire végétale, secteurs dans lesquels un développement très significatif se produit actuellement, renouvelant considérablement les concepts et les contenus de l'enseignement dans le domaine d'une biologie végétale moderne. Il semblerait, à terme, que si des mesures de restructuration vigoureuses ne sont pas entreprises au niveau des sciences dans le cadre des universités marseillaises, A-M I doit se doter, dans le cadre de ses affichages de postes (renouvellement de professeurs par départs à la retraite), d'un potentiel suffisant dans le domaine de la physiologie cellulaire et moléculaire, que ce soit dans le domaine animal ou végétal.

Dans les domaines plus spécialisés, l'**Ecole supérieure en génie biologique et microbiologie appliquée (ESGBMA)**, cohabilitée avec Aix-Marseille II, est située à Luminy et fait intervenir les universités d'Aix-Marseille. Elle a, en moyenne, des promotions de 25 étudiants et la scolarité dure 3 ans. L'admission est réalisée en première année après un DEUG ou un diplôme admis en équivalence (BTS, DUT, classes préparatoires), ou en deuxième année pour les étudiants titulaires d'une maîtrise. L'admission définitive est prononcée après examen du dossier et entretien avec une commission de sélection. Cette école vise à donner une formation générale dans le domaine de la microbiologie à tendance appliquée, mais aussi dans le domaine du génie des procédés, génie cellulaire, immunologie appliquée. Des projets de réalisations industrielles, des stages industriels sont compris entre la première et la deuxième année d'une part, et au cours de la troisième année (stage de 6 mois) d'autre part. Cette école semble procurer une intégration professionnelle relativement satisfaisante à ses diplômés.

Des biochimistes participent également à la maîtrise de Sciences naturelles, et on peut évoquer ici une difficulté : la complexification des tâches de formation au niveau des travaux pratiques en l'absence de tout laboratoire support, puisque l'enseignement de maîtrise demeure sur le site Saint-Charles, alors que les activités de recherche se sont délocalisées à Luminy ou à la Timone. Les spécialistes de cette discipline soulignent que, dans le cadre de départs à la retraite récents ou à venir, ils n'ont pas bénéficié d'une politique de redéploiement et que, d'une manière générale, les nouvelles disciplines ont du mal à s'implanter et à se développer.

L'université et l'UFR ont été jusqu'à présent relativement conservatrices dans leur politique de recrutement.

Une spécificité de l'UFR SVTE correspond à l'existence d'une **MST Image et son** totalement délocalisée sur le site d'Aubagne. La ville moyenne d'Aubagne souhaitait avoir une antenne universitaire et a fortement contribué, par ses apports financiers et en locaux, à la mise sur orbite et au fonctionnement de cette MST. Les candidats sont recrutés au niveau Bac + 2, avec une sélection qui est d'environ 1 sur 5 ; les promotions sont d'environ 40 étudiants. Cette MST comprend des enseignements scientifiques de base et toute une série d'enseignements spécifiques reliés au son, à l'image, au multimédia. Apparemment, elle arrive maintenant à se placer dans le lot des 4 ou 5 bonnes formations nationales dans le profil. La formation dispensée qualifie les diplômés pour différents emplois au sein des services de communication des entreprises ou des collectivités locales, et également au sein des sociétés de productions audiovisuelles et de télévision, enfin, dans le cadre de sociétés d'édition et de diffusion de programmes audiovisuels multimédia. La formation est assurée par un ensemble de personnels d'origine universitaire, (8 enseignants-chercheurs, 2 personnels IATOS) ainsi qu'une douzaine d'intervenants extérieurs spécialisés.

Dans le prolongement de cette MST, s'inscrit un **DESS**, dispensé par la même équipe pédagogique, intitulé «**Écriture et réalisation professionnelle en images fixes et animées**». Le DESS est constitué de trois filières : cinéma, multimédia, images de synthèse. Il recrute environ une vingtaine de candidats sur ces options. L'équipe pédagogique, mais également les élèves de ces formations, ont obtenu un certain nombre de reconnaissances dans le cadre de festivals européens ou de prix internationaux relatifs au multimédia et à la création en infographie (en particulier un CD-ROM, apparemment apprécié, sur Pagnol vient d'être produit par cette équipe). Il s'agit d'une formation originale, fortement soutenue par les collectivités territoriales, qui occupe une bonne position au niveau national. Une des faiblesses de cette formation est l'absence de structuration d'une équipe de recherche clairement associée à l'équipe pédagogique.

En conclusion de ce paragraphe sur la pédagogie, on peut dire de façon schématique que l'université de Provence possède, à travers l'unité SVTE et le département DENTES, un ensemble original et diversifié de formations professionnalisées (pour mémoire l'IUP Génie de l'Environnement, l'Ecole d'ingénieurs en Biotechnologies, la MST Image et son, le DESS associé à cette MST). Ces diplômés professionnalisés s'inscrivent dans des logiques différentes. L'Ecole de biotechnolo-

gies de Luminy est très fortement ancrée sur la recherche, les autres diplômes sont conduits par des équipes dont l'activité de recherche est réduite, mais qui ont su occuper des créneaux originaux et qui dépensent une très grande énergie pour optimiser leurs formations en relation avec une demande ou des besoins et donc assurent avec efficacité, autant que faire se peut, le placement de leurs diplômés. On est donc ici confronté à ces deux logiques, on est peut-être également confronté à une forme nouvelle des enseignements universitaires. Il est, néanmoins, évident qu'un renforcement de l'activité recherche de ces formations serait souhaitable. Dans le secteur de la formation traditionnelle, on peut noter une certaine efficacité dans la préparation aux concours, d'excellentes licence et maîtrise de neurosciences, de bonnes licence et maîtrise de biochimie. En revanche, il est dommageable de voir, dans une université de cette importance, une aussi grande carence dans le domaine de la biologie et de la physiologie cellulaire, qu'elle soit animale ou végétale. Ce point devrait être pris en considération par les responsables de l'université pour envisager à terme des recrutements dans ces disciplines ou trouver des formules de partenariat ou de complémentarité avec les autres universités marseillaises.

Le problème des DEA sera évoqué dans le chapitre concernant la recherche.

Activités de recherche

L'UFR SVTE de l'université Aix-Marseille I vient de restructurer et de clarifier la présentation de ses activités de recherche, en mettant en place 5 départements d'enseignement et de recherche : Biologie des organismes et des populations, Biochimie-Microbiologie et Biologie cellulaire, Neurosciences, Sciences de la terre et Environnement de l'homme, Image et son (qui assure une recherche assez limitée). Dans chaque cas intervient un conseil de département avec un responsable de département. Ces départements, pour la plupart de création très récente, sont dans une phase d'expérimentation. Nous évoquerons successivement le contenu scientifique de ces départements et formulerons un certain nombre de remarques spécifiques.

Le département de Biologie des organismes et des populations regroupe essentiellement des équipes concernées par des problèmes de biologie, de biodiversité et d'écologie au niveau à la fois animal et végétal. Il regroupe 11 équipes de taille inégale. L'une d'entre elles, l'équipe d'accueil 846, sur la biochimie des enzymes lysolipiques, est complètement en dehors du champ mais se

trouve rattachée à ce département pour des raisons conjoncturelles ou personnelles. Pour être schématique, on peut établir trois constats au niveau de ce département. Le premier est qu'il existe deux composantes fortes et actuellement reconnues : une première composante est celle de biologie animale qui s'est regroupée sous le thème «biodiversité» dans le cadre de la présente contractualisation, pour demander une équipe d'accueil. Cette composante regrouperait deux anciennes équipes d'accueil «Biologie animale, plancton», «Systématique évolutive» et le laboratoire d'hydrobiologie de l'IUP DENTES, et développerait un thème central sur les approches intégrées de la biodiversité en milieu aquatique et terrestre. Une deuxième composante relativement forte, mais de taille beaucoup plus réduite, est le laboratoire de Biosystématique et écologie méditerranéenne, composante de l'URA 1152 du CNRS, qui est lui-même l'Institut méditerranéen d'écologie et de paléo-écologie situé sur le site de Saint-Jérôme, et dépendant pour l'essentiel d'Aix-Marseille III. Au-delà de ces deux ensembles, on peut recenser plusieurs équipes actuellement identifiées, de taille très limitée, dont le devenir est incertain pour des raisons diverses qui sont soit le départ à la retraite de plusieurs enseignants-chercheurs, soit la taille extrêmement limitée de l'équipe - comme dans le cadre de l'équipe de physiologie cellulaire végétale, qui ne comprend qu'un seul enseignant-chercheur.

Les recommandations que l'on peut faire à ce niveau seraient les suivantes :

- 1)- l'UFR ne devrait pas permettre à de si petites équipes de s'identifier en laboratoire ou équipe de recherche.
- 2)- dans le cadre des recrutements à venir qui vont, bien sûr, intervenir à la suite de départs à la retraite, deux attitudes sont à encourager de la part de cette UFR : conforter les pôles qui sont reconnus ou qui sont en voie de reconnaissance, et au-delà définir une politique d'identification de priorités thématiques, en particulier dans les domaines où elle se montre particulièrement faible (physiologie cellulaire animale et végétale, ou physiologie moléculaire).

Les différents laboratoires cités sont, pour certains, laboratoires d'accueil de deux DEA : «Ecosystèmes continentaux arides méditerranéens et montagnards» cohabilité entre A-M I et A-M III, plus d'autres composantes hors Marseille «Chimie de l'environnement et santé» cohabilité entre A-M I et A-M II. On peut ajouter que les équipes non reconnues au niveau national ont généralement une activité scientifique limitée en terme de publications. Les effectifs de ce département sont les suivants : 36 ensei-

gnants, 4 chercheurs, 12 IATOS. La faible proportion chercheurs/enseignants-chercheurs dénote la fragilité, ou du moins le caractère insuffisamment performant, de cet ensemble au plan de la recherche.

Le deuxième département s'intitule «**Biochimie, Microbiologie et Biologie cellulaire**», cette dernière discipline étant minoritaire. Les chiffres ici ont une structure très différente : 33 enseignants-chercheurs, 21 chercheurs, 4 IATOS et 16 ITA. Au-delà de 6 laboratoires rattachés à des UPR ou des URA CNRS, et par conséquent soumis à une évaluation régulière, existent deux laboratoires : le premier, «Microbiologies des anaérobies», est un laboratoire ORSTOM, reconnu par la DRED comme équipe d'accueil, l'autre, «Biotechnologies des champignons filamenteux», est un laboratoire INRA. Ces deux laboratoires ont une activité de très bonne qualité, mais ils sont situés sur différents sites (Luminy, Chemin Joseph Aiguier, Saint-Charles), ce qui, au mieux, permet de pratiquer une politique de réseau, mais pas celle d'un véritable département avec mise en commun d'équipements et animations scientifiques communes. L'éclatement, typiquement marseillais, des forces de recherche nuit à l'efficacité de l'ensemble, même avec de bonnes activités individuelles. Ces laboratoires sont rattachés à un DEA, «Biologie cellulaire, Biologie structurale et Microbiologie», cohabilité A-M I/A-M II, qui bénéficie d'un flux moyen de 50 étudiants et de quinze allocations. Ce DEA est intégré dans une Ecole doctorale en Sciences de la vie.

Le troisième département est le département de Neurosciences qui rassemble 16 enseignants-chercheurs, 8 chercheurs CNRS, 12 IATOS et 5 ITA. Il est totalement situé sur le site de Saint-Jérôme et comprend trois équipes de recherche : «Perception et contrôle du mouvement chez l'homme», «Neurobiologie des restaurations fonctionnelles», «Neurobiologie des processus mnésiques». Cette URA évolue d'ailleurs en UMR, sous l'intitulé «Neurobiologie intégrative et adaptative». Elle représente un point fort de l'UFR SVTE et va s'intégrer à court terme dans un IFR (Institut Fédératif de Recherche), «Institut des sciences du cerveau», qui rassemblera l'ensemble des composantes marseillaises dans les domaines de la neurobiologie, des neurosciences, et qui constituera un élément très fort du dispositif marseillais en biologie. On l'aura compris, ce département conjugue une unité thématique, une unité géographique, une très bonne activité scientifique et une forte interaction avec les domaines de l'enseignement. C'est un exemple de ce qu'il faudrait réaliser au niveau des autres départements. Les équipes de ce département sont des équipes d'accueil du DEA «Neurosciences», co-habilitation entre A-M I, A-M II et A-M III : 45 candidats chaque année,

une dizaine d'allocations de recherche, participation à l'Ecole doctorale des Sciences de la Vie.

Le quatrième département est le département des Sciences de la terre et environnement de l'homme qui regroupe 30 enseignants, 25 chercheurs, 11 IATOS, 8 ITA et compte trois équipes :

- Le Centre de Sédimentologie et paléontologie (URA 1208), partie prenante dans le DEA «Paléontologie, Dynamique sédimentaire, Chronologie» pour 4 à 5 étudiants par an.
- Le Laboratoire de Paléontologie humaine et préhistoire (UMR 9948), peuplé essentiellement de chercheurs CNRS, et qui ne participe que très peu à l'enseignement, ce qui est un peu regrettable. Ce laboratoire va regrouper à Saint-Charles des activités jusqu'à maintenant éparées.
- La jeune équipe «Chimie et environnement», comprenant 11 enseignants-chercheurs, et 5 IATOS, qui intervient dans l'IUP «Génie de l'Environnement» dont il contrôle une des options, tout comme dans le DEA «Chimie, Environnement et Santé». Ce laboratoire risque de connaître quelques difficultés avec le départ de son responsable.

Une équipe de géographie physique (URA 903) devrait, en principe, venir s'installer à Saint-Charles pour compléter la pluridisciplinarité de cet ensemble.

Le problème de la recherche dans le **cinquième département, Image et son**, a été évoqué précédemment.

On peut citer, au niveau de l'UFR SVTE, un ensemble de services communs, apparemment bien organisés : service commun de rayons X, dont les utilisateurs majoritaires sont les laboratoires de Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement ; laboratoire d'Electricité, Electronique et Mécanique qui assure, pour l'ensemble des laboratoires de l'UFR, une partie importante de la maintenance des appareillages de travaux pratiques, et de conception et élaboration de matériel électronique à usage de la recherche ; service de microscopie électronique qui comprend un microscope électronique à transmission, un microscope électronique à balayage, et un service associé de photo.

Au total, il existe donc une volonté de structuration en départements qui paraît bonne et qui va dans le sens de la clarification et de la lisibilité. Ces départements sont hétérogènes quant à leur niveau scientifique et leur organisation. Il est évident que les départements de

Biochimie et de Neurosciences se détachent largement, en termes qualitatifs. Le département de Neurosciences bénéficie d'une unité géographique dont ne dispose pas le département de Biochimie. Le département Sciences de la terre et environnement de l'homme s'engage dans une structuration géographique et des interactions accrues sur le site de Saint-Charles. Le département le plus hétérogène est celui de Biologie des organismes et des populations. Si la demande d'équipe d'accueil «Biodiversité» est couronnée de succès, ceci pourra constituer un pôle d'attraction qui méritera d'être renforcé par des recrutements. Il est indispensable que l'UFR et l'université engagent une réflexion tout à fait sérieuse sur les profils des postes qui vont être libérés par les départs à la retraite et par un nécessaire élagage au niveau d'équipes qui, manifestement, n'ont ni la masse critique, ni la qualité pour prétendre à ce titre d'équipe reconnue, même au niveau universitaire.

Conclusion

Certains aspects, qui étaient mentionnés en négatif dans le rapport de 1986, ont évolué. C'est le cas de la vétusté des locaux qui, dans le cadre de Saint-Charles, ont été complètement modifiés grâce aux opérations de réhabilitation. D'autres points, en revanche, persistent et on peut concevoir que, sur une durée de dix ans, les choses n'ont pas pu évoluer radicalement. Cependant la critique, qui était formulée, concernant la petite taille et la dispersion de la plupart des équipes, se maintient dans le secteur de la Biologie des organismes et des populations. Dans les autres cas, les choses ont été corrigées.

En revanche, certains points nouveaux sont apparus, qui ne sont pas nécessairement positifs, comme la séparation entre l'UFR SVTE et le département DENTES.

L'UFR SVTE est confrontée, comme l'ensemble des universités françaises, au problème de la perte de compétitivité de ses enseignants-chercheurs en matière de recherche, et celle-ci ne peut se maintenir que par une forte présence dans des structures CNRS ou d'autres organismes.

9

LE DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT, TECHNOLOGIES ET SOCIÉTÉS (DENTES)

Ce département exploite une formule inhabituelle de département d'université et a, en fait, l'autonomie et pratiquement les prérogatives d'une UFR indépendante.

Au plan des activités pédagogiques, ce département a la responsabilité de l'IUP Environnement, Technologies et Société, de son prolongement naturel, le DRT correspondant, et du DESS Action gérontologique et Ingénierie sociale qui vient d'être récemment habilité. La première promotion de ce DESS est rentrée en octobre 1995.

Au plan de la recherche, le département dans sa structure actuelle ne comprend aucune équipe ayant obtenu une reconnaissance à l'échelle nationale. En revanche, deux structures, le laboratoire «Population et environnement», à forte composante ORSTOM, et un laboratoire d'hydrobiologie, font l'objet d'une demande de reconnaissance en tant qu'équipe d'accueil dans le cadre de la contractualisation.

Nous évoquerons successivement les activités en matière pédagogique et, plus succinctement, les activités de recherche.

L'IUP Environnement, Technologies et Société

L'IUP Environnement, Technologies et Société, habilitée en 1992, recouvre deux grandes options : Environnement et société d'une part, Environnement et technologies d'autre part. Chacune de ces options se subdivise à son tour en deux spécialités : environnement et qualité de vie, environnement et aménagement des régions méditerranéennes pour la première ; environnement, chimie analytique et écosystèmes, environnement et génie des procédés pour la seconde option. Cet IUP présente plusieurs spécificités. Il est à l'évidence particulièrement pluridisciplinaire, associant des biologistes, des spécialistes de la chimie, des sciences du sol, mais aussi des géographes et des sociologues.

En second lieu, il résulte du regroupement de composantes existantes dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement : MST préexistante et également licence et maîtrise de chimie analytique qui se sont regroupées en tant qu'élément fondateur pour élaborer le projet d'IUP.

L'IUP accueille annuellement 120 étudiants par promotion, 100 en formation initiale et une vingtaine en formation continue, après un recrutement à l'échelon national : en effet, 60% des étudiants sont recrutés hors PACA, et l'ensemble des dossiers examinés pour cette sélection est de l'ordre de 400 à 500. Au niveau de l'encadrement pédagogique, on peut dire globalement que 50% des intervenants appartiennent à A-M I et 50% sont

des intervenants extérieurs, professionnels ou venant d'autres universités. Deux demi-postes de PAST, un dans le domaine médecine-nutrition, un dans le domaine architecture et urbanisme, sont affectés à cette formation.

La première promotion, qui est sortie il y a moins d'un an, présente la répartition suivante en termes de trajectoires ou débouchés : 25% des diplômés sont à l'armée, 25% en recherche d'emploi, 30% en poursuite d'études (DESS, DEA, DRT), 11% ont bénéficié d'une insertion professionnelle. Il faut, à ce niveau, souligner que seulement 3 étudiants ont poursuivi en DRT (ce point sera commenté ultérieurement). Au-delà de l'équipe pédagogique, cette formation est dotée, pour la logistique, de trois personnes : secrétaire, technicien et ingénieur en communication. La spécificité de cet IUP est son caractère évolutif grâce à une participation significative à l'enseignement de professionnels qui contribuent à identifier des besoins et à répondre à une demande dans un secteur d'interface où les entreprises et les collectivités ont parfois de la difficulté à formuler clairement leurs besoins. Ces professionnels font aussi profiter la formation, au-delà de leur participation à l'enseignement et dans certains cas de leurs propositions de stages, de tous leurs réseaux relationnels qui ouvrent plus largement la formation sur l'extérieur et facilitent les débouchés. L'IUP fonctionne avec des crédits réguliers d'origine universitaire mais aussi, dans une certaine mesure, en autofinancement, grâce à des crédits de formation continue, ou de taxe d'apprentissage ou encore, dans certains cas plus limités, à des crédits relatifs à la réalisation de projets spécifiques.

Les étudiants participent activement au fonctionnement de l'IUP, d'une part grâce à un Conseil d'étudiants où sont représentées les différentes options et les différentes années, et au Conseil de département où leurs représentants peuvent exprimer leurs messages ou leurs propositions. En particulier, il est clair qu'intervient une forte évaluation des enseignements. Ces étudiants font preuve d'une excellente maturité et d'un état d'esprit extrêmement constructif : dans leur rôle de représentants de promotion, ils conditionnent toute critique à la formulation d'une contre-proposition, sinon la critique ou la remarque n'est pas retenue. Cette maturité est très certainement un bon gage d'adaptation rapide de ces étudiants au milieu professionnel. Ils apprécient, par ailleurs, de bénéficier à la fois d'un encadrement et de structures d'accueil très au-delà de ce qui est accessible aux étudiants des cursus académiques traditionnels. A titre d'exemple : 2 salles d'informatique, équipées chacune d'une vingtaine d'ordinateurs, sont de façon permanente à la disposition des étudiants, ainsi qu'un certain nombre de salles de travail ou de salles plus conviviales de réunion.

L'ensemble conduit donc à un type de fonctionnement beaucoup plus proche de celui d'une école que de celui d'un système universitaire traditionnel, ce qui est dans la vocation des IUP, mais n'est pas toujours atteint dans le cadre universitaire. Il faut ajouter à ces éléments pratiques l'engagement collectif de l'équipe pédagogique et des équipes de secrétariat qui assurent une écoute constante et un lien permanent avec les étudiants et les différents protagonistes de la formation.

Conclusion-recommandation : il s'agit d'une structure d'IUP qui est bien positionnée au niveau marseillais et bien perçue au niveau national, étant donné, en particulier, le flux de candidats extérieurs à la région marseillaise ; un IUP extrêmement pluridisciplinaire, ayant progressivement couvert tous les champs qui sont, de près ou de loin, en relation avec l'environnement et qui, de ce fait, permet des possibilités de placement diversifiées qui vont probablement se développer dans les années à venir.

Le Diplôme de Recherches Technologiques (DRT)

Le prolongement possible de cet IUP est représenté par le diplôme de recherches technologiques qui a, fin 1995, lancé sa première promotion. Ce diplôme de recherches technologiques correspond à une formule classique, c'est-à-dire, selon les obligations ministérielles, six mois de formation sur la recherche dans un laboratoire universitaire, suivis de 18 mois de recherches appliquées dans un laboratoire de recherche industrielle. Les 3 étudiants qui se sont inscrits cette année en DRT seront financés grâce à des contrats à durée déterminée par les partenaires industriels. On peut simplement souligner que ce chiffre de 3 paraît faible et se demander si la cause en est une prospection insuffisante ou une difficulté locale et spécifique, en relation avec le manque de partenaires au niveau de cette formation à la recherche technologique. Il faudrait veiller à ce que ce flux d'étudiants en DRT puisse s'accroître (3% actuellement). Pour l'année 1995-1996, les 3 candidats au DRT sont respectivement accueillis pour leur stage de recherche par une firme d'agrochimie, par l'EDF et par une maison de l'eau d'une ville moyenne. Ils sont, bien sûr, en contact avec le laboratoire tuteur, qui, lui, fait partie de la composante recherche de l'IUP.

Le DESS Action gérontologique et Ingénierie sociale

Un autre diplôme délivré dans le cadre du département DENTES est le DESS Action gérontologique et Ingénierie sociale, qui a obtenu sa première habilitation en 1995-1996. Il est en fait relativement indépendant de l'IUP, dont nous avons parlé précédemment, avec cependant une certaine interférence dans la spécialisation «Environnement et qualité de vie», qui comporte la plus forte composante en sciences humaines et sociales ainsi qu'en sciences sociales et aménagement. Certains étudiants issus de l'IUP pourraient suivre avantageusement les enseignements de ce DESS qui est une formule originale, car il associe, au niveau des porteurs du projet, à la fois un non-universitaire, directeur d'un institut de gérontologie sociale (structure de type humanitaire), et le directeur du département Environnement, Technologie et Société. Le premier apporte sa compétence dans le domaine thématique, le deuxième son expertise et son expérience en matière d'organisation de formation et de présentation de dossier. Il n'y a pas d'action de ce type en France, sur ce profil, et l'initiative, de ce point de vue, est originale. Elle a su faire intervenir un nombre significatif de spécialistes de la question, en particulier d'origine internationale. Vingt-trois étudiants issus de cursus divers sont inscrits dans ce DESS : maîtrise neurosciences, maîtrise de psychologie, maîtrise de sociologie et aussi certains étudiants issus de l'IUP. Les diplômés de ce DESS devraient trouver, en fonction de leurs qualifications, des débouchés dans les collectivités territoriales, soit dans le cadre des politiques locales d'aide aux personnes âgées, soit dans celui des structures sociales et médico-sociales, où ils pourraient jouer un rôle de conseil ou d'animateur de formation ou encore dans la définition ou l'évaluation de projets.

En conclusion : initiative originale, décloisonnée, ayant su s'affranchir des rigidités universitaires pour présenter une formation adaptée à une demande sociale et vraisemblablement porteuse de voies de formation correspondant à des besoins accrus dans les années à venir. Singularité : un diplôme qui est en fait porté, au départ, par un non-universitaire d'une part, par un géologue complètement étranger aux disciplines spécifiques de la formation, d'autre part.

Problèmes de la dimension recherche de ce département

Il s'agit là, très certainement, du point faible de la structure DENTES. Actuellement, aucune équipe de ce département n'a une reconnaissance nationale traditionnelle. Dans le

cadre de la contractualisation en cours entre l'université Aix-Marseille I et le Ministère, deux groupes de recherche de l'IUP ont présenté une demande de reconnaissance en tant que jeune équipe. Il s'agit, de la part de la composante hydrobiologie, d'une demande plus large effectuée en collaboration avec deux autres équipes de l'UFR SVTE sous le thème «Biodiversité». Cette demande paraît relativement solide et structurée, et devrait pouvoir emporter l'adhésion au niveau de l'analyse ministérielle. Le deuxième laboratoire est le laboratoire Population, Environnement qui comprend une forte composante ORSTOM. Les programmes de ce laboratoire s'articulent selon quatre axes : reproduction et recomposition des sociétés et systèmes agraires ; villes et environnement dans les pays en voie de développement ; mobilité et facteurs environnementaux ; construction sociale et transformation des espaces ruraux. Ce laboratoire est localisé au Centre Saint-Charles, comprend 8 chercheurs ORSTOM et 5 personnels de l'université de Provence. Il est clair que la reconnaissance demandée de ces deux formations contribuerait à asseoir et à crédibiliser la dimension recherche du département DENTES qui, sans cela, apparaîtrait relativement coupé des forces vives de la recherche de l'université. Si une décision négative à l'encontre de ces deux équipes était retenue, il faudrait obligatoirement envisager des formes de restructuration qui permettraient d'enrichir ce département en formation ou en éléments de recherche reconnus, ou envisager d'autres types d'organisation permettant d'atteindre l'objectif énoncé.

Ces réflexions correspondent à un constat selon lequel la séparation du département DENTES de l'UFR SVTE n'a certainement pas été une solution optimale en faveur de l'interaction enseignement-recherche qui doit prévaloir au niveau des formations universitaires. Cette identification a peut-être facilité l'autonomie et le développement de l'IUP ; elle a cependant minoré la pénétration d'une recherche reconnue dans la formation. Il s'agit ici, comme dans beaucoup de cas, de la réalisation difficile d'un compromis entre des activités reconnues par l'intermédiaire de critères traditionnels et académiques, et des initiatives «collantes», dans certains cas, davantage à la réalité mais ne s'accompagnant pas des éléments de crédibilité ou du poids de la reconnaissance scientifique traditionnelle.

10 LE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

Préambule

Le Télé-enseignement à l'université de Provence se conjugue en deux lieux distincts : à Aix pour les enseignements de Lettres, à Marseille pour les enseignements de Sciences. La Mission «Auto-formation et hypermédias», rattachée directement au président de l'université, fera l'objet d'un paragraphe particulier.

Le Centre de télé-enseignement universitaire d'Aix (CTU)

Ce centre, très ancien, a été créé en 1964 sous la responsabilité d'un enseignant. Il a eu, à ses débuts, une intense activité radiophonique et s'est sensiblement développé lorsqu'en 1986 lui a été confiée la formation des PEGC pour sept académies. Il est dirigé depuis vingt ans par un professeur de grammaire anglaise.

Caractéristiques générales

. Disciplines enseignées

Ce CTU fournit des préparations aux DEUG en allemand, anglais, histoire, italien, lettres et philosophie et aux licences d'anglais, d'histoire, d'italien, de lettres, de lettres étrangères appliquées et de philosophie. Il assure également une formation en histoire de l'art.

. Effectifs

En raison de problèmes liés à l'informatisation de la scolarité, la courbe des inscriptions a connu un infléchissement en 1995. Elle est en effet passée de 2 746 en 1993-1994 à 2 424 l'année suivante, mais a repris sa croissance depuis. Au 15 février 1996, le nombre d'inscrits est de 2650. Le taux d'abandon est très faible, de l'ordre de 10% (par rapport à des taux communément admis dans la communauté internationale, qui sont de l'ordre de 30 à 40%).

Les inscrits proviennent en très grande majorité de la région PACA et des départements limitrophes. En ce qui concerne les étrangers, les Anglais, les Allemands et les Italiens sont les plus nombreux.

On peut distinguer trois sous-populations qui s'inscrivent au CTE :

- des étudiants éloignés (en 1995-96, 69% des inscrits sont des Bouches-du-Rhône, 89% viennent de la région, 5% résident à l'étranger) ou dans l'incapacité de se déplacer suite à des problèmes de santé ;
- des étudiants déjà inscrits à l'université qui préparent un second diplôme (licence en général), et/ou qui, devant la multitude d'unités de valeur, ont des chevauchement d'emplois du temps ;
- des étudiants déjà inscrits à l'université qui cherchent à bénéficier d'une documentation volumineuse et de qualité.

Effectifs d'inscrits par filière et par niveau au Centre de télé-enseignement d'Aix

	Allem.	Angl.	Histoire	Italien	L.mod	Philo	LEA	Autres	Total	%
1992-1993										
DEUG	73	327	467	133	323	158		267	1748	71,23
LICENCE		174	233		177		122		706	28,77
Total	73	501	700	133	500	158	122	267	2454	
% par filière	2,97	20,42	28,52	5,42	20,37	6,43	4,97	10,88		
1993-1994										
DEUG	44	370	505	182	309	181		364	1955	71,19
LICENCE		207	239		221		124		791	28,81
Total	44	577	744	182	530	181	124	364	2746	
% par filière	1,60	21,01	27,09	6,62	19,3	6,59	4,51	13,26		
1994-1995										
DEUG	49	325	483	158	271	136		184	1606	66,25
LICENCE		168	180	65	217	102	86		818	33,75
Total	49	493	663	223	488	238	86	184	2424	
% par filière	2,02	20,34	27,35	9,2	20,13	9,81	3,54	7,59		

Source : Centre de télé-enseignement, A-M I, octobre 1995.

. La relation pédagogique

Le CTU souligne la difficulté du suivi sur de grands effectifs, notamment en matière de correction des devoirs. Une grande attention est accordée par le personnel du Centre à l'accueil permanent des élèves qui viennent, comme il est facile de le constater, faire part de difficultés de tous ordres, ce qui est possible car beaucoup d'étudiants suivent, par ailleurs, des formations présentielles.

. Les résultats aux examens

L'accroissement sensible des effectifs d'étudiants ne permet plus le traitement manuel des statistiques de résultats aux examens. Le service de scolarité n'a pas retenu jusqu'à présent la mention d'appartenance éventuelle d'un étudiant au CTU sur sa fiche informatique, mais il semble que cela soit désormais possible depuis la rentrée 1995. Un sondage effectué sur une UV d'anglais montre une similitude de pourcentages de réussite entre les étudiants présentiels et ceux qui se forment à distance.

Il est nécessaire de remarquer les points suivants :

- l'étudiant bénéficie de 4 à 5 devoirs corrigés par année universitaire, probablement plus que ce dont bénéficient les étudiants présents à l'université ;
- il est très regrettable que le CTU lui-même ne puisse mesurer l'efficacité de ce type d'enseignement. En effet, il semble que 25% des inscrits ne se présentent pas aux examens et le service central de scolarité ne distingue pas, parmi les inscrits, ceux qui suivent l'enseignement à distance. Il est donc à peu près impossible de connaître les taux de succès ;
- les enseignants qui font des cours radiodiffusés bénéficient de taux de rémunération différenciés suivant que l'enseignement est une première diffusion ou une rediffusion ;
- les charges d'exploitation sont pour moitié des rémunérations d'enseignement, pour l'autre moitié des frais de fonctionnement (essentiellement des frais de reproduction et d'envoi de documents).

. Les supports pédagogiques

Le support le plus employé est de loin le papier (80%, 4,5 millions de photocopies par an). L'autre support est l'audio-cassette (entre 30 000 et 35 000 par an).

L'informatisation de la gestion des expéditions a considérablement amélioré la rapidité et les conditions d'envoi des documents (5 à 7 envois de cours pour un enseignement) et des devoirs ainsi que de leur retour après correction.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours photocopiés souvent accompagnés de cassettes sonores. Ceux de Lettres modernes et d'Anglais sont radiodiffusés et la fréquence de ces émissions (à 19 heures) est, suivant les modules préparés, de 9 à 21 émissions d'une demi-heure. Certains modules font l'objet de séances de TD le samedi et bénéficie, ce même jour en matinée, de l'ouverture récente de la bibliothèque universitaire.

L'emploi des vidéocassettes n'a pu être envisagé car beaucoup d'étudiants ont déclaré ne pas avoir accès à un magnétoscope. Le CTU est très convenablement équipé des matériels les plus modernes en informatique et en reprographie. En informatique, il dispose d'un matériel Apple très sophistiqué ainsi que d'une photocopieuse Xerox à grande vitesse qui doit être remplacée prochainement par une Docuthèque du même constructeur.

. Personnel

En tant que service commun, le CTU accueille les contributions pédagogiques de 150 enseignants qui produisent les cours écrits en sus de leur service. Dix postes d'enseignants ont été créés par le Ministère pour le CTU. Dans les faits, ces postes ont été affectés à diverses UFR qui mettent en contrepartie l'équivalent temps plein à la disposition du CTU. Le directeur du centre bénéficie d'une décharge complète. Le CTU dispose en outre de quelque 7 000 heures complémentaires.

Le personnel technique est suffisant. Les agents techniques (ATOS) sont au nombre de dix, (trois pour la reprographie, sept pour la saisie des textes).

. Budget

Le budget actuel global du CTU d'Aix est de 3,3 MF. Il se compose de ressources ministérielles à concurrence de 2 MF et de ressources propres pour 1,3 MF.

Evolution des ressources du Centre de Télé-enseignement d'Aix

	1992-93	%	1993-94	%	Augm.	1994-95	%	Augm.	1995-96	%	Augm.
MEN	1 786 000	63,67	1 937 000	64,65	+8,45	2 155 017	64,55	+11,26	2 000 000	59,67	-7,19
Ressources propres	1 019 000	36,33	1 059 146	35,35	+3,94	1 183 600	35,45	+11,75	1 351 750	40,33	14,21
Total	2 805 000		2 996 146		+6,81	3 338 617		+11,43	3 351 750		+0,39

Source : Centre de télé-enseignement, A-M I, octobre 1995.

Les droits d'inscriptions actuels sont de 500 F ou 250 F pour une inscription partielle et de 300 F supplémentaires quand il s'agit d'enseignements sur cassettes sonores. Il faut noter que la plaquette d'information et d'inscription du Centre de télé-enseignement est nettement plus précise et complète que les plaquettes de beaucoup d'autres départements.

. Projets

Le CTU envisage la mise en place de nouvelles préparations :

- à court terme, de DEUG en espagnol, langues étrangères appliquées et géographie ;
- à moyen terme, de maîtrises en lettres modernes, langues étrangères appliquées et histoire ;
- à plus longue échéance, des formations en musique et arts plastiques, ainsi qu'en psychologie et en sociologie.

En formation continue à distance, il souhaite mettre en place une formation au DAEU, ce qui l'amènera à se rapprocher des autres institutions et centres qui se sont engagés dans cette voie. Le Centre souhaite également exploiter son expérience, notamment dans le domaine des langues, pour la formation continue.

Traits spécifiques

. Participation à un enseignement hybride

Ce Centre a toujours accueilli des étudiants qui suivent par ailleurs des cours en présence. Près de la moitié de ses étudiants se trouvent dans ce cas, et le directeur se plaît à souligner que souvent ces étudiants sont, de loin, les meilleurs, y compris aux examens.

Une compétence radiophonique à conserver

Aujourd'hui encore, le CTU produit dix heures hebdomadaires de radio qui sont diffusées en modulation d'amplitude par Radio-Bleue. Le CTU déplore l'irrégularité du service assuré par TDF et constate une grande inefficacité actuelle de ce moyen d'enseignement, alors que les étudiants semblent intéressés. Cette compétence radiophonique est à préserver car la radio éducative est appelée à un avenir certain, si l'on pense par exemple à la possibilité qu'offre le réseau Internet de diffuser des émissions radiophoniques.

. Le recours aux nouvelles technologies

Un centre multimédia a été créé à Aix, dont le président de l'université et le directeur du CTU soulignent la capacité innovatrice. Aussi des coopérations sont-elles envi-

sagées, mais la recherche et la création de multimédia sont des activités encore mal reconnues par l'université, soit sur le plan du recrutement des enseignants, soit sur le plan de leur carrière.

Après avoir effectué une expérience d'usage des messageries sur Minitel en Lettres modernes, le CTU d'Aix s'est relié au serveur SIAM dans le cadre du projet animé par la FIED. Il envisage la possibilité de téléchargement des cours par ce moyen.

Le CTU désire vivement que soient installés des centres d'accueil disséminés sur le territoire, dans lesquels les étudiants puissent se rendre pour avoir accès aux réseaux de télécommunication sur lequel il se trouve raccordé. Un premier centre d'accueil de ce type pourrait, semble-t-il, être constitué avec le centre multimédia évoqué plus haut, selon le modèle des «euro-study centers» sur lequel travaille la FIED dans le cadre du programme EOUN (European Open University Network).

Le Centre de Télé-enseignement universitaire de Marseille-Saint-Charles

Le Centre de télé-enseignement Sciences (par la suite CTES) est un service commun de l'université qui gère des enseignements sous la responsabilité des UFR. Créé en 1975, dépendant d'abord du CTU d'Aix, il est devenu autonome en 1985. Il est dirigé par un professeur de Sciences physiques. Le Bureau du CTES comprend également six personnes.

Caractéristiques générales

. Disciplines enseignées

Le CTES fournit des préparations :

- en DEUG sciences et structures de la matière (SSM), sciences de la nature et de la vie (SNV) ;
- en licence de mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles ;
- en maîtrise de mathématiques et en sciences physiques.

Il assure par ailleurs des remises à niveaux donnant lieu à la délivrance d'un diplôme d'université en mathématiques et en géologie.

Sont ainsi dispensées près de 105 UV. Certains enseignements sont faits en coopération avec le CTU de Grenoble (licence de sciences naturelles, option géologie). Une nouvelle licence, option biologie, très demandée, est en cours d'habilitation.

. Effectifs

Les effectifs du CTES sont passés de 677 inscrits en 1990-1991 à 890 en 1994-1995, soit une augmentation de 31,4%. Contrairement au CTU d'Aix, tous les étudiants inscrits au CTES suivent seulement des formations à distance. Les inscrits sont, en 1995, au nombre de 1 077. Ils proviennent de diverses régions de France (PACA, Ile-de-France, Languedoc, Midi-Pyrénées), les CTU à vocation scientifique étant moins nombreux que les CTE à vocation littéraire.

Les demandes sont stables en DEUG sciences de la matière, en mathématiques et en physique, mais augmentent sensiblement en DEUG SNV ; environ 10% des étudiants sont étrangers, notamment africains (Maroc, Côte d'Ivoire) : aussi le CTES organise-t-il régulièrement trois ou quatre centres d'examen dans ces pays.

. Relation pédagogique

La responsabilité pédagogique est assurée par les trois UFR de mathématiques, de sciences physiques et de sciences de la vie. Elle implique 35 services et 6 751 heures de TD. Le taux d'encadrement varie entre 1/25 et 1/36 à l'exception du second cycle SVTE qui est de 1/49.

Les travaux pratiques ont lieu en juin. Ils sont regroupés de façon à ce que les étudiants, qui viennent souvent de loin, ne se déplacent pas plusieurs fois. Souvent d'ailleurs la période d'examen est contiguë à celle des TP.

. Résultats

Le nombre d'étudiants diplômés s'est élevé à 83 en 1992-1993, à 77 en 1993-1994, et à 94 en 1994-1995. Le taux d'abandon est extrêmement variable. Aussi le rapport reçus/inscrits reflète-t-il cet aléa, très fréquent, dans l'enseignement à distance. Par contre, le taux de réussite rapportant les reçus aux présents est très bon. La moyenne de ces taux est de : 67,9% en 1992-1993, 69,6% en 1993-1994, 66,9% en 1994-1995.

. Supports pédagogiques

Le papier joue un rôle très important, comme dans tout l'enseignement à distance. En complément, et depuis presque dix ans, le CTES a mis à la disposition des étudiants une messagerie télématique qui leur permet de fréquents contacts avec les enseignants. Environ 500 étudiants utilisent des boîtes à lettres sur Minitel. En licence de sciences physiques, 35 étudiants sur 65 utilisent une boîte aux lettres. Ce dispositif, connu au niveau international, vient d'être renforcé par le nouveau ser-

veur TELESUP mis en place à l'initiative du CTES, en coordination avec la FIED.

Le CTES avait créé, en physique, des travaux pratiques à domicile grâce à des malles qui circulaient d'élève en élève. Ce dispositif a dû être abandonné malgré d'excellents résultats, en raison de la lourdeur de la logistique nécessaire. Le CTES envisage l'utilisation des simulations préparées par le RUCA.

. Personnel

Le personnel pédagogique assurant la production des cours ainsi que l'encadrement compte 116 enseignants. Le Bureau qui dirige le CTES est composé du directeur (physicien) bénéficiant d'une demi-décharge, du directeur-adjoint (mathématicien) chargé de la télématique, d'un représentant de chacune des trois UFR, du président du jury du premier cycle, et de la secrétaire.

Le personnel technique est qualifié mais bien trop insuffisant en nombre. De plus, il souffre d'un blocage de son avancement. Il se compose actuellement de trois personnels ATOS : deux pour le secrétariat, un pour la reprographie. Les surcharges de travail concernent notamment : la réponse au téléphone, la réponse aux messages Minitel, la gestion des envois postaux (20 000 envois).

Un ingénieur informaticien serait nécessaire pour mettre en place et gérer le développement du réseau interuniversitaire.

. Budget

Le budget de fonctionnement est de 1,2 MF. Le CTES a reçu deux fois des aides spécifiques de 100 KF du Ministère pour la télématique. Le montant des inscriptions est de 600 KF.

. Projets

Fort de son expérience en télématique, le CTES a acquis un serveur qui utilise la technologie SIAM, mis au point par la société Computer Answer Line de Lyon. Ce serveur multi-plateforme permet de continuer à gérer les services vidéotex, ce qui assure la transition avec le dispositif Minitel précédent, et les prestations sur micro-ordinateurs PC ou Macintosh. Aussi bien ce serveur est-il le point nodal du réseau TELESUP réalisé avec la FIED. La plupart des CTU ont déjà mis sur ce serveur des informations relatives aux formations qu'ils proposent. Les services actuellement disponibles sont les suivants : sur le 36-14 TELESUP (accès par Minitel), les informations grand public et la messagerie pour les étudiants ; sur le 36011414 TELESUP (accès

kiosque micro), les mêmes informations en présentation micro et un service réservé aux étudiants : informations, messagerie, téléchargement de certains cours et d'applications pédagogiques. Un accès Internet est aussi disponible : il est pour le moment essentiellement utilisé pour les liaisons entre les CTU du réseau de la FIED.

A la rentrée 1996, le service de téléchargement de cours sera généralisé et proposé aux étudiants équipés d'un ordinateur et d'un modem. Dans l'autre sens, ces derniers pourront adresser leurs devoirs au Centre par le même canal.

Traits spécifiques

. Une forte avance technologique

L'usage de la télématique pour la formation à distance a permis à l'équipe du CTES de réaliser des protocoles de travail à distance (téléchargement en cours, devoirs télétransmis) qui sont opérationnels. De plus, la collaboration constante avec l'équipe Auto-formation et hypermédias (cf. infra) permet d'envisager à brève échéance une synergie, d'ailleurs encouragée par la présidence de l'université, qui pourrait conduire à la mise en place d'un centre d'accueil pour la formation sur mesure.

. Une équipe technique à renforcer

Le développement des outils cités plus haut s'est faite essentiellement sur la base du bénévolat de l'équipe Animation. Mais la gestion du réseau en cours de constitution appelle la compétence de personnels techniques, informaticien notamment, pour la maintenance et le développement d'applications spécifiques.

. Une réflexion prospective

Le CTES explore des hypothèses séduisantes sur l'introduction de la technologie dans l'université de façon significative. Ainsi en est-il de l'idée qui consisterait à doter tout nouvel étudiant d'un ordinateur portable qui l'accompagnerait tout au long de ses études, ce qui permettrait une transition facile entre domicile et université, un délestage du parc d'ordinateurs installés à l'université, et le développement de l'usage des téléchargements.

La Mission «Auto-formation et hypermédias»

La Mission «Auto-formation et hypermédias», directement rattachée au président de l'université, a été créée en 1993. Elle est dirigée par un professeur en Sciences

de la matière et composée de deux autres personnes. L'IUSTI (Sciences de l'ingénieur) apporte sa contribution par la mise à disposition d'un des membres, mais une lettre de mission conforterait utilement sa position institutionnelle. La Mission entretient des relations avec le service audiovisuel, les UFR, les travaux pratiques, le CTES précédemment présenté et la formation continue.

Caractéristiques générales

. Objet de la Mission

La Mission traite des applications de l'informatique à l'auto-formation et ce, à deux niveaux :

- Au niveau de la recherche appliquée. Deux de ses membres sont par ailleurs membres du laboratoire HERMES de l'université, qui s'intéresse notamment aux hypermédias. Cette Mission se comprend donc principalement comme une dérivation à finalité pédagogique d'une activité de recherche conduite dans ce laboratoire. Dans ce cadre, la Mission a mis au point un langage de gestion d'applications pédagogiques, dénommé CORREL, décrit plus loin.

- Au niveau de l'enseignement. La Mission vient tout juste d'équiper en ordinateurs une salle de TP où devraient normalement venir tous les étudiants de DEUG première année en sciences et structure de la matière.

. Disciplines

Les disciplines concernées sont les sciences de la matière, les sciences de la vie et les sciences de l'ingénieur.

. Effectifs

Dans les installations provisoires, environ 160 étudiants se sont déjà servi du dispositif mis en place et ont eu accès à divers logiciels, notamment ceux mis au point par le laboratoire LEM de Lille.

. Personnel

La Mission ne dispose pas de personnel enseignant propre. Ses membres se partagent un service et demi, mis à disposition par l'UFR de rattachement. La présidence vient d'y affecter un poste de PRAG en sciences physiques. La Mission n'a, par ailleurs, ni secrétariat ni personnel technique, ce qui constituera une faiblesse croissante au fur et à mesure que son activité augmentera. Un ingénieur informaticien serait ici nécessaire pour la maintenance et la création d'applications spécifiques qui sont effectuées actuellement sur la base du bénévolat.

. Budget

La Mission a bénéficié jusqu'à présent d'une aide globale de 500 KF, dont 300 fournis par le Ministère et 200 par l'université.

. Projets

La Mission se donne comme priorité d'accueillir de plus en plus d'étudiants dans les salles d'auto-formation, où ceux-ci pourront notamment avoir accès au logiciel CORREL. Elle envisage également la création d'un club d'auto-formation.

Suite à une sollicitation de l'université de Provence par l'Union Européenne, la Mission a entamé la conception d'un projet de validation des compétences en sciences physiques. Ce thème de recherche, de grande actualité, mérite une attention soutenue.

Traits spécifiques

. Un tutoriel très souple à valoriser

Le tutoriel CORREL est «une coquille» qui peut recevoir des applications pédagogiques dans diverses disciplines. Aujourd'hui l'application à la mécanique est réalisée. Ce langage permet :

- la représentation des concepts à enseigner et leur organisation ;
- l'identification de difficultés spécifiques et leur résolution ;
- la possibilité de parcourir un hypermédia éducatif selon des cheminements plus ou moins directifs ;
- la possibilité de consulter du texte et des images fixes et animées ; la présentation de séquences en mécanique céleste et en mécanique théorique (accélération de Coriolis) paraît tout à fait convaincante.

Ce langage est encore sous la forme de prototype. Il conviendrait d'effectuer les beta-tests et de l'installer sur MS-DOS. En tout état de cause, cela pose un problème de valorisation, qui devait être soumis à l'ANVAR ainsi qu'aux industriels de la branche.

. Une volonté de coopération

La Mission a déjà organisé plusieurs journées d'information sur le langage CORREL. Elle a entamé une collaboration régulière avec le CTES. De fait, elle apparaît comme un partenaire naturel dans une stratégie de mise en oeuvre de formations mixtes, en présence et à distance.

Conclusion d'ensemble

Les trois équipes rencontrées partagent des traits communs de telle sorte que les quelques mesures suggérées ci-dessous seraient de nature à renforcer considérablement leur efficacité.

Traits communs

Les traits communs sont les suivants :

- ce sont des équipes compétentes et énergiques, très concernées par l'amélioration du service de formation à distance ;
- elles partagent l'idée qu'un enseignement partiellement en présence, partiellement à distance, est possible, selon les modalités les plus variées ;
- elles ont toutes une haute qualification technologique, que souligne la qualité de leurs équipements et des logiciels utilisés, tant en CAO qu'en reprographie, en gestion des réseaux et en didacticiels ;
- elles travaillent de concert sur la mise en place de synergies : le réseau TELESUP et la création de salles de ressources multimédias apparaissent sous cet éclairage comme des éléments fondateurs ;
- elles souhaitent développer des relations avec les collectivités territoriales et voir ces dernières installer des centres de ressources à proximité des utilisateurs.

Suggestions

Les suggestions concernent la reconnaissance scientifique de l'activité de ces unités, le renforcement des synergies à Aix et à Marseille, l'étoffement en personnel technique, la valorisation des logiciels produits et l'ouverture d'actions sur des marchés extérieurs.

. La reconnaissance scientifique

Jusqu'à présent les commissions du CNU ont accordé, dans l'ensemble, assez peu d'intérêt aux travaux sur l'enseignement à distance et sur la technologie de l'éducation. Cet état de fait n'incite par les enseignants-chercheurs à s'impliquer dans ce type d'activité, alors que ce n'est plus le cas dans bon nombre de pays étrangers, anglo-saxons et scandinaves notamment. Cette question est à examiner avec la plus grande attention car elle conditionne la qualité des travaux ultérieurs dans ce domaine, ainsi que celle des applications qui en seront faites.

. Le renforcement des synergies à Aix et Marseille

A Aix, le CTU a entamé des coopérations avec le Centre multimédias. A Marseille, le CTES coopère activement avec la Mission Auto-formation et hypermédias. Il y a, dans les deux cas, le germe d'un dispositif important et novateur de formations en présence et à distance, dont l'interconnexion par le réseau TELESUP renforcerait l'efficacité.

. Le personnel technique

Il s'agit ici pour l'essentiel de Marseille Saint-Charles. L'efficacité globale du CTES et de la Mission Auto-formation et hypermédias serait considérablement renforcée, pour le bénéfice de tous, par la mise à disposition d'ingénieurs informaticiens et de personnels techniques et administratifs.

. La valorisation des produits

Les deux unités marseillaises ont acquis une expertise indéniable dans la gestion des réseaux pour la formation et dans la construction de logiciels hypermédias. Un passage au développement industriel devrait être envisagé. L'expertise en radio éducative acquise par le CTU d'Aix ne doit pas être oubliée non plus en vue d'applications futures sur Internet.

. L'indentification de marchés extérieurs

De nouveaux champs d'application des méthodes et techniques mentionnées devraient être trouvés à l'étranger, par exemple dans le cadre de l'accord euro-méditerranéen de Barcelone, et ceci en relation avec l'activité de la Conférence des présidents d'universités méditerranéennes.

Lettres sur le campus d'Aix, et la section Sciences Saint-Charles à Marseille. L'évaluation du CNE, réalisée entre 1986 et 1988, s'était située au moment précis du passage d'une structure administrative à l'autre, et n'avait pu que souligner la difficulté de l'expertise liée à la situation de «vide juridique» qui caractérisait la période. Cependant, le rapport relevait nettement les forces et les faiblesses des deux bibliothèques de Lettres et de Sciences, et dénonçait notamment les difficultés et les dangers liés à la carence des moyens financiers et humains. L'évaluation «de retour» de 1995 doit permettre, d'une part, de mesurer les évolutions dans le fonctionnement de la BU et, d'autre part, d'apprécier l'impact de la mise en place du Service commun dans la politique de l'université.

La question de la carte documentaire

Comme l'université elle-même, et très logiquement, la BU est organisée en deux ensembles, Lettres et Sciences. A la naissance du SCD, la situation était très cohérente pour le secteur des Lettres, avec la présence d'une riche bibliothèque de campus, situation qui est restée inchangée jusqu'à aujourd'hui. En Sciences, par contre, les bibliothèques sont le reflet de la complexité de la carte universitaire marseillaise, puisque chacune des trois universités développe enseignement et recherche en sciences exactes. L'ancienne bibliothèque interuniversitaire comprenait ainsi trois sections Sciences : Saint-Charles qui a été rattachée à Aix-Marseille I, Luminy à Aix-Marseille II et Saint-Jérôme à Aix-Marseille III. Cette situation présente les inconvénients classiques de la dispersion des unités documentaires, notamment la nécessité de doubler ou tripler les collections d'ouvrages et de périodiques fondamentaux, ou de s'en passer dans tel ou tel site. De surcroît, les séquelles d'un éclatement ont rendu difficile, jusqu'à une date récente, la coopération entre les trois SCD. Cette coopération se met aujourd'hui en place, en commençant précisément par la question des acquisitions dans le secteur scientifique (cf. infra).

L'évolution actuelle est liée à la mise en oeuvre du Schéma Université 2000 qui provoque des modifications importantes dans la géographie de l'université de Provence. En Lettres, la saturation du campus d'Aix (avenue Robert-Schuman) a conduit à décider deux «délocalisations» : l'une sur le site du Jas de Bouffan à Aix, l'autre pour une partie des premiers cycles sur Saint-Charles à Marseille. En Sciences, les transformations sont plus radicales encore puisque, pour «renforcer la lisibilité et la cohérence» entre les trois universités, l'université de Provence déplace ses filières scientifiques et sa recherche de Saint-Charles vers Saint-Jérôme et le site de Château-Gombert, et vers Luminy.

Cette recomposition de la carte universitaire pose à l'évidence le problème de la carte documentaire.

La politique documentaire de l'université de Provence se conjugue au travers de deux services : le Service commun de la documentation et le Service interétablissements de coopération documentaire.

Le Service commun de la documentation

Le Service commun de la documentation (SCD) de l'université de Provence a été institué en octobre 1986, après éclatement de la bibliothèque interuniversitaire (BU) qui était commune aux trois universités d'Aix-Marseille. Il est constitué de deux bibliothèques intégrées, la section

D'une part, il est indispensable d'accompagner les nouvelles localisations de constructions et d'aménagements de bibliothèques suffisantes. Des constructions de BU ont été demandées sur les deux sites du Jas de Bouffan et de Château-Gombert, mais les projets actuels sont quantitativement très en dessous des besoins : en Lettres, seul est prévu le déménagement de deux bibliothèques de recherche au Jas de Bouffan en 1997, qui sont la bibliothèque d'Antiquité d'Aix (université-CNRS) et la bibliothèque de l'IREMAM. A Château-Gombert, le directeur du SCD a évalué le besoin de construction à 14 000 m². Pour l'instant, seul a été réalisé le déménagement de la bibliothèque de recherche en mathématiques et informatique, en septembre 1994 ; la bibliothèque de l'Institut méditerranéen de technologie accueille de son côté les étudiants de deuxième et troisième cycles de l'UFR MIM et héberge à leur intention un fonds documentaire d'environ 500 livres provenant de l'université de Provence. Cette bibliothèque de 1 700 m² pourrait être, à court terme, intégrée au SCD de l'université de Provence.

D'autre part, la nature et la composition des fonds documentaires des deux sections vont rapidement se trouver en décalage avec la nouvelle répartition des enseignements et des unités de recherche à l'issue du Schéma Université 2000. Cette question concerne tout particulièrement le secteur des Sciences : la bibliothèque de Saint-Charles se caractérise par l'importance et l'ancienneté de ses collections de livres et, plus encore, de périodiques. Or bientôt seuls les premiers cycles de mathématiques, informatique, physique, chimie, essentiellement consommateurs de manuels, seront présents sur le site, tandis que la vocation du centre Saint-Charles devient pluridisciplinaire, avec une ouverture vers les sciences humaines et sociales. La bibliothèque doit donc développer ses acquisitions dans ces secteurs, jusqu'à présent concentrés à Aix. Par ailleurs, la question du déménagement des collections de niveau recherche en Sciences vers Château-Gombert doit clairement être posée¹, mais sans sous-estimer la difficulté des décisions pour le partage des collections, ni les besoins en termes de locaux, d'aménagements, de moyens documentaires et de personnels supplémentaires qui doivent être satisfaits pour qu'une telle opération puisse réussir.

En résumé, le développement actuel de l'université conduit le SCD à passer, à court ou moyen terme, de deux sections intégrées à quatre. Cette évolution est positive en ce qu'elle traduit le souci de maintenir des unités documentaires proches des usagers. Elle comporte une part de risque si elle ne s'accompagne pas de l'évaluation précise et de l'attribution des moyens financiers et humains nécessaires pour garantir un bon niveau de documents et de services sur l'ensemble des sites.

Le fonctionnement des unités documentaires

La bibliothèque universitaire

. Les moyens financiers et humains

Comme pour l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises, les moyens budgétaires du SCD de l'université de Provence ont considérablement augmenté à partir de 1988². Les recettes totales ont presque triplé (de 2,425 MF en 1987 à 6,638 MF en 1994) ainsi que les dépenses (de 2,164 MF à 6,235 MF). Les dépenses documentaires ont augmenté un peu moins vite (x 2,3), et par ailleurs, le pourcentage des dépenses documentaires par rapport aux dépenses totales n'a cessé de décroître durant toute la période (de 60,45% en 1987 à 48,33% en 1994) : ceci s'explique et se justifie par l'importance des investissements consentis pour la modernisation des locaux et des services, et pour l'informatisation. Il conviendrait toutefois de veiller à ce que la part des dépenses documentaires ne descende pas en dessous de 55 % - ce qui correspond d'ailleurs à la moyenne constatée sur la période, l'année 1994 constituant, semble-t-il, une anomalie.

Le personnel se compose de 53,5 postes de titulaires (6 à la direction, 32 en Lettres et 15,5 en Sciences), ce qui est totalement insuffisant pour une université de près de 24 000 étudiants : le ratio s'établit en effet à un agent pour 447 étudiants en 1994-1995, alors que la moyenne française est de un pour 398, et que les recommandations du rapport Miquel en 1988 s'établissaient à un pour 200. De surcroît, la structure des emplois est déséquilibrée puisqu'on dénombre 11 conservateurs, mais seulement 10 bibliothécaires-adjoints. Ces insuffisances ont conduit à multiplier le recours aux personnels occasionnels, vacataires, moniteurs-étudiants, CES et objectifs de conscience, soit l'équivalent de 8,5 emplois à temps plein en 1992-93, et de 11,3 emplois à temps plein en 1994-95.

¹ Pour le moment, seulement 120 livres de mathématiques et informatique ont été transférés de la BU Saint-Charles, où ils étaient présents en plusieurs exemplaires, vers la bibliothèque de l'IMT à Château-Gombert. Cette prudence, qui paraît excessive, est peut-être liée aux incertitudes qui pèsent sur le statut de l'IMT (la convention du GIP arrive à son terme) et de sa bibliothèque. Il est nécessaire, lorsque ce statut sera clarifié, que des transferts beaucoup plus massifs soient programmés. Un budget de 120 KF d'acquisitions a été dégagé en 1995-96.

² Les chiffres fournis au moment de l'évaluation ont été complétés par l'Enquête sur la fonction documentaire dans les universités françaises, réalisée par l'Inspection générale des bibliothèques en 1992, qui avait étudié dans le détail la BU de l'université de Provence

Evolution du budget et des acquisitions du SCD 1987/1994

	Total recettes	Total dépenses	Dépenses documentaires	Dépenses doc./ total dépenses	Acquisitions livres	Acquisitions périodiques
1987	2 424 913	2 163 869	1 308 023	60,45%	2629	926
1988	2 926 320	2 531 030	1 487 511	58,77%	3527	964
1989	3 411 410	2 928 007	1 692 096	57,79%	3680	1101
1990	4 163 604	3 754 193	2 138 602	56,97%	6186	1094
1991	4 299 056	4 128 920	2 440 765	59,11%	5904	1113
1992	5 246 408	4 745 436	2 645 436	55,75%	7330	1159
1993	6 218 304	4 765 830	2 635 103	55,29%	7457	1127
1994	6 638 173	6 234 786	3 008 293	48,25%	6314	1161
Croissance 1994/1987	+ 173%	+ 188%	+ 129%		+ 140%	+ 25%

. La section Lettres

Elle occupe un bâtiment de 5 600 m² pour les quelque 19 500 étudiants du campus d'Aix. On est immédiatement frappé par la saturation de l'espace qui est extrême avec un ratio de 0,23 m² par étudiant (alors que les normes nationales et internationales s'établissent à 1,50 m²). Le problème est encore aggravé par l'importance relative des collections : 260 000 livres, près de 1 200 périodiques vivants, et par leur augmentation rapide grâce à un niveau d'acquisitions soutenu et à de nombreux dons et échanges. La section est CADIST d'histoire coloniale.

Un gros travail de restructuration et d'amélioration des fonctionnalités du bâtiment a été poursuivi depuis début 1992 : l'aménagement d'un vide sanitaire en magasin a permis de créer trois kilomètres linéaires de stockage supplémentaire. En parallèle, les espaces publics ont pu être réorganisés : développement du libre-accès, structuré en grands secteurs disciplinaires, pour les ouvrages récents ; création d'une salle des périodiques et d'une salle de bibliographies ; aménagement plus accueillant du hall, où sont rassemblés les postes informatiques de consultation du catalogue et d'accès aux CD-ROM. Il est certain toutefois que l'impact de tous ces travaux n'est pas proportionnel aux efforts considérables déployés pour les réaliser. La seule solution viable est de «repousser les murs», autrement dit de réaliser enfin l'extension de 5 000 m² supplémentaires prévue depuis 1964 (et donc calculée sur les effectifs étudiants de 1964 !). Le principe de l'urgence de cette extension a été, semble-t-il, accepté par le Ministère en décembre 1995. Il reste à souhaiter que les différentes étapes de ce programme se réalisent sans obstacle et sans délai.

La bibliothèque a un bon niveau d'activité. La proportion d'étudiants inscrits a augmenté très sensiblement depuis plusieurs années et atteint aujourd'hui 59,3% des étu-

dians (68,6% en premier cycle, 43,6% en deuxième cycle, 59% en troisième cycle alors que la structure par cycle du Centre d'Aix est respectivement de 56,4%, 34% et 9,6%). L'accroissement de la fréquentation du public est surtout sensible en premier cycle, où le nombre des inscrits à la BU a augmenté de 55% entre 1993 et 1995. Dans le même temps cependant, le nombre d'emprunts de livres à domicile reste identique depuis quatre ans, comme si le public était beaucoup plus consommateur de consultations et de services sur place que de documents à emprunter. L'urgence de réaliser un bâtiment suffisant pour répondre à ce besoin n'en est que plus aiguë, d'autant qu'il semble que ce public utilise à plein la solution de la consultation sur place maintenant qu'il dispose d'un libre accès important.

. La section Sciences

Le bâtiment de la bibliothèque, à l'entrée du Centre Saint-Charles, s'étend sur 4 900 m² et offre 472 places assises. Par contraste avec la saturation de la bibliothèque de Lettres, l'espace paraît ici largement taillé pour les quelque 5 250 étudiants scientifiques de l'université de Provence. Mais la difficulté est, on l'a vu, de mesurer avec précision le public potentiel de cette bibliothèque, et plus encore de déterminer si les services rendus répondent à son attente. L'analyse des chiffres d'inscrits et de prêts à domicile fournit à cet égard des données paradoxales : les lecteurs de premier cycle représentent seulement 24 % de l'effectif des étudiants de ce cycle (en réalité moins encore si l'on admet que des premiers cycles littéraires délocalisés à Saint-Charles s'inscrivent aussi à la BU) ; en deuxième et troisième cycles, les pourcentages de lecteurs sont respectivement de 38 et 64 % (ce qui est logique étant donné le rôle de référence et de recours tenu par cette section au niveau local et national), alors que la structure par cycle en Sciences est respectivement de 42,6%, 48,2% et 9,2%. En revanche, le nombre d'emprunts de livres est

proportionnellement beaucoup plus important qu'en Lettres : il s'élève à 14,5 livres par lecteur inscrit et par an, contre 6 livres seulement à la bibliothèque d'Aix.

Les collections de la bibliothèque sont relativement riches, notamment en périodiques : 614 titres sont maintenus, dont 231 par abonnement ; le coût des abonnements représente 57% du budget d'acquisition de la section en

1994. Malgré ce poids important, un effort a été fait depuis plusieurs années pour augmenter les acquisitions de livres et les achats en exemplaires multiples pour les étudiants de premier et deuxième cycles, mais cet effort reste limité faute d'un budget encore suffisant. Par ailleurs, des achats de livres en Lettres et Sciences humaines, pour les premiers cycles délocalisés, ont été réalisés avec une aide financière spécifique de l'université.

Les sections Lettres et Sciences du SCD

		1992	1993	Evolution	1994	Evolution
Section Lettres (Aix)	Total inscrits	6 352	8 313	+ 30,87%	11 768	+ 41,56%
	Prêt à domicile	73 591	71 214	- 3,23%	71 392	+ 0,25%
	Nombre d'entrées/an	326 440	328 537	+ 0,64%	424 282	+ 29,14%
	Collections livres	241 532	247 562	+ 2,50%	253 116	+ 2,24%
	Acquisitions livres	5 825	6 191	+ 6,28%	4 438	- 28,32%
	Abonnements	873	896	+ 2,63%	930	+ 3,79%
	Dépenses acquisitions	1 299 200	1 594 101	+ 22,70%	1 412 863	- 11,37%
Section Sciences (Saint-Charles)	Total inscrits	2 079	2 531	+ 21,74%	2 830	+ 11,81%
	Prêt à domicile	28 470	35 217	+ 23,70%	40 815	+ 15,90%
	Nombre d'entrées/an	456 950	314 508	- 31,17%	305 963	- 2,72%
	Collections livres	nc	48 850		50 860	+ 4,11%
	Acquisitions livres	729	1 266	+ 73,66%	1 876	+ 48,18%
	Abonnements	250	231	- 7,60%	231	
	Dépenses acquisitions	1 150 631	1 041 002	- 9,53%	1 595 430	+ 53,26%

. L'informatisation

Les deux sections de la BU effectuent le catalogage des documents via le réseau SIBIL mais utilisaient des systèmes sur micro-ordinateurs pour la gestion des prêts. En 1993-94, la décision d'implanter le système de gestion intégrée en réseau DYNIX dans les deux sites, puis progressivement dans un certain nombre de bibliothèques d'UFR, a été prise et mise en oeuvre. Les deux sections ont été câblées et reliées au réseau régional R3T2, avec l'aide du Centre de ressources informatiques d'Aix-Marseille II. Les différents modules du logiciel sont progressivement implantés, ainsi qu'à la BUFR d'anglais, et bientôt dans les bibliothèques d'espagnol et d'italien.

L'informatisation représente un lourd chantier mais aussi un enjeu stratégique pour le SCD. Le choix a été fait d'utiliser le système de gestion comme outil et comme levier pour faire évoluer les relations entre BU, bibliothèques d'UFR et bibliothèques de recherche. Le travail en commun sur l'informatisation des catalogues et de la gestion documentaire devrait conduire à l'intégration de certaines BUFR dans le SCD et, pour les autres, à des procédures de développement concerté des collections et de partage des acquisitions de documents.

De la même façon, la BU développe actuellement un projet de mise en réseau de la consultation des CD-ROM qui fera d'elle le centre-ressources pour l'accès à ces documents électroniques depuis toute l'université.

Les bibliothèques associées

Seules ont pu être visitées - étant donné les contraintes de l'évaluation - la bibliothèque de l'UFR Civilisations et Humanités, la bibliothèque de l'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement, et la bibliothèque d'Antiquité d'Aix. Par ailleurs, l'enquête lancée au moyen du questionnaire du CNE dans le cadre de l'évaluation n'a fourni que douze réponses (cf. tableau). Or dans le «Guide de la recherche Lettres et Sciences» publié en 1995 par l'université, plus de trente centres de recherche et laboratoires mentionnent explicitement la présence d'une bibliothèque en leur sein, et douze d'entre eux évaluent son importance souvent considérable (cinq comptent entre 7 000 et 10 000 livres, une 16 000, une 25 000 et une 60 000). De surcroît, deux bibliothèques de recherche seulement (CMI et Antiquité) apparaissent dans les deux listes, comme si elles constituaient une exception ; de manière générale, les bibliothèques de recherche ne se sont pas senties concernées par le questionnaire du CNE ni par leur appartenance au SCD.

La bibliothèque d'Antiquité d'Aix apparaît riche par ses collections comme par ses moyens de fonctionnement. Elle est largement dotée par le CNRS qui y affecte deux ingénieurs et un aide-bibliothécaire, rémunère trois CES et contribue au budget à hauteur de 83%, l'université finançant le reste - ce qui a conduit, curieusement, à une répartition matérielle des livres sur les rayons d'abord en fonction, non des thèmes mais de la source de financement !... Elle est informatisée depuis 1991 dans le réseau des bibliothèques du CNRS et fait partie du réseau thématique Frantiq. Une commission d'achat fonctionne avec les chercheurs pour les livres et les abonnements et est ouverte aux conservateurs de la BU Lettres responsables des domaines correspondants, ce qui permet une harmonisation des acquisitions entre les deux structures. La bibliothèque doit déménager sur le site du Jas de Bouffan à la fin de l'année 1996 pour rejoindre le pôle de recherche regroupant la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, la Préhistoire, l'Archéologie et les sciences de l'Antiquité.

La bibliothèque du Centre de Mathématiques et d'Informatique (CMI) représente, elle aussi, un instrument précieux pour les chercheurs : plus de 12 000 livres, 134 abonnements dont le CD-ROM des *Mathematical Reviews*. Installée depuis septembre 1994 sur le site de Château-Gombert, elle fait partie du réseau national des bibliothèques de mathématiques. Elle est bien entendu informatisée et offre un accès par Internet à son catalogue et à diverses informations.

Le contraste est sensible entre la relative aisance des bibliothèques de recherche, comme celles dont l'exemple vient d'être donné, qui bénéficient de ressources d'origines diverses, de personnels professionnels et de moyens techniques importants, mais se tiennent volontiers à distance du Service commun de la documentation, et les bibliothèques d'UFR qui ne peuvent compter que sur les moyens de l'université et dont la situation est plus difficile.

La situation de **la bibliothèque de l'UFR Civilisations et Humanités** est significative de ces difficultés, ainsi que des efforts qui ont été faits pour apporter des solutions. Elle est née du regroupement de quatre bibliothèques de section (histoire, histoire de l'art, sociologie-ethnologie, et philosophie) auxquelles s'est ajouté l'Institut d'études juives. Ce regroupement a été permis par la libération d'une salle d'enseignement de 350 m², où les différentes collections sont en libre accès. La mise en commun des moyens permet à cette bibliothèque d'être ouverte 52 heures par semaine, 42 semaines par an. Cependant, les moyens en personnel sont très précaires : un seul agent à 80%, l'essentiel du fonctionne-

ment, y compris le traitement des ouvrages et l'indexation «matière», étant assuré par des moniteurs étudiants. Faute d'une présence du personnel suffisante dans la salle, et malgré un portique de protection, les vols sont très nombreux. La bibliothèque doit être informatisée dans le réseau mis en oeuvre par la BU, mais on peut s'inquiéter des chances de bon déroulement de cette opération si elle ne s'accompagne pas d'un renfort en personnel qualifié et en nombre suffisant.

La bibliothèque de l'UFR des Sciences géographiques et de l'aménagement est en principe réservée aux enseignants, mais accueille aussi des étudiants. Elle est parvenue à saturation de l'espace de 200 m² qui lui a été alloué, et des problèmes de charge au sol se posent. Elle possède une collection importante de périodiques, et près de 9 000 ouvrages, tous en libre accès ; il existe aussi une carto-thèque et une photothèque. Une concertation pour les acquisitions entre la BU et la BUFR a lieu de manière régulière grâce aux relations entre conservateurs et enseignants de l'UFR. Cette bibliothèque doit être, elle aussi, informatisée dans le réseau de la BU.

Le rôle du SCD vis-à-vis des bibliothèques d'UFR se développe, grâce notamment au projet d'informatisation en réseau, mais il faudra encore du temps pour passer d'une logique de structures totalement autonomes à celle d'un développement concerté. Les bibliothèques prévues dans le cahier des charges du système de gestion semblent considérer leur intégration dans le SCD comme une suite logique. Pour une grande partie des bibliothèques de section cependant, la dispersion, l'émiettement des ressources, les carences en personnel les placent en dessous du seuil de viabilité en termes de collections et de services, et de nouvelles opérations de regroupement seraient à effectuer.

La situation est plus favorable sur les nouveaux campus de l'université où celle-ci a l'opportunité de réaliser quelque chose de neuf, et où la politique documentaire peut s'organiser d'entrée de jeu sur une bibliothèque intégrée au SCD. Il reste cependant à articuler et coordonner le rôle de la BU avec celui des bibliothèques de recherche soutenues par le CNRS, largement autonomes, et qui coopèrent plus volontiers dans le cadre de réseaux thématiques nationaux que dans celui du réseau documentaire d'une université.

Bibliothèques d'UFR : réponses à l'enquête CNE

UFR	Bibliothèque	Livres	Acquis. par an	Périodiques	Prêts/an	Lecteurs inscrits
LAG LEA	Anglais	13 872	205	9	9 400	820
LAG LEA	Études nord-américaines	7 326	162	27	8 200	435
LAG LEA	Allemand	10 600	200	62	450	340
Civ. et Hum	Civilisations et Humanités	32 000	600	60	700	885
Civ. et hum	Antiquité	30 000	1 500	600	n.c.	435
ERLAOS	Italien	7 509	323	13	567	152
ERLAOS	Roumain	5 000	50			400
ERLAOS	Portugais	6 300	150	5	25	79
ERLAOS	Espagnol et latino-américain	11 000	560	4	482	387
Psychologie	Psychologie	900	80	76		2 581
Géographie	Géographie	9 177	275	187	n.c.	400
MIM	CMI	12 636	165	137	2 000	206
Total		146 320	4 270	1 180	22 049	7 120

UFR	Bibliothèque	Ouverture hebdo.	Person. perman.	Person. occa. en ETP	Budget	Superficie	Nbre de places
LAG LEA	Anglais	40	1	1	50 000	256	80
LAG LEA	Études nord-américaines	39	1	3	34 476	92	42
LAG LEA	Allemand	28	1	4	32 000	100	30
Civ. et Hum	Civilisations et Humanités	52	1	2	240 000	350	100
Civ. et hum	Antiquité	40	3	5	300 000	454	100
ERLAOS	Italien	20	1	5	11 700	116	20
ERLAOS	Roumain				5 000	60	80
ERLAOS	Portugais	84		1	3 500	67	20
ERLAOS	Espagnol et latino-américain	20		4	35 000	126	28
Psychologie	Psychologie	25	1	1/2	20 000	104	140
Géographie	Géographie	38	1	1/6	30 840	200	10
MIM	CMI	46	1	1/2	450 000	300	37
Total			11	26 + 1/6	1 212 516	225	687

Le Service interétablissements de coopération documentaire

Le Service interétablissements de coopération documentaire (SICD) a été créé par convention entre les trois universités de Marseille le 1er septembre 1987. D'après cette convention, il est attributaire et responsable des catalogues collectifs nationaux et régionaux, et associé à la définition des schémas de référence en matière d'équipement, de réseau documentaire et d'utilisation des techniques nouvelles pour les trois universités. Il est chargé de susciter et favoriser des actions de formation professionnelle pour les personnels des bibliothèques, d'élaborer une politique pour la conservation, l'élimination et la restauration de documents vieilliss, d'actions en matière de culture scientifique et technique, et enfin de conseil en matière de politique d'achat de documentation.

Le SICD est rattaché pour sa gestion à l'université de Provence, mais est dirigé par le directeur du SCD d'Aix-Marseille III et installé dans les locaux de la BU de l'université Aix-Marseille III à Aix. Outre la fraction de son temps que ce directeur consacre au service de coopération, le SICD est doté de trois emplois : un adjoint administratif, un conducteur automobile et un technicien offsettiste. Son budget s'élève à environ 150 KF depuis plusieurs années, dont 40 KF de contribution de la part de chacun des SCD. On est évidemment frappé par le décalage total entre les missions qui lui ont été assignées et les moyens financiers et humains dont dispose le SICD. L'étonnant est qu'il parvienne tout de même à remplir quelques-unes de ses missions :

- le Centre régional du Catalogue collectif national des périodiques est responsable de l'alimentation de ce catalogue par l'ensemble des bibliothèques des quatre

départements de la région PACA et des DOM-TOM ; il anime un réseau d'une centaine de bibliothèques, localisant plus de 30 000 titres ; ce travail est assuré non pas par le personnel du SICD, mais par un conservateur à mi-temps aidé d'une bibliothécaire-adjointe, tous deux provenant du SCD d'Aix-Marseille III ;

- l'atelier de reprographie réalise les documents imprimés nécessaires aux deux SCD de l'université de Provence et d'Aix-Marseille III, celui d'Aix-Marseille II ayant préféré une autre solution : guides du lecteur, papier à en-tête, imprimés divers ;

- enfin, ce service assure une action spécifique pour l'accès à la documentation des étudiants déficients visuels grâce à une station informatique avec scanner, lecteur à réponse vocale et imprimante braille.

La mission de formation professionnelle a été peu à peu transférée sur le Centre régional de formation aux carrières de bibliothèques ; quant aux autres, elles sont restées au simple niveau d'intentions. En matière de réseau documentaire, ce qui aurait dû constituer un rôle majeur pour le SICD - un projet de catalogue collectif régional sur CD-ROM - avait été élaboré et proposé aux trois universités ainsi qu'au CNRS et à l'EHESS. Ce projet était même soutenu dans la déclaration commune des trois universités d'Aix-Marseille, faite au moment de la négociation du contrat quadriennal 1992-1995. Ce projet, critiqué sur le plan technique et surtout combattu sur le plan politique, a rapidement avorté. Tout s'est passé en effet comme si, après l'éclatement de la BIU, le SICD représentait le dernier avatar d'une structure interuniversitaire dont les SCD d'Aix-Marseille I et II ne voulaient à aucun prix, dans la mesure où elle pouvait apparaître comme une menace à leur autonomie. Cette autonomie s'est manifestée en particulier dans le choix, par chacune des universités, de systèmes de gestion informatisés différents, ce qui rendra plus difficile et plus coûteux tout nouveau projet de catalogue collectif régional. L'aboutissement logique de ce processus est l'affirmation actuelle par les deux universités que la structure du SICD est inutile, et l'initiative qui a été prise, en janvier 1996, par le président d'Aix-Marseille II, de dénoncer la convention créant le service de coopération. Ce courrier évoque, certes, la «nécessité de redéfinir les missions de ce service et d'engager une décision sur le fonds afin d'élaborer une nouvelle politique en matière de coopération documentaire», mais l'impression recueillie auprès de plusieurs acteurs de ce dossier confirme que le principe d'une structure interuniversitaire est aujourd'hui remis en cause.

La coopération interuniversitaire informelle

Dans le même temps, une autre forme de coopération s'est mise en place, courant 1992, au niveau des professionnels des trois BU : il s'est agi d'une tentative de coordination entre les SCD pour les acquisitions en Sciences exactes, en fonction des thèmes de recherche, soit propres à une université, soit transversaux. En 1995, les directeurs des SCD de la Région PACA, après leurs réflexions communes pour le Schéma régional mené sous la présidence d'Aix-Marseille I, ont décidé la création de groupes de travail dont les premières conclusions ont été examinées dans le courant de l'année 1996. Un groupe de travail a mis en place une méthodologie pour évaluer les axes de développement des collections par bibliothèque, et en déduire un plan d'acquisition des collections scientifiques (périodiques et dans un deuxième temps CD-ROM) partagé entre les BU d'Aix-Marseille et des autres universités de la région. Ce travail est tout à fait remarquable, tant dans ses objectifs que dans le processus scientifique d'évaluation mis en oeuvre. Il est prévu de l'étendre dans un deuxième temps aux Sciences économiques, présentes dans deux universités d'Aix-Marseille et les autres universités de la Région PACA.

Enfin un groupe de travail sur l'informatisation s'est mis en place en novembre 1995 : s'appuyant sur l'existence du réseau régional R3T2, il se propose d'étudier les conditions d'une compatibilité permettant, au-delà des systèmes de gestion différents, des accès mutuels aux catalogues de tous les SCD.

Le paradoxe est donc que des actions notables de coopération documentaire se mettent en place actuellement sur la région PACA mais que, dans le même temps, toute structure institutionnelle interuniversitaire soit refusée comme support de cette coopération. Il faut sans doute en chercher les raisons dans l'histoire conflictuelle et encore récente de l'éclatement de la BIU. On peut se demander, cependant, s'il est possible de mener durablement des actions fortes et structurantes dans un cadre informel. La solution est peut-être, ainsi que les personnes en charge de ces projets l'ont d'ailleurs conçu dès le départ, d'élargir l'assise de la coopération aux autres universités des deux académies d'Aix-Marseille et de Nice. Il n'en reste pas moins que la question d'une structure support de la coopération documentaire pour l'ensemble de la région PACA, dotée de moyens financiers, humains et techniques suffisants, doit, sereinement mais certainement, être examinée et décidée.

CINQUIÈME PARTIE

CONCLUSIONS
ET RECOMMANDATIONS

L'université de Provence, qui compte, en 1996, environ 26 000 étudiants, regroupe la totalité du secteur local en Lettres et Sciences humaines (2/3 des effectifs étudiants) et une fraction des sciences dures, lesquelles restent partagées entre les trois universités. Comme dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, la progression des effectifs étudiants a été rapide (+ 74% par rapport à 1985) alors que celle des enseignants est plus faible (+ 14%) et celle des IATOS davantage encore (+ 5%).

Le fait dominant, depuis la première évaluation, est la mise en place du schéma Université 2000. L'élaboration de ce schéma, qui impliquait une réflexion profonde sur une politique de développement et ses priorités, en même temps qu'une étroite concertation avec les autres universités, a permis à l'université de jouer un rôle très actif sur le plan local. Le Schéma est marqué par une redistribution géographique des cartes, qui, si elle n'aboutit pas dans l'immédiat à une restructuration administrative, permet en attendant une meilleure collaboration, tant sur le plan de l'enseignement que sur le plan recherche. Il y a peut-être quelques inconvénients momentanés, pour certaines disciplines, mais cette démarche est la meilleure préparation de l'avenir.

Le secteur des Lettres et Sciences humaines, dont la réputation est incontestable, bénéficiera d'une extension à Aix-en-Provence (site du Jas de Bouffan) et d'une implantation du premier cycle à Marseille (site de Saint-Charles). Les Sciences dures, qui abandonnent partiellement le site de Saint-Charles, peuvent se développer sur le site de Château-Gombert (Mathématiques, Mécanique, Energétique) et profiter des conséquences de ce redéploiement sur les implantations de Saint-Jérôme et de Saint-Charles. Sans entrer dans plus de détails, il apparaît que les objectifs de l'université de Provence sont ainsi beaucoup mieux définis qu'ils ne l'étaient en 1985.

Les structures et le gouvernement de l'université

Le système actuel de répartition des rôles et des pouvoirs répond bien, nous l'avons vu, aux caractéristiques de l'université et des disciplines qui la composent. Mais ce système va devoir s'adapter aux changements en cours : l'installation des Lettres à Saint-Charles et le développement de Château-Gombert vont poser des problèmes de gestion administrative et d'autorité sur les sites. Jusqu'à présent, le rôle des vice-présidents responsables des sites d'Aix et de Marseille était bien défini puisque le site géographique correspondait à un ensemble de disciplines littéraires d'une part, scienti-

fiques de l'autre. Ce ne sera plus le cas à Marseille, d'où un certain nombre de problèmes concernant la vie des étudiants, leurs rapports avec l'administration, avec le SUIO etc.

Par ailleurs, l'université avait réussi à réduire le nombre de composantes après 1986, ce qui a sans doute contribué à la mise en place du mode de gouvernement actuel, bien adapté aux structures. Mais la création des IUP et le développement d'écoles d'ingénieurs, voire celui de filières très autonomes, tend à multiplier des unités dont la place dans l'université n'est pas exactement définie. Il conviendra de veiller à cette tendance. En sens inverse, il faut se féliciter des rapprochements en cours entre les services de télé-enseignement de Lettres et de Sciences.

Recommandation 1 : Avec la multiplication des sites, l'université devra très soigneusement poser et traiter les problèmes de gestion administrative. Elle devra également rester vigilante face à la multiplication des unités (IUP, écoles d'ingénieurs, filières autonomes).

Le premier cycle Lettres

La réforme du premier cycle, qui vient d'entrer en vigueur représente un effort important qui ne conduira à des résultats favorables que si la mise en oeuvre du nouveau système est suivie de près.

Le CNE attire l'attention de l'université sur les points suivants :

- il est impératif de ne pas laisser se répandre l'idée que le nouveau système de modules, avec des compensations intra et inter-modules, devrait par lui-même accroître les taux de réussite ; en réalité, il s'agit de passer d'un système d'unités de valeur non compensables à un système où existe une certaine compensation ; l'exemple des disciplines, telles que le Droit et les Sciences économiques où un tel système de compensation existe depuis longtemps, montre que ce n'est pas en soi une facilité offerte aux étudiants : c'est une autre manière de concevoir les examens et de juger les performances des étudiants ; il est indispensable que les enseignants et les étudiants en aient bien conscience ;
- le rôle des jurys devient essentiel, ce qui accroît les charges pesant sur les enseignants ;
- le nouveau système de premier cycle est censé permettre des réorientations ; l'université doit s'attacher à suivre ces réorientations, d'une part, afin de voir si elles

sont réelles et d'autre part, pour observer leurs résultats : les étudiants qui se réorienteront réussiront-ils dans leur nouvelle voie ?

- les données statistiques fournies par l'université font apparaître que près de 20% des étudiants inscrits pour la première fois en 1991-1992 ont obtenu une quatrième inscription en 1994-1995. Si cette proportion est confirmée, elle mérite attention : s'agit-il d'étudiants qui bénéficient de régimes spéciaux autorisant l'obtention du DEUG en quatre ans ou de dérogations accordées libéralement ? En tout état de cause l'université doit étudier de plus près les résultats obtenus par les étudiants qui prolongent ainsi leurs études en premier cycle ;

Cet aspect de la question ne doit pas faire oublier que l'université possède actuellement dans ce domaine une compétence technique, rare dans les universités françaises, et qu'il est souhaitable qu'elle la fasse fructifier.

Recommandation 2 : L'université doit suivre de très près la mise en oeuvre de la réforme du premier cycle Lettres, tant du point de vue de l'idée que les étudiants peuvent s'en faire que de celui du rôle des jurys, des réorientations et des réinscriptions.

Le premier cycle Sciences

Le premier cycle Sciences en fonctionnement à l'université de Provence sera légèrement modifié à la rentrée 1996 : il comprendra une période d'orientation à l'entrée, pour chaque type de DEUG (SSM ou SNV), puis une différenciation progressive aboutissant, en fin de deuxième année, aux DEUG MIAS, SM d'une part, SV et ST d'autre part.

Grâce à l'analyse par cohorte menée depuis 1987 - qui est encore fort rare en France -, il est réjouissant de constater que le premier cycle alimente très correctement (avec 450 à 500 étudiants par an) le deuxième cycle de l'université.

Malgré une certaine tension sur le plan quantitatif, avec l'augmentation des effectifs par groupe ou par cours, il n'existe pas de problèmes qualitatifs. Une partie des difficultés financières en travaux pratiques pourrait être résolue par une mise en commun (centre de ressources disciplinaires) : c'est à réaliser totalement en sciences de la vie et à compléter en physique. Mais pour faire évoluer et moderniser les travaux pratiques, la question des personnels enseignants et techniques est cruciale (ce qui n'est pas spécifique à l'université de Provence) et devrait être traitée au niveau de la CPU.

Recommandation 3 : Le premier cycle Sciences peut encore améliorer son excellent fonctionnement par la réalisation de centres de ressources disciplinaires.

La Géographie

L'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement a réussi le passage d'une université à l'autre, mais elle se trouve devant des problèmes difficiles : d'abord, celui du risque d'éclatement en trois sites, avec la géographie physique à Marseille, les scientifiques et quelques laboratoires au Jas de Bouffan, mais l'essentiel de l'enseignement dans les locaux actuels de l'Avenue Robert-Schuman à Aix. Cet éclatement peut avoir des effets néfastes sur la formation et sur la recherche. Le Comité recommande à l'UFR et à l'université d'y porter toute leur attention.

Le second problème est celui de la structure et du renouvellement du corps enseignant. D'ici trois ans, près de la moitié des enseignants partiront à la retraite. De la qualité des recrutements et des promotions éventuelles dépendra pour longtemps la qualité de l'enseignement et de la recherche en géographie. Il n'est pas sûr que les géographes, seuls, soient en mesure de bien traiter ce problème et l'université doit s'en préoccuper.

Recommandation 4 : L'UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement, qui se trouve devant des problèmes difficiles, doit être clairement soutenue, tant du point de vue de ses choix de localisations géographiques que de ceux relatifs à la structure du corps enseignant et à son renouvellement.

L'enseignement à distance et les formes nouvelles d'enseignement

L'université de Provence a développé un ensemble de réalisations et de recherches dans ce domaine et elle entend poursuivre ses efforts dans cette voie. Le Comité l'y encourage, mais il lui recommande de mettre en face un dispositif d'observation des résultats et des coûts. Il convient, en particulier, d'analyser «l'enseignement hybride» c'est-à-dire l'inscription à l'enseignement à distance d'étudiants qui suivent des cours, comme c'est le cas en Lettres et Sciences humaines. Cela revient-il à donner des photocopies et des exercices corrigés à ceux qui acceptent un coût supplémentaire ? Comme la contribution demandée aux étudiants ne couvre pas le coût total de ce service, on peut s'interroger sur l'inégalité ainsi involontairement créée entre les étudiants. Cela mérite quelque attention de la part de l'université, même s'il faut souligner l'intérêt de ce système.

Recommandation 5 : Il est nécessaire, pour tout ce qui concerne l'enseignement à distance et les nouvelles formes d'enseignement, qu'un dispositif d'observation des résultats et des coûts soit mis en place.

La politique documentaire

Le développement actuel de l'université conduit le Service commun de documentation à passer, à court ou moyen terme, de deux sections intégrées (Lettres à Aix, Sciences à Marseille) à quatre (deux à Aix : avenue Robert-Schuman et Jas de Bouffan ; deux à Marseille : Saint-Charles et Château-Gombert).

Par contre, le Service interétablissements de coopération documentaire est remis en cause même si une tentative de coordination entre les SCD existe pour les acquisitions en Sciences exactes, de même qu'un groupe de travail sur l'informatisation.

Recommandation 6 : L'extension de l'université sur de nouveaux sites doit s'accompagner, en ce qui concerne la documentation, de l'attribution de moyens financiers et humains correspondants pour maintenir la bonne qualité du service.

Le monde méditerranéen

Les recherches dans ce domaine sont, de longue date, l'une des principales spécialités aixoises. L'évaluation menée dans le cadre de ce retour à l'université de Provence montre que cette tradition se maintient.

Quatre points semblent ressortir :

- les frontières des recherches qui peuvent être placées sous l'expression de «domaine méditerranéen» sont mouvantes, ce qui est peu surprenant mais conduit à refuser tout dogmatisme dans la définition de ce domaine ;

- il ne saurait être question de limiter les centres d'intérêt des enseignants et des chercheurs de l'université de Provence en voulant les cantonner dans ce domaine ; inversement, il n'est pas question qu'ils revendiquent une quelconque exclusivité et ils n'y songent nullement : en bref, ni enfermement, ni monopole ;

- le déclin des études sur le Maghreb est général en France ; l'université de Provence est un des lieux où devraient être concentrés les efforts en vue de remédier à cette situation ;

- la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme est appelée à jouer un rôle important dans le renouvellement des recherches en améliorant les conditions matérielles dans lesquelles elles s'effectuent, mais surtout en permettant de multiples interactions.

Recommandation 7 : Les recherches sur le monde méditerranéen ne doivent correspondre ni à un enfermement ni à un monopole au moment où la première pierre de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme vient d'être posée. L'université de Provence peut être un des lieux où devrait être enrayé le déclin des études sur le Maghreb en France.

La professionnalisation des formations

C'est l'un des points essentiels de la politique de l'université. Parmi les questions que soulève cette professionnalisation, retenons la relation que les filières dites professionnelles doivent entretenir avec la recherche. Naturellement la situation diffère selon les disciplines, mais le Comité souligne que la réussite durable d'une filière professionnalisée universitaire exige une liaison étroite avec une recherche de grande qualité. Nous avons vu que cela contribuait à expliquer le succès de l'IUSTI mais que ce n'était pas toujours le cas pour d'autres filières.

Le Comité recommande à l'université de veiller à cette situation. Une antinomie superficielle apparaît entre le travail concret qu'exige l'établissement de relations solides et suivies avec les milieux professionnels en matière de formation et les exigences de la recherche. Mais il faut aller plus loin et bien voir deux éléments :

- la professionnalisation s'accompagne souvent d'une activité de recherche-développement,

- la professionnalisation efficace exige la prise en compte, dans la formation, des avancées scientifiques permises par la recherche de pointe.

Recommandation 8 : La professionnalisation des formations, qui est un des points essentiels de la politique de l'université, doit s'accompagner d'une relation forte avec la recherche ; le Comité recommande à l'université de toujours y veiller.

Le site de Château-Gombert

La politique immobilière mise en oeuvre par l'université Aix-Marseille I pour sa partie scientifique - le lancement d'une forte implantation sur la technopole de Château-

Gombert et le dégagement partiel du site de Saint-Charles - serait pleinement satisfaisante si les diverses autorités, aussi bien académiques que civiles (ville, département, région), avant de reporter leur attention sur d'autres sites, avaient appuyé le développement universitaire de Château-Gombert, en particulier sur les points suivants :

- financer et réaliser les opérations prévues dans les différents plans et contrats ;
- rechercher une réelle insertion des formations appelées à s'installer sur ce site ;
- assurer un accès correct au site, soit par un prolongement de la ligne du métropolitain, soit, à défaut, par la création de places de parking en nombre suffisant ;
- créer à Château-Gombert les conditions sociales d'un vrai campus.

Recommandation 9 : Il est indispensable de créer à Château-Gombert les conditions sociales d'un vrai campus, avant d'envisager d'autres projets sur d'autres sites.

L'UFR MIM

Dans ce secteur disciplinaire, l'évolution, au cours des dix dernières années, a été très largement positive, tant sur le plan des conditions matérielles que sur celui des structures de recherche. Il convient d'en féliciter les membres de l'unité, mais il convient aussi de continuer de les aider, en particulier en personnel enseignant et de soutien, d'autant plus que c'est dans cette UFR que la croissance du nombre d'étudiants en second cycle est la plus forte. Certes les résultats en licence, ou en concours d'agrégation, ne sont pas satisfaisants, mais le problème n'est pas spécifique à Marseille. L'expérience et la conscience professionnelle des enseignants marseillais devraient être utilisées dans une réflexion générale sur l'avenir, à ce niveau, de l'enseignement en mathématiques.

Recommandation 10 : L'UFR MIM, qui concentre la plus forte croissance du nombre d'étudiants en second cycle, doit continuer à être aidée : la qualité de ses enseignants devrait être prise en compte dans une réflexion générale sur l'enseignement des mathématiques.

L'UFR SVTE

Cette UFR est, malheureusement pour elle, une illustration des difficultés engendrées par la division du potentiel marseillais de sciences exactes en trois universités,

laquelle se conjugue quelquefois avec une dispersion géographique et une séparation spatiale entre enseignement et recherche. Malgré la procédure des cohabitations, l'université Aix-Marseille I sera amenée à faire des choix. Le département des Neurosciences, très vivant, bien localisé, n'a pas de problèmes évidents, sinon la charge des enseignements en psychologie. Malgré de réelles qualités intrinsèques de ses composantes, le département de Biochimie-Microbiologie souffre d'un écartèlement qu'il serait souhaitable de réduire. Le département de Paléontologie-Environnement doit mieux se définir par rapport au très puissant groupe Géosciences de l'environnement d'Aix-Marseille III. Le département de Biologie des organismes et des populations reste beaucoup trop émietté. Le problème de la Biologie et de la Physiologie cellulaire, tant animale que végétale, devrait être discuté sur l'ensemble des universités. Quant au département Image et son, on peut se demander si son rattachement matériel ne serait pas plutôt la fraction Lettres de l'université que la fraction Sciences : sa production serait probablement mieux appréciée.

Recommandation 11 : L'UFR SVTE est celle qui subit le plus la division du potentiel marseillais de sciences exactes en trois universités : elle sera amenée à faire des choix, car la procédure des cohabitations est insuffisante.

Le DENTES

La création de l'IUP «Génie de l'Environnement» illustre la volonté de professionnalisation de l'université ; sa structure est très originale et très pluridisciplinaire, mais ces deux traits ne sont pas nécessairement des facteurs de succès. Aussi, l'université aurait intérêt à :

- regarder de très près les conditions d'insertion professionnelle des promotions sortantes (actuellement, les données sont encore très insuffisantes pour se faire une opinion) ;
- consolider impérativement l'infrastructure recherche, soit par des formations propres, ce qui est aléatoire lorsqu'il s'agit d'une nouvelle discipline à bases encore floues, soit par un appui déclaré de formations accréditées nationalement ;
- préciser les relations de cet IUP avec les autres formations marseillaises qui opèrent dans le même champ, tant à l'intérieur de l'université qu'à l'extérieur.

Recommandation 12 : L'originalité et la pluridisciplinarité du DENTES peuvent ne pas toujours être des facteurs de succès : il devra faire l'objet d'une attention vigilante de la part de l'université.

La vie étudiante

L'université de Provence mène une politique en vue d'améliorer la vie des étudiants et entend continuer dans cette voie.

Le Comité l'approuve et attire son attention sur les points suivants :

- l'implantation d'enseignements de Lettres à Saint-Charles réduira l'ampleur des déplacements quotidiens entre Marseille et Aix et constitue de ce fait une amélioration ;

- le développement de Château-Gombert pose des problèmes du même ordre auxquels s'ajoute la question des déplacements et des restaurants universitaires ;

- la réforme des DEUG de Lettres ne donnera les effets positifs attendus, notamment en matière d'orientation et de réorientation, que si l'information donnée aux étudiants est suffisante ;

- le système informatique de l'université permet de retracer le déroulement des études pour chaque étudiant ;

- comme la plupart des universités, l'université de Provence n'a qu'une connaissance très partielle du devenir de ses diplômés.

Recommandation 13 : mettre en place les services administratifs nécessaires à l'accueil et à l'inscription des étudiants de Lettres sur le site de Saint-Charles, nouveau pour eux ; prévoir à bref délai, à Château-Gombert, les services administratifs permettant de répondre aux besoins les plus évidents ; mettre en place un dispositif d'accompagnement de l'inscription en première année de DEUG pour permettre aux étudiants d'utiliser à bon escient les possibilités offertes par le système de réorientation ; développer l'information relative au déroulement des études et l'utiliser pour l'appréciation des formations ; fournir au SUIO les éléments qui l'aideront à informer les étudiants ; améliorer la connaissance du devenir des diplômés, en priorité pour les filières professionnalisées.

En définitive l'université de Provence a changé en allant dans le sens indiqué par les principales recommandations du rapport de 1988 du Comité.

En Lettres :

- la restructuration des composantes a été effectuée et la situation actuelle permet un certain équilibre, naturellement destiné à évoluer ;

- l'indigence matérielle et administrative dénoncée par le rapport a été réduite, une réallocation des ressources a eu lieu ;

- le DEUG a été restructuré ;

- l'information sur le suivi des étudiants a été améliorée ;

- la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme doit répondre au souci d'accroître la visibilité de la recherche qui était exprimé dans le rapport.

En Sciences :

- l'université de Provence a beaucoup fait pour pallier les conséquences de l'éclatement de l'ensemble scientifique entre les trois universités ;

- les locaux de Saint-Charles ont été rénovés ;

- la restructuration et le développement de la recherche ont conduit à une meilleure visibilité, ce qui était recommandé.

POSTFACE :
RÉPONSE DU PRÉSIDENT

UNIVERSITÉ DE PROVENCE

(AIX-MARSEILLE I)

POSTFACE - CNE

Évaluée une première fois dès 1986 (rapport final du Comité en 1988), l'Université de Provence fait partie de la vague des Universités qui sont, de nouveau, évaluées.

*
* *

Cette nouvelle évaluation est différente car non exhaustive. Dans ces conditions, le travail de la Commission me semble plus difficile. Il faut tout d'abord que les responsables de l'évaluation aient une bonne connaissance globale préalable de l'Université, pour choisir judicieusement les thèmes à étudier plus en détail. Ils ont eu à leur disposition d'abord un premier bilan pour cerner les évolutions depuis le rapport précédent et surtout voir quelles avaient été les réponses apportées par l'Université aux recommandations du CNE de 86. Ils ont eu ensuite un deuxième document que nous avons appelé rapport du président : bilan et perspectives, qui leur a donné une idée plus précise de l'état actuel de l'Université. Ce deuxième document n'était pas exactement un rapport d'auto évaluation, car s'il développait avec précision ses diverses composantes et ses services communs, les appréciations critiques de l'Université sur celles-ci n'étaient pas données. Nous avons préféré insister sur la politique scientifique globale de l'Université fondée sur le Schéma U 2000 qui est le point crucial qui va déterminer le futur de l'Université de Provence. C'est ce futur qui va influencer le développement de nos composantes et qui nécessitera de réorganiser les services communs.

Malgré cela, nous sommes persuadés que les membres du CNE ont eu une bonne connaissance de l'Université de Provence, vu la pertinence des choix des thèmes retenus qui sont très bien équilibrés :

Le premier cycle est un enjeu national, et la très forte implication de l'Université de Provence, notamment en Lettres et Sciences Humaines, mais aussi en Sciences, rendait cette évaluation nécessaire. (Le premier cycle d'Aix-Marseille I, avec plus de 13 000 étudiants, a la dimension d'une Université moyenne).

Le choix judicieux des UFR et Instituts examinés montre que le CNE a bien vu les forces et les faiblesses actuelles, de nos composantes, compte tenu de la dispersion des sites en cours (Schéma U 2000)

Un certain nombre de services communs jouent un rôle décisif dans notre politique actuelle et cela a été remarqué. Le développement des nouvelles technologies et son influence sur la documentation et sur les méthodes pédagogiques sont au premier plan de nos préoccupations. Cet aspect a été affirmé avec force dans le Contrat Quadriennal de Développement (enseignement à distance, enseignement sur mesure, documentation).

L'évaluation porte aussi sur le gouvernement et l'organisation de l'Université. Elle était indispensable.

Je tiens donc à remercier tous les experts et responsables de cette évaluation pour leur perspicacité et l'excellent travail effectué. Ce travail est très utile pour l'Université tout d'abord par l'effort de réflexion, qu'il a suscité chez tous les membres actifs de l'Université, mais aussi, parce que

cette évaluation arrive à une période préparatoire à la mise au point du Contrat Quadriennal de Développement et qu'elle fait suite à la préparation du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

*
* *

Le rapport de 88 insistait très fortement sur les effets néfastes de la répartition des Sciences sur les trois Universités d'Aix-Marseille, et ce rapport indiquait qu'il aurait été intéressant d'évaluer les deux autres Universités tout de suite après Aix-Marseille I.

Les évaluations des deux autres Universités ayant été réalisées beaucoup plus tard, nous n'avons pas voulu qu'Aix-Marseille I soit évaluée une deuxième fois avant que les rapports des deux autres Universités ne soient diffusés. Cela a été respecté.

Le CNE, à travers l'analyse de la situation de l'UFR SVTE, a bien vu les défaillances de la politique scientifique marseillaise dans le domaine des Sciences, réparties sur les trois Universités : "inconvenients", "incohérence", "anomalies", "qualité hétérogène de certains diplômes" (au niveau des trois universités), "structures de recherche à composantes multiples appartenant à plusieurs universités", "éloignement des centres d'enseignement des centres de recherche", "lisibilité extrêmement complexe", ...

Nous ajouterons : l'impossibilité de créer des écoles d'ingénieurs interuniversitaires sans passer par l'article 33 attaché à une seule université, d'où difficulté pour l'attribution des crédits de fonctionnement, des postes, ... et la multiplicité des interlocuteurs vis-à-vis des collectivités territoriales et locales. Le rapporteur à propos de cette UPR, parle d'une "politique vigoureuse de restructuration" amorcée par une "politique de site" prévue dans le Schéma U 2000. C'est cette politique de site qui est à la base de notre politique actuelle de développement. Nous espérons pouvoir être en mesure de la poursuivre.

Si le CNE avait examiné l'UFR des Sciences de la Matière, il aurait fait une constatation semblable en ce qui concerne la nécessité absolue de déterminer une politique scientifique commune dans ce secteur sur le campus de St-Jérôme entre les deux Universités d'Aix-Marseille I et III.

Le rapport de 88 insistait également sur l'indigence des locaux (St-Charles) leur exigüité (Aix) et le manque de moyens en personnels enseignants et non enseignants du Centre d'Aix. Sans avoir atteint, loin s'en faut, des conditions optimales de fonctionnement, des améliorations ont eu lieu, ou vont avoir lieu, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région.

Pour le secteur des Lettres et Sciences Humaines, on peut noter des améliorations prévues quant aux locaux (Aix-Jas de Bouffan; Marseille - St-Charles ; Sciences de l'Éducation à Lambesc,...) - une augmentation lente mais régulière des recrutements d'enseignants et de non enseignants avec un rééquilibrage concernant les créations de postes entre les deux secteurs (2/3 Lettres ; 1/3 Sciences).

Pour le secteur des Sciences on note la rénovation des anciens bâtiments de Marseille St-Charles, la remise aux normes de sécurité des bâtiments en cours sur tous les sites et un campus nouveau à Marseille-Château Gombert.

Pour les deux centres, le problème général du manque de personnels ATOS est toujours préoccupant, notamment au niveau des qualifications (informatique, sécurité, cadres A en gestion, recherche...).

Le CNE reconnaît le bien fondé de la politique scientifique de site de l'Université de Provence, mise en place dans le Schéma Université 2000. C'est la "meilleure préparation de l'avenir" dit-il. Pour nous c'est encourageant et c'est le point capital que nous retenons.

Nous apprécions la remarque des rapporteurs sur la "réputation incontestable" du secteur des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence. Nous y voyons un encouragement pour poursuivre notre politique... et pour ne pas trop morceler ce secteur par la multiplicité des sites. Un grand secteur regroupé arrive à obtenir une reconnaissance indiscutable. Les erreurs du découpage des Sciences

doivent servir de leçon. Les rapporteurs indiquent également que les objectifs de l'Université sont beaucoup mieux définis qu'ils ne l'étaient en 1985.

De façon plus précise, Nous pouvons faire les remarques suivantes ; pour les recommandations faites par le CNE, prises dans l'ordre :

1 - Structure et gouvernement de l'Université

Il est exact, et l'Université en est consciente, que la multiplication des sites amène des problèmes de gestion administrative délicats qu'il faudra régler. Elle s'y emploie. La difficulté vient également de la présence de plusieurs affectataires de locaux, non seulement sur les campus mais souvent dans un même bâtiment, voire sur un même étage. A ces problèmes actuels s'ajoutent des problèmes financiers dus à l'augmentation considérable des charges d'infrastructures et des problèmes de manque de personnels non enseignants pour gérer ces campus nouveaux.

2 - Premier cycle Lettres et Sciences Humaines

Suivre une cohorte d'étudiants est un objectif à promouvoir pour le premier cycle Lettres, pour juger de la réforme en cours, et l'amélioration de la réussite en Deug Lettres est une préoccupation notée dans le Contrat quadriennal. Nous essaierons de limiter les réinscriptions, dont une des raisons est sans doute la mauvaise orientation des étudiants.

3 - Premier cycle Sciences

L'idée de création de centres de ressources disciplinaires utiles pour les travaux pratiques est intéressante et doit permettre d'effectuer des économies, à une période où les crédits d'équipements sont en baisse. La question du personnel enseignant et technique pour moderniser et faire évoluer les TP est soulevée. Nous pensons comme le CNE qu'il s'agit là d'un problème national.

4 - Géographie

Le CNE redoutait le risque d'éclatement de la discipline avec la géographie physique à Marseille. Ce déplacement n'aura finalement sans doute pas lieu.

5 - Enseignement à distance (EAD) et formes nouvelles d'enseignement

L'Université encourage fortement ce secteur d'avenir. Les expériences sont nombreuses, variées et originales. Un dispositif d'observation des résultats sera mis en place. Une analyse des coûts de l'EAD suivra pour répondre à une forte demande et surtout pour tenir compte du changement du mode de financement.

6 - Politique documentaire

Nous apprécions la remarque concernant l'extension universitaire sur de nouveaux sites. Passer, à court ou moyen terme de deux sections intégrées à quatre, tout en maintenant la bonne qualité du service nécessite, comme le remarque le CNE, l'attribution de moyens financiers et humains spécifiques.

7 - Monde méditerranéen

La recommandation est pertinente et nous en tiendrons compte.

8 - Formations professionnalisées

La liaison avec la recherche est encouragée dans toutes nos formations.

9 - Site de Château Gombert

Les conditions de créations d'un véritable campus doivent être réalisées sur ce site. Le CNE a raison d'insister sur ce point. Déjà l'intégration de l'Institut Méditerranéen de Technologie dans le campus de Château Gombert, permettra une véritable politique scientifique de ce dernier. Les collectivités territoriales et locales nous aideront dans la réalisation de l'objectif visé. La recommandation 9 leur est destinée.

10 - UFR - MIM

L'Université continuera à aider cette UFR qui possède des enseignants de qualité comme le soulignent les experts.

11 - UFR - SVTE

C'est l'UFR qui souffre le plus de la dispersion des Sciences comme le remarque le CNE et comme nous l'avons déjà fait observer. La réorganisation du secteur a débuté par la création de départements homogènes. Les recrutements seront décisifs dans ce secteur.

12 - DENTES

Depuis la visite des experts, ce département a vu la reconnaissance de deux équipes de recherche dans le présent contrat. C'est un point positif. Une attention particulière est portée sur cet IUP que l'Université soutient fortement.

13 - Vie étudiante

Cette dernière recommandation, est très détaillée. Toutes ces remarques sont pertinentes et feront l'objet d'une attention particulière.

Elle a un rapport avec les recommandations 1, 2, 6 et 9. Il faut poursuivre la réorganisation interne de nos services basée sur la modernisation de la gestion envisagée nationalement. On revient tout naturellement sur la politique de site (plusieurs campus nouveaux) qui est l'élément clé de toute notre action.

*
* *

En conclusion, le CNE reconnaît que l'Université de Provence a tenu compte des recommandations du rapport de 88 et a ainsi évolué dans le bon sens.

Les conditions matérielles de nos installations ont été améliorées. Notre organisation et notre "gouvernement" sont bien adaptés à la situation présente, mais nous devons faire des progrès et nous en sommes conscients dans une meilleure information sur les cursus fournis aux étudiants. Nous devons améliorer le suivi des étudiants dans leurs études et après leurs sorties dans la vie active. C'est le lourd tribut payé à l'augmentation massive des étudiants qui nous gêne. La multiplicité des sites nous contraint à une évolution de notre organisation. Une analyse transversale de la recherche dans l'ensemble de l'Université n'a pu être réalisée, en raison du caractère non exhaustif de cette deuxième évaluation. De grands secteurs de recherche comme les Sciences de la Matière, l'Astrophysique, la Psychologie, les Sciences du langage, la Philosophie etc... n'ont pu être étudiés. C'est un domaine où l'Université a fait d'énormes progrès dans l'organisation des grandes unités, notamment mixtes, grâce surtout à l'émergence des leaders disciplinaires de renom.

L'Université de Provence remercie les membres du CNE d'avoir mis l'accent sur certains points précis de son développement actuel, comme les efforts faits pour pallier les conséquences de l'éclatement de l'ensemble scientifique marseillais et sur ses projets d'avenir. Elle tiendra compte de ses recommandations et continuera ainsi à participer au grand renouveau et au développement d'un enseignement supérieur public de qualité au service des étudiants.

Le Président de l'Université
Vincent-Paul KAFTANDJIAN